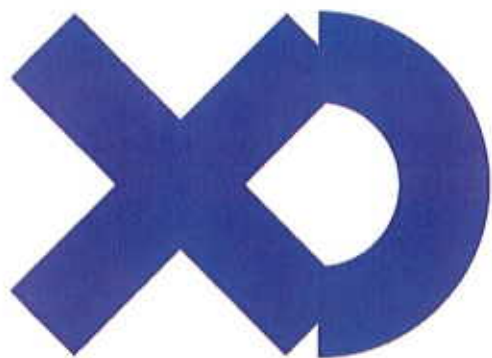




XARDEL
DEMOLITION

Dossier
des
Ouvrages
Exécutés

DOE

Désamiantage et démolition de l'ancien site
ENGIE à La Chapelle Saint Luc

XARDEL Démolition
148, boulevard de Finlande
54340 Pompey

Sommaire

Contenu

Tableau récapitulatif des intervenants	2
RFI Amiante	3
Suivi des déchets	4
Constat d'huissier avant travaux	5
Constat d'huissier après travaux	6
Procès-Verbal de Réception	7

Tableau récapitulatif des intervenants

Tableau récapitulatif des différents intervenants

Maitre d'ouvrage		
	Speed Rehab 35, rue de la Bienfaisance 75008 Paris	M. LEMENAGER Pierre
Assistant maitre d'ouvrage		
	DAMEX 281, Bâtiment B Cours Emile Zola 69100 Villeurbanne	M. CARDONNEL Mathieu
Maitre d'œuvre		
Coordinateur SPS		
	DEKRA Industrial 37A, rue des Bas Trévois CS 90604 10088 Troyes	M. PRUDHOMME Olivier
Entreprise Principale		
	XARDEL Démolition 148, boulevard de Finlande 54340 Pompey Tél : 03.83.49.36.68 Fax : 03.83.49.04.77	M. MAIRE Lorry



XARDEL

Registre de Fin de
Chantier Amiante

R.F.I.

Désamiantage et démolition de l'ancien site
ENGIE à LA-CHAPELLE-SAINT-LUC

XARDEL Démolition
9, rue Marie Marvingt
54380 DIEULOUARD

SOMMAIRE

CONTENU

COORDONNEES DES INTERVENANTS DU CHANTIER ET RENSEIGNEMENTS GENERAUX	2
METROLOGIE AMIANTE.....	0
SUIVI DES DECHETS CONTENANT DE L'AMIANTE.....	1
PLAN DE LOCALISATION DE L'AMIANTE	0
ANNEXES : BORDEREAUX DE SUIVI DES DECHETS AMIANTE	3
ANNEXES : RAPPORT FINAL D'INTERVENTION DU LABORATOIRE DE METROLOGIE	4

ATTESTATION

Je soussigné Julien MATHEY, Responsable Technique Amiante de la société XARDEL DEMOLITION SARL, certifie que l'ensemble des Matériaux Contenant de l'Amiante identifiés dans les documents techniques nous ayant été remis par la Maîtrise d'ouvrage ont fait l'objet d'un retrait et d'un traitement dans les conditions normatives et réglementaires françaises en vigueur durant la période de réalisation des travaux.

DIEULOUARD, le 26 janvier 2021

XARDEL DEMOLITION SARL
9 Rue Marie Marvingt
54380 DIEULOUARD
Tél : 03 83 49 36 68
Siret : 443 773 411 00022 - APE : 4311Z

COORDONNEES DES INTERVENANTS DU CHANTIER ET RENSEIGNEMENTS GENERAUX

QUALITE	IDENTITE	INTERLOCUTEUR
MAITRE D'OUVRAGE	 7, rue Balzac 75000 PARIS	Pierre LEMENAGER ☎ 06 45 49 54 44 plemenager@brownfields.fr
MAITRE D'ŒUVRE	DAMEX 281, bâtiment B, cours Emile Zola 69100 VILLEURBANNE	Mathieu CARDONNEL ☎ 06 71 22 03 74 mathieu.cardonnel@damex.fr
ENTREPRISE DE TRAVAUX	 XARDEL DEMOLITION 9, rue Marie Marvingt 54380 DIEULOUARD	Julien MATHEY ☎ 06 13 62 17 92 jmathey@xardeldemolition.eu

ADRESSE DES TRAVAUX :

90, boulevard Aristide Briand 10600 LA-CHAPELLE-SAINT-LUC

PERIODE DES TRAVAUX * :

Du 10 juillet 2020 au 9 octobre 2020

*Cette période n'indique pas nécessairement une présence continue des équipes de désamiantage. Elle peut être éventuellement entrecoupée de périodes durant lesquelles les équipes de désamiantage sont retenues sur d'autres chantiers

REFERENCE DU PLAN DE DEMOLITION, DE RETRAIT OU D'ENCAPSULAGE AMIANTE :

PDRE 20-022 du 27 mai 2020

Nombre d'avenants au Plan de Retrait Amiante : 1

METROLOGIE AMIANTE

DENOMINATION	REFERENCE MESURE	DATE DE L'ANALYSE	DUREE DU PRELEVEMENT	RESULTATS EN FIBRES PAR LITRE D'AIR	NOMBRE DE FIBRES COMPTEES	SENSIBILITE ANALYTIQUE	CONFORMITE REGLEMENTAIRE
Etat initial avant travaux	G1	10 juillet 2020	24 h & 02 min.	< 0,86 F/L	0	0,29	OUI
Etat initial avant travaux	G2	10 juillet 2020	24 h & 02 min.	< 0,87 F/L	0	0,29	OUI
Etat initial avant travaux	G3	10 juillet 2020	24 h & 02 min.	< 0,87 F/L	0	0,29	OUI
Etat initial avant travaux	G4	10 juillet 2020	24 h & 02 min.	< 0,87 F/L	0	0,29	OUI
Etat initial avant travaux	G5	10 juillet 2020	24 h & 02 min.	< 0,87 F/L	0	0,29	OUI
Etat initial avant travaux	G6	10 juillet 2020	24 h & 02 min.	< 0,87 F/L	0	0,29	OUI
Zone de récupération durant travaux	Q7	16 juillet 2020	4 h & 02 min.	< 4,72 F/L	0	1,58	OUI
Unité Mobile de décontamination	R8	16 juillet 2020	4 h & 02 min.	< 4,72 F/L	0	1,58	OUI
Environnementale en périphérie de chantier	PPB9	16 juillet 2020	4 h & 02 min.	< 4,72 F/L	0	1,58	OUI
Zone de récupération durant travaux	Q13	21 juillet 2020	4 h & 02 min.	< 4,72 F/L	0	1,58	OUI
Unité Mobile de décontamination	R11	21 juillet 2020	4 h & 02 min.	< 4,72 F/L	0	1,58	OUI
Environnementale en périphérie de chantier	PPB12	21 juillet 2020	4 h & 02 min.	< 4,72 F/L	0	1,58	OUI
Etat initial avant travaux	G14	3 août 2020	24 h & 02 min.	< 0,87 F/L	0	0,29	OUI
Etat initial avant travaux	G15	3 août 2020	24 h & 02 min.	< 0,87 F/L	0	0,29	OUI
Etat initial avant travaux	G16	3 août 2020	24 h & 02 min.	< 0,87 F/L	0	0,29	OUI
Zone de récupération durant travaux	Q17	8 octobre 2020	4 h & 02 min.	< 4,72 F/L	0	1,58	OUI
Unité Mobile de décontamination	R18	8 octobre 2020	4 h & 02 min.	< 4,72 F/L	0	1,58	OUI
Environnementale en périphérie de chantier	PPB10	8 octobre 2020	4 h & 02 min.	< 4,71 F/L	0	1,58	OUI

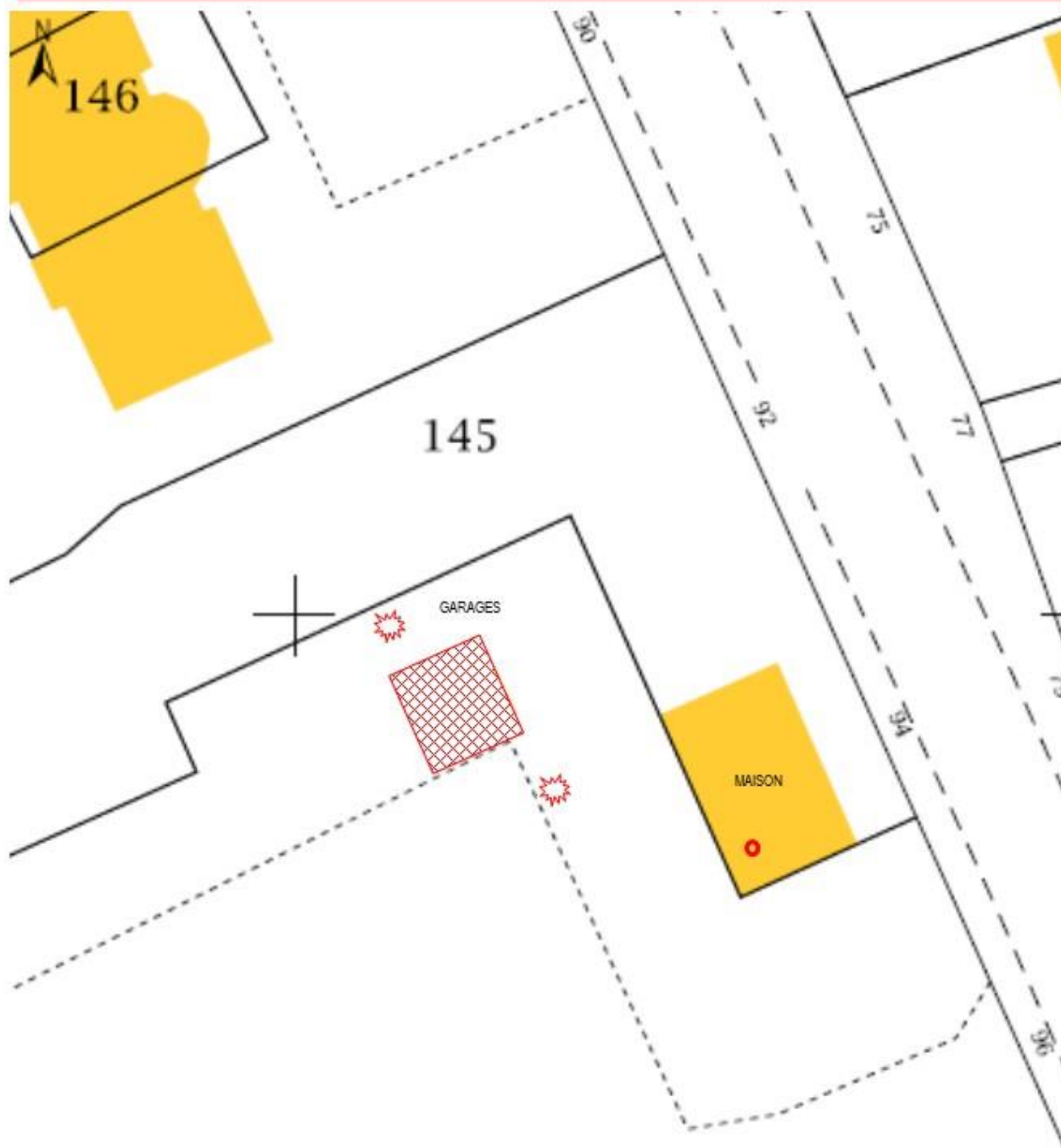
NB : Ce tableau ne récapitule pas les analyses réalisées sur les opérateurs. Les résultats de ces analyses sont à la discrétion de l'employeur.

SUIVI DES DECHETS CONTENANT DE L'AMIANTE

DENOMINATION DU DECHET CONTENANT DE L'AMIANTE	NOMBRE DE COLIS	DATE DE STOCKAGE	LIEU DU STOCKAGE	REFERENCE DU BSDA	POIDS (EN TONNES)
Plaques planes (allèges) en amiante-ciment	1	10 novembre 2020	KLV Environnement ; route de Marimont, 57260 BOURGALTROFF	01103	0,500 To.
Plaques ondulées de toiture en amiante-ciment	3	10 novembre 2020	KLV Environnement ; route de Marimont, 57260 BOURGALTROFF	01104	1,920 To.
Conduits de fluides en amiante-ciment	1	10 novembre 2020	KLV Environnement ; route de Marimont, 57260 BOURGALTROFF	01105	0,500 To.
Débris non intègres en amiante-ciment	11	13 novembre 2020	SUEZ RR IWS MINER. ; route de Reims 55800 LAIMONT	01108	0,451 To.
Tampon d'isolation phonique sous évier	1	13 novembre 2020	SUEZ RR IWS MINER. ; route de Reims 55800 LAIMONT	01109	0,010 To.
Laine de verre polluée	5	13 novembre 2020	SUEZ RR IWS MINER. ; route de Reims 55800 LAIMONT	01110	0,248 To.

PLAN DE LOCALISATION DE L'AMIANTE

PLAN DE LOCALISATION DE L'AMIANTE AYANT FAIT L'OBJET DE TRAVAUX DE RETRAIT



LEGENDE



Débris en amiante-ciment

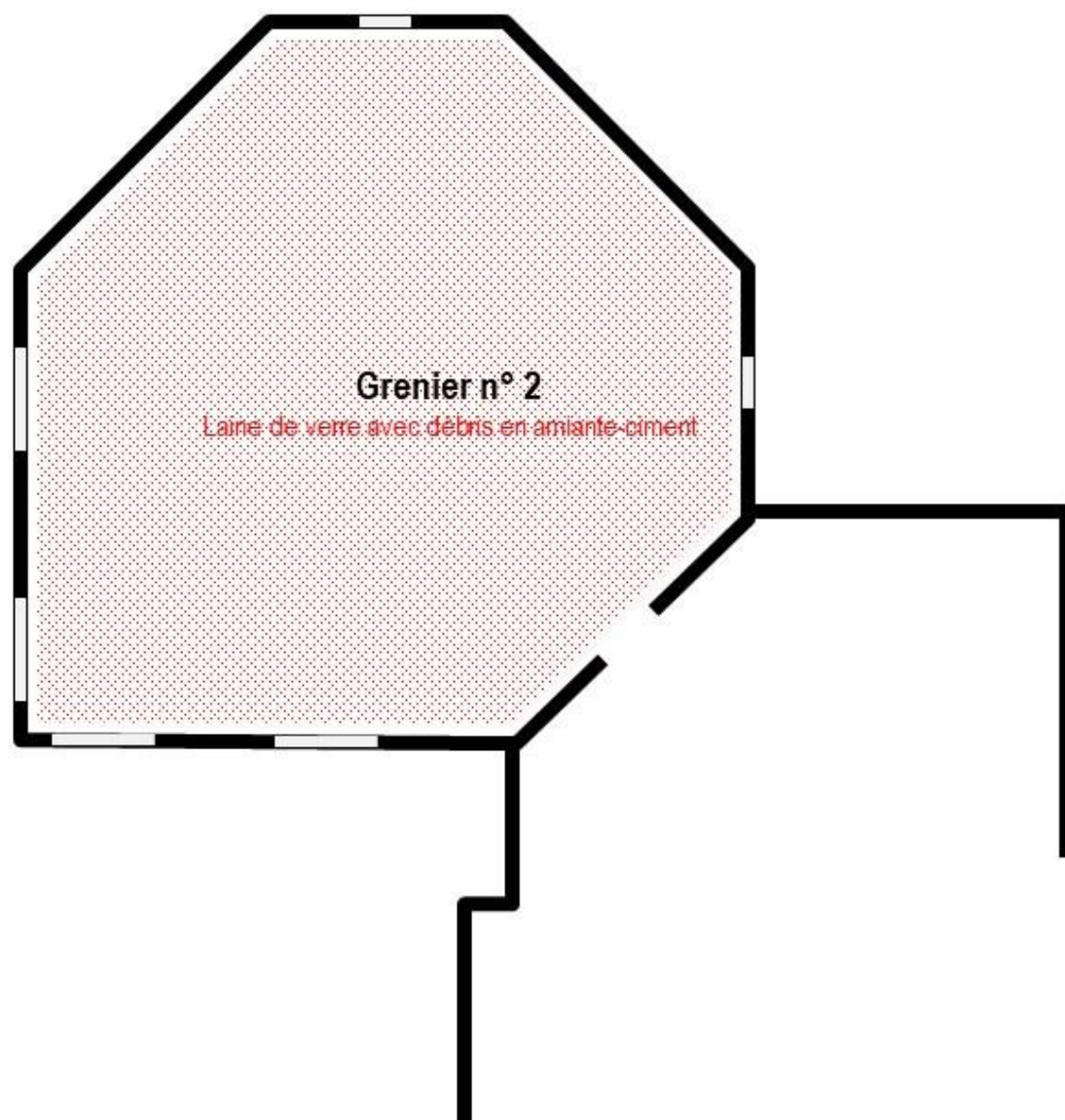


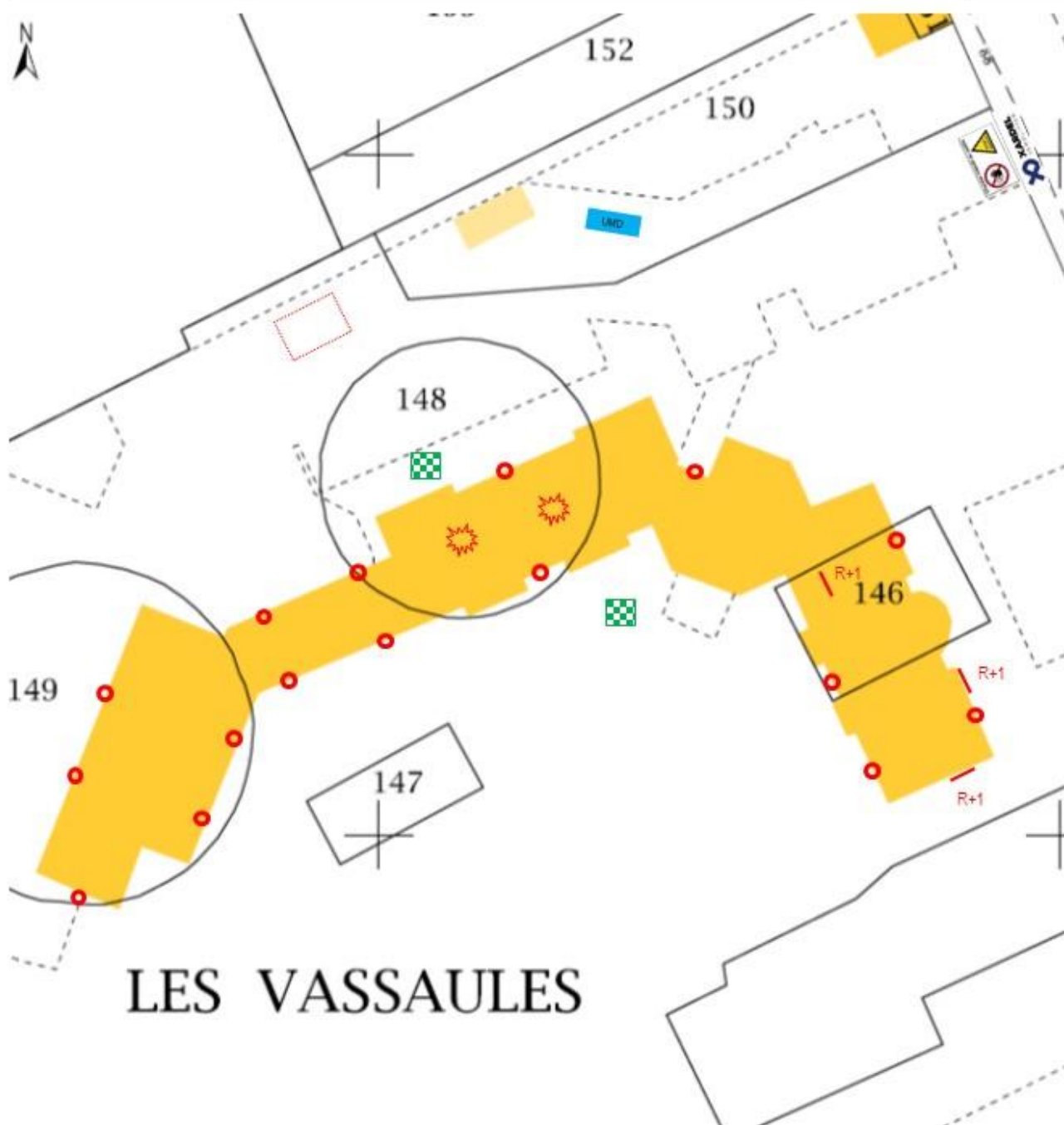
Conduit en amiante-ciment



Plaques ondulées amiante-ciment

PLAN DE LOCALISATION DE L'AMIANTE AYANT FAIT L'OBJET DE TRAVAUX DE RETRAIT





LEGENDE



Affichage amiante



Signalisation chantier Xardel Demol.



Zone provisoire de stockage des déchets.



Débris – plaques planes en amiante-ciment dans les combles



Unité Mobile de Décontamination



Balisage de chantier amiante



Accès chantier



Conduit de ventilation en façade – partie basse
Totalité du pourtour



Allèges en amiante-ciment - Glasal



Zone de précontamination

ANNEXES : BORDEREAUX DE SUIVI DES DECHETS AMIANTE

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005



Formulaire CERFA n°11861*03

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

Page n° 1

- A remplir par l'émetteur du bordereau -

Bordereau n°:

Code chantier (s'il y a lieu):

20-022

01103

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet:

SPEED REHAB

N° SIRET: 81313 2185 5113 00012 8

Adresse, téléphone, fax, mél: *plemenager@brownfields.fr*
36, rue de la Démolition 75008 PARIS 7 Rue BALZAC

Responsable:

Dénomination du déchet

Code déchet:

Nom du matériau: Allèges en amiante-ciment

Code famille: 6

Installation d'élimination prévue:

☒ Installation de stockage de déchets dangereux
Vitrification
☒ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « liés » à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)

Adresse, téléphone, fax, mél:

KLV Environnement - 14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF - Tél. 03 87 01 52 58

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus

Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur:
14/11/2020
P.O. CARPENTIER

- A remplir par l'entreprise de travaux

DAMEX

Adresse, téléphone, fax, mél:
148, boulevard de Finlande - 54340 POMPEY
Tél. 03 83 49 36 68

Responsable: JM. BECKER

Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant):

Non concerné, selon la disposition spéciale n° 168 du règlement ADR

2. Entreprise de travaux: XARDEL DEMOLITION SARL

Qualification: 1552

N° registre du commerce: RCS B 443 773 411

N° SIRET: 41413 7173 4111 00011 4

Consistance du déchet:

Boues:

Solide:

Pulvérulent:

Autre (préciser):

Date de remise au transport: 10/11/2020

Quantité en tonnes remise au transport:

☐ réelle:

☒ estimée: 0,5 t.

Conditionnement:

Palettes filmées

Racks

Double-sacs chargés en GC ou GRV

Autre (préciser):

Numéros des scellés (à destination d'un site de stockage

de déchets dangereux ou vitrification):

Date et signature de l'entreprise de travaux:

9 Rue Marie Marvingt

54380 DIEULOUARD

Tél: 03 83 49 36 68

Siret: 443 773 411 00022 - APE: 3111

Adresse, téléphone, fax, mél:

148, boulevard de Finlande - 54340 POMPEY

Tél. 03 83 49 36 68

nombre de colis:

1

Entreposage provisoire

☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON

Transport multimodal:

☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON

XARDEL DEMOLITION

Date et signature du collecteur-transporteur:

9 Rue Marie Marvingt

54380 DIEULOUARD

Tél: 03 83 49 36 68

Siret: 443 773 411 00022 - APE: 3111

Adresse, téléphone, fax, mél:

148, boulevard de Finlande - 54340 POMPEY

Tél. 03 83 49 36 68

Siret: 443 773 411 00022 - APE: 3111

Adresse, téléphone, fax, mél:

148, boulevard de Finlande - 54340 POMPEY

Tél. 03 83 49 36 68

Siret: 443 773 411 00022 - APE: 3111

Adresse, téléphone, fax, mél:

148, boulevard de Finlande - 54340 POMPEY

Tél. 03 83 49 36 68

Siret: 443 773 411 00022 - APE: 3111

Adresse, téléphone, fax, mél:

148, boulevard de Finlande - 54340 POMPEY

Tél. 03 83 49 36 68

Siret: 443 773 411 00022 - APE: 3111

Adresse, téléphone, fax, mél:

148, boulevard de Finlande - 54340 POMPEY

Tél. 03 83 49 36 68

Siret: 443 773 411 00022 - APE: 3111

Adresse, téléphone, fax, mél:

148, boulevard de Finlande - 54340 POMPEY

Tél. 03 83 49 36 68

Siret: 443 773 411 00022 - APE: 3111

Adresse, téléphone, fax, mél:

148, boulevard de Finlande - 54340 POMPEY

Tél. 03 83 49 36 68

Siret: 443 773 411 00022 - APE: 3111

Adresse, téléphone, fax, mél:

148, boulevard de Finlande - 54340 POMPEY

Tél. 03 83 49 36 68

Siret: 443 773 411 00022 - APE: 3111

4. Éliminateur

N° SIRET

Quantité reçue en tonnes:

Lot accepté:

Date de réception:

10 NOV. 2020

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus

- A remplir par l'éliminateur après opération d'élimination

Installation de stockage de déchets dangereux

Vitrification

Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « liés » à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)

Date de réalisation de l'opération:

10 NOV. 2020

Signature de l'éliminateur:

KLV Environnement

SAS au Capital de 200.000€

Centre Technique d'Enfouissement

14 Route de Marimont

57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Siret: 433 666 955 00029

Adresse, téléphone, fax, mél:

14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

Tél. 03 87 01 52 58

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante
- A remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° /

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet :

SPEED REHAB

N° SIRET : 81313 21815 5113 00102 8

Adresse, téléphone, fax, mél : *plaminagr@brownfields.fr*
35, rue de la Bienfaisance 75008 PARIS *7 rue BALZAC*

Responsable :

Dénomination du déchet

Code déchet : 17 08 05

Nom du matériau : Plaque ondules en amiante-ciment

Code famille : 8

Installation d'élimination prévue :

Code chantier (s'il y a lieu) :

20-022

Bordereau n° :

01104

Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets :
90, boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

N° certificat d'acceptation préalable :

20200517

Quantité en tonnes estimée : 2 tonnes

☐ Installation de stockage de déchets dangereux
Vitrification

☒ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « liés » à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)

Adresse, téléphone, mél, fax :

KLV Environnement - 14, route de Marimont 57280 BOURGALTROFF - Tél. 03 87 01 52 58

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus :

Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur : *DAMEX*
P.O. GUYON

XARDEL DEMOLITION SARL
Date et signature du collecteur (transporteur) : *XARDEL DEMOLITION SARL*
Tél. 03 83 49 36 68 - Fax : 03 83 49 01 77
Siret : 443 773 411 00014 - APE : 4311*

2. Entreprise de travaux : XARDEL DEMOLITION SARL

Qualification : 1552

N° registre du commerce : RCS B 443 773 411

N° SIRET : 44313 71713 4111 00011 4

Consistance du déchet :

Floues :

Solides :

Pulvérulent :

Autre (préciser) :

Date de remise au transport : *10/11/20*

Quantité en tonnes remise au transport :

☐ réelle :

☒ estimée : *16*

Conditionnement :

Palettes filmées

Racks

Double-sacs chargés en GC ou GRV

Autre (préciser) :

Numéros des scellés (à destination d'un site de stockage de déchets dangereux) :

Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :

XARDEL DEMOLITION SARL

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus :

Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :

XARDEL DEMOLITION SARL

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

3. Collecteur/transporteur XARDEL DEMOLITION SARL

Récepissé n° : TR 54 585 2020

Département : 54

Limite de validité : 17 mars 2025

N° SIRET : 44313 71713 4111 00011 4

Immatriculation du véhicule :

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus :

Date et signature du collecteur (transporteur) :

XARDEL DEMOLITION SARL

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

54380 DIEULOUARD

4. Éliminateur

KLV Environnement Sarl

N° Siret : 433 666 955 00029

N° SIRET :

Quantité reçue en tonnes :

Lot accepté :

☒ OUI

☐ NON

Date de réception : 10 NOV. 2020

Responsable :

Date et motif du refus :

Signature de l'éliminateur :

5. Réalisation de l'opération :

☐ Installation de stockage de déchets dangereux
Vitrification

☒ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « liés » à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)

Date de réalisation de l'opération :

10 NOV. 2020

Signature de l'éliminateur :

L'original du bordereau suit le déchet

KLV Environnement
SAS au Capital de 200 000€
Centre Technique d'Enfouissement
14 Route de Marimont
57280 BOURGALTROFF



Formulaire CERFA n°11861*03

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Décret n°2005-835 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- A remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° 1

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet :

SPEED REHAB

N° SIRET : 833 265 613 00012 8

Adresse, téléphone, fax, mél : plemenager@brownbelle.fr
35, rue de la Bourse 75008 PARIS

Responsable : 7 Rue BALZAC

Code chantier (s'il y a lieu) :

20-022

Bordereau n° :

01105

Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets :

90, boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

Dénomination du déchet

Code déchet :

17 06 05

Nom du matériau : Conduits en amiante-ciment

Code famille : 6

N° certificat d'acceptation préalable :

20200516

Quantité en tonnes estimée : 0,5 tonnes

Installation d'élimination prévue :



Installation de stockage de déchets dangereux

Vitrification

Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « liés » à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)

Adresse, téléphone, fax :

KLV Environnement - 14, route de Marimont 57260 BOURGALTROFF - Tél. 03 87 01 52 58

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus

Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur : 28/11/2020
DAMEX
83100 Villedieu-les-Écluses

Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur : 28/11/2020
XARDEL DÉMOLITION SARL
148, boulevard de Finlande
54340 POMPEY

2. Entreprise de travaux : XARDEL DÉMOLITION SARL

Qualification : 1562

N° registre du commerce : RCS B 443 773 411

N° SIRET : 443 773 411 00011 4

Consistance du déchet :

Boues :

Solide :

Pulvérulent :

Autre (préciser) :

Adresse, téléphone, fax, mél :

148, boulevard de Finlande - 54340 POMPEY
Tél. 03 83 49 36 68

Responsable : JM BECKER

Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) :

Non concerné, selon la disposition spéciale n° 168 du règlement ADR

Date de remise au transport : 16/11/2020

Quantité en tonnes remise au transport :

☐ réelle :

☐ estimée :

Conditionnement :

Palettes filmées

Racks

Double-sacs chargés en GC ou GRV

Autre (précisez) :

Numéros des scellés (à destination d'un site de stockage de déchets dangereux ou d'incinération) :

Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :

9 Rue Marie Marvingt

54380 DIEULOUARD

Tél : 03 83 49 36 68

- A remplir par le collecteur-transporteur -

Date et signature du collecteur-transporteur :

9 Rue Marie Marvingt

54380 DIEULOUARD

Tél : 03 83 49 36 68

Responsable : JM BECKER

nombre de colis :

4

Entreposage provisoire

☐ OUI (remplir cadres 5 et 7) ☒ NON

Transport multimodal :

☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON

Date et signature du collecteur-transporteur :

9 Rue Marie Marvingt

54380 DIEULOUARD

Tél : 03 83 49 36 68

Siret : 443 773 411 00022 - APE : 4311Z

3. Collecteur-transporteur XARDEL DÉMOLITION SARL

Récépissé n° : TR 54 586 2020

Département : 54

Limite de validité : 17 mars 2025

N° SIRET : 443 773 411 00011 4

Immatriculation du véhicule : 0000000000

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus

Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :

9 Rue Marie Marvingt

54380 DIEULOUARD

Tél : 03 83 49 36 68

- A remplir par le collecteur-transporteur -

Date et signature du collecteur-transporteur :

9 Rue Marie Marvingt

54380 DIEULOUARD

Tél : 03 83 49 36 68

Responsable : JM BECKER

4. Éliminateur

KLV Environnement Sarl

Nr Siret 433 666 955 00033

N° SIRET : 433 666 955 00033

Quantité reçue en tonnes :

Lot accepté :

☒ OUI

☐ NON

07500

Date de réception : 10 NOV. 2020

Responsable :

Date et motif du refus :

Signature de l'éliminateur :

- A remplir par l'éliminateur après opération d'élimination

5. Réalisation de l'opération :



Installation de stockage de déchets dangereux

Vitrification

Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « liés » à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)

Date de réalisation de l'opération :

10 NOV. 2020

Signature de l'éliminateur :

L'original du bordereau suit le déchet



KLV Environnement
SAS au Capital de 200.000€
Centre Technique d'Enfouissement
14 Route de Marimont
57260 BOURGALTROFF

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- A remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° 1 / 1

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet : SPEED REHAB N°SIRET : 83328551300036		Code chantier (s'il y a lieu) : 20-022	Bordereau n° : 01009
Adresse, téléphone, fax, mél : 7 RUE BALZAC 75008 PARIS Tél/Fax : 0645495444 0645495444 Mél : plemenager@brownfields.fr Responsable : PIERRE LEMENAGER		Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets : ANCIENS BUREAUX 90 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND 10600 LA CHAPPELLE-SAINT-LUC	
Dénomination du déchet Code déchet : 170301 *		Numéro de certificat d'acceptation préalable : 1251523-LMT	
Nom du matériau REVETEMENT BITUMEUX (ANTI) Code famille : 03 Amiante intégré dans des liquides ou solutions		Quantité en tonnes estimée : 0.01	
Installation d'élimination prévue : SUEZ RR IWS MINER. LAIMONT ☒ Installation de stockage de déchets dangereux Vitrification Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante «lié» à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)			
Adresse, téléphone, mél, fax : ROUTE DE REIMS 55800 LAIMONT Tél/Fax : 03 29 78 73 50 03 29 78 74 64			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus		Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur : M. ZOLA P. ACS (03 29 78 74 64)	
Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur : P. ACS (03 29 78 74 64)		Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur : ZAC POMPEY INDUSTRIES LIG. SUD DE FRANCE Tél : 03 83 49 38 08 - Fax : 03 83 49 04 77	

- A remplir par l'entreprise de travaux -

2. Entrepri se de travaux : XARDEL DEMOLITION Qualification <i>1552</i> N° registre du commerce : <i>RCS B 443 773 411</i> N°SIRET : <i>44377341100022</i>		Adresse, téléphone, fax, mél : ZONE D AMENAGEMENT CONCERTÉ DE / POMPEY 54340 POMPEY Tél/Fax : 0383493668 0383490477 Mél : jmathey@xardeldemolition.eu Responsable : M. MATHEY / LORRY MAIRE	
Consistance du déchet : Boves : Autre (préciser) : Hétérogènes Solide Pulvérulent :		Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) : Matière non soumise à l'adr selon la disposition spéciale n°168	
Date de remise au transport : <i>13/11/2020</i> Quantité en tonnes remise au transport : réelle : ☒ estimée :		Conditionnement : nombre de colis Palettes filmées : Racks : Double-sacs chargés en GC ou GRV : <i>1</i> Autre (précisez) : Numéros de danger et destination d'un site de stockage de déchets dangereux ou ultimes :	
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus		Entreposage provisoire ☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON Transport multimodal : ☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON XARDEL DEMOLITION 54340 POMPEY Date et signature du conducteur transporteur <i>Marie Marvingt</i>	

~~- A remplir par le collecteur-transporteur -~~

3. Collecteur/transporteur XARDEL Récépissé n° : TR 54 607 2020 Département : 52 Limite de validité : oct. 2025 N° SIRET : 443 773 411 00022 Immatriculation du véhicule :		Siret : 443 773 411 00022 Adresse/téléphone, fax : 3 rue Marie Marvingt 54380 DIEULOUARD Tél/Fax :	Siret : 443 773 411 00022 - APE : 4311Z XARDEL DEMOLITION SARI 3 rue Marie Marvingt 54380 DIEULOUARD
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'exploitant ou du transporteur : 3 rue Marie Marvingt 54380 DIEULOUARD	Date et signature du collecteur/transporteur : 3 rue Marie Marvingt 54380 DIEULOUARD	

A remplir par l'éliminateur après réception

4. Eliminateur	Siret : 443 743 411 00022 - APE : 4311Z
N° SIRET :	Tél/Fax : Responsable : D. Laimont
Quantité reçue en tonnes : 0,010 T	SUEZ RR IWS Minerals France
Lot accepté : ☒ OUI ☐ NON	Installation de stockage de déchets dangereux Route de Reims 55800 LAIMONT SIRET 433 313 483 00086 - APE 3822Z
Date de réception : 13 NOV. 2020	Signature de l'éliminateur :  Tél. : +33(0)3 29 78 73 50 Fax : +33(0)3 29 78 74 64

- A remplir par l'eliminateur apres operation d'elimination

5. Réalisation de l'opération : ☒ Installation de stockage de déchets dangereux ☐ Vitrification ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante «lié» à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)	
Date de réalisation de l'opération : 13 NOV. 2020	Signature de l'éliminateur : 

L'original du bordereau suit le déchet



1606966

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie



Formulaire CERFA N°11861*03

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- A remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° 1 / 1

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet : SPEED REHAB N°SIRET : 83328551300036		Code chantier (s'il y a lieu) : 20-022	Bordereau n° : 01108
Adresse, téléphone, fax, mél : 7 RUE BALZAC 75008 PARIS Tél/Fax : 0645495444 0645495444 Mél : plemenager@brownfields.fr Responsable : PIERRE LEMENAGER		Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets : ANCIENS BUREAUX 90 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND 10600 LA CHAPELLE-SAINT-LUC	
Dénomination du déchet Code déchet : 170903 *		Numéro de certificat d'acceptation préalable : 1251542-LMT	
Nom du matériau : MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION Code famille : 06 Amiante ciment, lié à des matériaux inertes		Quantité en tonnes estimée : 1.0	
Installation d'élimination prévue : SUEZ RR IWS MINER. LAIMONT ☒ Installation de stockage de déchets dangereux Vitrification Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante «lié» à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)			
Adresse, téléphone, mél, fax : ROUTE DE REIMS 55800 LAIMONT Tél/Fax : 03 29 78 73 50 03 29 78 74 64			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus		Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur : <i>P. Lemenager</i> RCS 443 773 411 00022	Date et signature de l'entreprise des travaux : <i>M. Mathey</i> RCS 443 773 411 00022 - APE 4311Z
- A remplir par l'entreprise de travaux -			
2. Entreprise de travaux : XARDEL DEMOLITION Qualification 1552 N° registre du commerce : RCS 6443773 411 N°SIRET : 44377341100022		Adresse, téléphone, fax, mél : ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTE DE POMPEY 54340 POMPEY Tél/Fax : 0383493668 0383490477 Mél : jmathey@xardeldemolition.eu Responsable : M. MATHEY / LORRY MAIRE	
Consistance du déchet : Boues : ☐ Autre (préciser) : Hétérogènes Solide : ☐ Pulvérulent : ☐		Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) : UN 2590 Déchet Amianté, chrysotile, 9, III, (E)	
Date de remise au transport : 13/11/2020 Quantité en tonnes remise au transport : réelle : ☐ ☒ estimée :	Conditionnement : Palettes filmées : ☐ Racks : ☐ Double-sacs chargés en GC ou GRV : ☒ Autre (précisez) : Numéros des colis (à destination d'un site de stockage de déchets dangereux ou vitrification) :	nombre de colis : 11	Entreposage provisoire : ☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON Transport multimodal : ☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus		Date et signature de l'entreprise de travaux : <i>M. Mathey</i> 54380 DIEULOUARD	Date et signature de l'entreprise de travaux : <i>M. Mathey</i> 9 Rue Marie Marvingt 54380 DIEULOUARD
- A remplir par le collecteur/transporteur -			
3. Collecteur/transporteur XARDEL Récepissé n° : TR 54 607 2020 Département : 54 Limite de validité : oct. 2025 N° SIRET : 443 773 411 00022 Immatriculation du véhicule :		Siret : 443 773 411 00022 - APE : 4311Z Adresse : 9 Rue Marie Marvingt 54380 DIEULOUARD Tél/Fax : Responsable : Tél : 03 83 49 36 68 Siret : 443 773 411 00022 - APE : 4311Z	
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus		Date et signature de l'entreprise des travaux : <i>M. Mathey</i> 9 Rue Marie Marvingt 54380 DIEULOUARD	Date et signature de l'entreprise des travaux : <i>M. Mathey</i> 9 Rue Marie Marvingt 54380 DIEULOUARD
- A remplir par l'éliminateur après réception -			
4. Éliminateur N° SIRET Quantité reçue en tonnes : 0,451 t Lot accepté : ☒ OUI ☐ NON Date de réception : 13 NOV. 2020		Tél : 03 83 49 36 68 Siret : 443 773 411 00022 - APE : 4311Z Tél/Fax : Responsable : D. Laurendeau Date et motif du refus : Signature de l'éliminateur : <i>Po</i>	
- A remplir par l'éliminateur après opération d'élimination -			
5. Réalisation de l'opération : ☒ Installation de stockage de déchets dangereux Vitrification Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante «lié» à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)		SUEZ RR IWS Minerals France Boite de stockage de déchets dangereux 433 313 483 00086 - APE 3822Z Tél. : +33(0)3 29 78 73 50 Fax : +33(0)3 29 78 74 64 accu@laumont-sita.fr	
Date de réalisation de l'opération : 13 NOV. 2020		Signature de l'éliminateur : <i>Po</i>	

L'original du bordereau suit le déchet



1606965

**Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante****- A remplir par l'émetteur du bordereau -**

Page n° 1 / 1

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet : SPEED REHAB N°SIRET : 83328551300036		Code chantier (s'il y a lieu) : 20-022	Bordereau n° : 0110
Adresse, téléphone, fax, mél : 7 RUE BALZAC 75008 PARIS Tél/Fax : 0645495444 0645495444 Mél : plemenager@brownfields.fr Responsable : PIERRE LEMENAGER		Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets : ANCIENS BUREAUX 90 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND 10600 LA CHAPPELLE-SAINT-LUC	
Dénomination du déchet Code déchet : 170601 *		Numéro de certificat d'acceptation préalable : 1278231-LMT	
Nom du matériau : LAINE DE VERRE AMIANTÉE NON INTÈGRE Code famille : 09 Tous matériaux contaminés susceptibles d'émettre		Quantité en tonnes estimée : 1.0	
Installation d'élimination prévue : SUEZ RR IWS MINER. LAIMONT ☒ Installation de stockage de déchets dangereux ☐ Vitrification ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante «lié» à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)			
Adresse, téléphone, mél, fax : ROUTE DE REIMS 55800 LAIMONT Tél/Fax : 03 29 78 73 50 03 29 78 74 64 Mél : accueil.laimont@sita.fr			
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus		Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur : 09/11/2020 p.o. <i>Matthieu Cardonnell</i>	Date et signature du Responsable Marvingt : 54380 DIEULOUARD Tél : 03 83 49 36 68

- A remplir par l'entreprise de travaux -

2. Entreprise de travaux : XARDEL DEMOLITION Qualification : 1552 N° registre du commerce : RCS B 443 773 411 N°SIRET : 44377341100022		Adresse, téléphone, fax, mél : SUR LE FERRET : 443 773 411 00022 - APE : 4' 54380 DIEULOUARD Tél/Fax : 0383493668 0383490477 Mél : jmathey@xardeldemolition.eu Responsable : M. MATHEY / LORRY MAIRE	
Consistance du déchet : Boues : ☐ Autre (préciser) : Hétérogènes Solide : ☐ Pulvérulent : ☐		Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) : UN 2590 Déchet Amiante, chrysotile, 9, III, (E)	
Date de remise au transport : 13/11/2020 Quantité en tonnes remise au transport : ☐ réelle : ☒ estimée :		Conditionnement : Palettes filmées : ☐ Racks : ☐ Double-sacs chargés en GC ou GRV : 5 Autre (précisez) : Numéros des scellés (à destination d'un site de stockage de déchets dangereux) :	Entreposage provisoire ☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON Transport multimodal : ☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus		Date et signature de l'entreprise de travaux : 54380 DIEULOUARD Tél : 03 83 49 36 68	Date et signature du Responsable Marvingt : 54380 DIEULOUARD Tél : 03 83 49 36 68

- A remplir par l'entreprise de transport -

3. Collecteur/transporteur XARDEL Récépissé n° : TR 54 607 2020 Département : 54 Limite de validité : 2020-2025 N° SIRET : 443 773 411 00022 Immatriculation du véhicule :		Siret : 443 773 411 00022 - APE : 4311Z Tél/Fax : 54380 DIEULOUARD Tél/Fax : 54380 DIEULOUARD Tél : 03 83 49 36 68	
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus		Date et signature de l'entreprise de transport : 54380 DIEULOUARD Tél : 03 83 49 36 68	Date et signature du Responsable Marvingt : 54380 DIEULOUARD Tél : 03 83 49 36 68

- A remplir par l'éliminateur après réception -

4. Éliminateur N° SIRET : Quantité reçue en tonnes : 0,248 T Lot accepté : ☒ OUI ☐ NON Date de réception : 13 NOV. 2020		Tél/Fax : Responsable : D. Laurent Date et motif du refus : Signature de l'éliminateur : Po	
Siret : 443 773 411 00022 - APE : 4311Z		Siret : 443 773 411 00022 - APE : 4311Z	

- A remplir par l'éliminateur après opération d'élimination -

5. Réalisation de l'opération : ☒ Installation de stockage de déchets dangereux ☐ Vitrification ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante «lié» à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)		Date de réalisation de l'opération : 13 NOV. 2020 Signature de l'éliminateur : Po	
---	--	--	--

L'original du bordereau suit le déchet



1606963

Rapport final de mesures d'empoussièrement

Rapport Final RF#	01-2020-05-007	Version :	2	Du :	19 novembre 2020
--------------------------	-----------------------	------------------	----------	-------------	-------------------------

Organisme intervenant	Client final	Adresse des prélèvements
Xardel Démolition 9, Rue Marie Marvingt 54380 Dieulouard	Speed Rehab 35, Rue de la Bienfaisance 75008 Paris	90, Boulevard Aristide Briand 10600 La Chapelle Saint Luc

La modification porte sur l'ajout du témoin N°5. La stratégie d'échantillonnage a été modifiée en ce sens.

#1 / INTRODUCTION

Le rapport final des mesures d'empoussièrement prend en compte les données détaillées de la stratégie d'échantillonnage mise en œuvre comprenant les objectifs de la demande et les modalités de réalisation, ainsi que les informations sur le prélèvement et l'analyse.

Le rapport final contient les écarts aux modes de prélèvement et aux méthodes d'analyses spécifiés.

#2 / OBJECTIF ET CONTEXTE DE LA PRESTATION

La stratégie d'échantillonnage et les prélèvements sont réalisés sous couvert de l'accréditation de Robinet Contrôle Environnemental.

L'analyse et le comptage des fibres d'amiante sont réalisés par un laboratoire partenaire accrédité pour les prestations demandées.

Ce rapport final des mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante tient en compte des exigences des normes et documents suivants :

- Norme NF EN ISO 16000-7 - Septembre 2007 - Air intérieur - Partie 7 : stratégie d'échantillonnage pour la détermination des concentrations en fibres d'amiante en suspension dans l'air.
- Guide d'application GA X46-033 - Août 2012 - Guide d'application de la norme NF EN ISO 16000-7 « Stratégie d'échantillonnage pour la détermination des concentrations en fibres d'amiante en suspension dans l'air ».
- NF X 43-050 : Qualité de l'air – Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission – Méthode indirecte.
- Guide prévention INRS ED 6091 version de décembre 2012-travaux de retrait ou d'encapsulation de matériaux contenant de l'amiante
- Document COFRAC LAB REF 26 : Exigences spécifiques pour l'accréditation des organismes procédant aux mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis.

#3 / PLANNING DES INTERVENTIONS

Etapes	Numéro (1)	Date	Commentaires
Envoi du devis	-	02/06/2020	-
Réception du devis signé	-	23/06/2020	-
Stratégie	-	23/06/2020	-
Visite(s) Préalable(s)	-	10/07/2020	-
Mesures initiales	1	10/07/2020	-
Mesures environnementales	2	16/07/2020	-
Mesures environnementales	3	21/07/2020	-
Mesures initiales	4	03/08/2020	-
<u>Mesures environnementales</u>	<u>5</u>	<u>08/10/2020</u>	-

(1) : Numéro, numéro de témoin et de semaine d'intervention

#4 / STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE

Type de stratégie	☒ Désamiantage ou SS4 ☐ Surveillance Périodique ☐ Restitution 2 ☐ Suite à incident ☐ Unité mobile de décontamination
-------------------	--

La stratégie d'échantillonnage est intégralement reprise en Annexe.

#5 / SYNTHÈSE

Désignation	Mesures		Ecart constatés	
	Prévues	Réalisées	Non réalisées	Ajoutées
Initiales	-	9	-	9
Pendant les travaux (statiques Lab Réf 26)	3	<u>6</u>	-	<u>3</u>
Statique Extérieur (HP Env)	3	<u>3</u>	-	-

Les mesures initiales G1 à G6 et G14 à G16 ont été ajoutées, ainsi que les mesures environnementales Q13, Q17 et R18.

5.1 Semaine d'intervention n° 1

#5.1.1 / Etat initial

Date semaine d'intervention	10/07/2020
-----------------------------	------------

Mesures	Rapports d'essai n°	Objectif (SA)	Concentration (2)	Evènements non prévus observés
* G1	RE# 01-2020-05-007-G1	< 0,3 f/L	< 0,86 f/L	-
* G2	RE# 01-2020-05-007-G2	< 0,3 f/L	< 0,87 f/L	-
* G3	RE# 01-2020-05-007-G3	< 0,3 f/L	< 0,87 f/L	-
* G4	RE# 01-2020-05-007-G4	< 0,3 f/L	< 0,87 f/L	-
* G5	RE# 01-2020-05-007-G5	< 0,3 f/L	< 0,87 f/L	-
* G6	RE# 01-2020-05-007-G6	< 0,3 f/L	< 0,87 f/L	-

(2) : Résultat en concentration.

Impacts des évènements non prévus observés
-

Appréciations sur la phase :
Six mesures ont été réalisées conformément aux exigences du GA X 46-033, ce qui permet de caractériser l'ensemble des zones homogènes A et B. Le résultat en concentration est inférieur à cinq fibres par litre (Cf. Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis).

Dans le cadre d'une zone homogène où plusieurs mesures sont réalisées, le résultat retenu est celui dont la valeur est la plus élevée.

5.2 Semaine d'intervention n° 2

#5.2.1 / Mesures statiques

Date semaine d'intervention	16/07/2020
-----------------------------	------------

Mesures	Rapports d'essai n°	Objectif (Concentration)	Concentration (2)	Evènements non prévus observés
* Q7	RE# 01-2020-05-007-Q7	< 5 f/L	< 4,72 f/L	-
* R8	RE# 01-2020-05-007-R8	< 5 f/L	< 4,72 f/L	-
* #ppb9	RE# 01-2020-05-007-#ppb9	< 5 f/L	< 4,72 f/L	-

(2) : Résultat en concentration.

Impacts des évènements non prévus observés
--

-

Appréciations sur la phase :

L'ensemble des résultats en concentration est inférieur à cinq fibres par litre (Cf. Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis).

5.3 Semaine d'intervention n° 3

#5.3.1 / Mesures statiques

Date semaine d'intervention	21/07/2020
-----------------------------	------------

Mesures	Rapports d'essai n°	Objectif (Concentration)	Concentration (2)	Evènements non prévus observés
* Q13	RE# 01-2020-05-007-Q13	< 5 f/L	< 4,72 f/L	-
* R11	RE# 01-2020-05-007-R11	< 5 f/L	< 4,72 f/L	-
* #ppb12	RE# 01-2020-05-007-#ppb12	< 5 f/L	< 4,72 f/L	-

(2) : Résultat en concentration.

Impacts des évènements non prévus observés
--

-

Appréciations sur la phase :

L'ensemble des résultats en concentration est inférieur à cinq fibres par litre (Cf. Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis).

5.4 Semaine d'intervention n° 4

#5.4.1 / Etat initial

Date semaine d'intervention	03/08/2020
-----------------------------	------------

Mesures	Rapports d'essai n°	Objectif (SA)	Concentration (2)	Evènements non prévus observés
* G14	RE# 01-2020-05-007-G14	< 0,3 f/L	< 0,87 f/L	-
* G15	RE# 01-2020-05-007-G15	< 0,3 f/L	< 0,87 f/L	-
* G16	RE# 01-2020-05-007-G16	< 0,3 f/L	< 0,87 f/L	-

(2) : Résultat en concentration.

Impacts des évènements non prévus observés
-

Appréciations sur la phase :

Trois mesures ont été réalisées conformément aux exigences du GA X 46-033, ce qui permet de caractériser l'ensemble de la zone homogène C.
Le résultat en concentration est inférieur à cinq fibres par litre (Cf. Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis).

Dans le cadre d'une zone homogène où plusieurs mesures sont réalisées, le résultat retenu est celui dont la valeur est la plus élevée.

5.5 Semaine d'intervention n° 5

#5.5.1 / Mesures statiques

Date semaine d'intervention	08/10/2020
-----------------------------	------------

Mesures	Rapports d'essai n°	Objectif (Concentration)	Concentration (2)	Evènements non prévus observés
* Q17	RE# 01-2020-05-007-Q17	< 5 f/L	< 4,72 f/L	-
* R18	RE# 01-2020-05-007-R18	< 5 f/L	< 4,72 f/L	-
* #ppb10	RE# 01-2020-05-007-#ppb10	< 5 f/L	< 4,71 f/L	-

(2) : Résultat en concentration.

Impacts des évènements non prévus observés
-

Appréciations sur la phase :

L'ensemble des résultats en concentration est inférieur à cinq fibres par litre (Cf. Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis).

ANNEXES

Stratégie

Stratégie d'échantillonnage Concernant le désamiantage

Contrat ou Devis :	01-2020-05-007
Référence Client :	XARDEL
Référence Strat / version n° :	01-2020-05-007 / 5

Belleville-sur-Meuse, le 08 octobre 2020
148 Boulevard de FINLANDE
54340 POMPEY

Dossier : SPEED REHAB

Adresse du site à désamianter : 90 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

#1 / MODIFICATIONS

- Ajout de mesures initiales dans le 1^{er} étage et le grenier 1
- Ajout de mesures initiales supplémentaires dans le grenier 2
- Ajout mesure zone de récupération
- Ajout processus PX-020
- Ajout mesure Q17 et R18

#2 / REFERENCES REGLEMENTAIRES

Code du travail
• Arrêté du 14 août 2012 relatif aux conditions de mesurage des niveaux d'empoussièrement, aux conditions de contrôle du respect de la valeur limite d'exposition professionnelle aux fibres d'amiante et aux conditions d'accréditation des organismes procédant à ces mesurages. • Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante Modifié par Décret n°2013-594 du 5 juillet 2013 - art. 7. • Décret n° 2015-789 du 29 juin 2015 relatif aux risques d'exposition à l'amiante.
Code de la santé publique
• Arrêté du 19 août 2011 relatif aux modalités de réalisation des mesures d'empoussièrement dans l'air des immeubles bâtis. • Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis.
Normes et textes de référence
• Norme NF EN ISO 16000-7 - Septembre 2007 - Air intérieur - Partie 7 : stratégie d'échantillonnage pour la détermination des concentrations en fibres d'amiante en suspension dans l'air. • Guide d'application GA X46-033 - Août 2012 - Guide d'application de la norme NF EN ISO 16000-7 « Stratégie d'échantillonnage pour la détermination des concentrations en fibres d'amiante en suspension dans l'air ». • NF X 43-050 : Qualité de l'air – Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission – Méthode indirecte. • NF X 43-269 : Qualité de l'air – Air des lieux de travail – Prélèvement sur filtre à membrane pour la détermination de la concentration en nombre de fibres par les techniques de microscopie : MOCP, MEBA et META, comptage par MOCP. • Guide prévention INRS ED 6091 version de décembre 2012-travaux de retrait ou d'encapsulation de matériaux contenant de l'amiante • Document COFRAC LAB REF 26 : Exigences spécifiques pour l'accréditation des organismes procédant aux mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis.

- Document COFRAC LAB REF 28 : Exigences spécifiques pour l'accréditation des organismes procédant aux mesurages des niveaux d'empoussièrement de fibres d'amiante au poste de travail.

Note : Les éléments ci-dessous reflètent l'étude au moment de la consultation d'entreprise, ils sont susceptibles d'évoluer en fonction du contexte réel de l'organisation de chantier ou des locaux, des délais d'intervention et des constats faits par le responsable d'intervention ou les préleveurs. La stratégie à ce stade doit être lue comme un programme minimal qui peut être complété en fonction des objectifs propres de l'entreprise. Il est rappelé au client qu'il est du ressort de l'employeur de consulter le CHSCT et le médecin du travail (article R 4412-105 du code du travail) sur le projet de stratégie et de nous en transmettre les éventuelles observations.

#3 / LEXIQUE

BE : Bon état
Ca : Concentration attendue
CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
GES : Groupe d'exposition similaire
Hp Env : Hors Programme Environnementale
MPCA : Matériaux ou produits contenant de l'amiante
NC : Non-connu / Non communiqué
PU : Pièce Unitaire
Sa : Sensibilité analytique
SCOLA : Système de collecte des informations des organismes accrédités
Tmin : Durée minimum
Tr : Durée représentative
Tsat : Durée de saturation
ZH : Zone Homogène

#4 / DOCUMENTS FOURNIS

- Plan de retrait n°20-022
- Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition n°27257 SPEED REHAB 08.02.19 A

#5 / OBJECTIF(S) DE LA STRATEGIE

Cette stratégie s'applique pour des mesures :

- Dans les immeubles bâtis LAB REF 26
- Au poste de travail LAB REF 28
- En air extérieur HP Env

#6 / MPCA OBSERVES

- Plaques ondulées en amiante ciment
- Conduit
- Débris
- Plaques planes
- Tampon bitumineux

#7 / DUREE DES TRAVAUX DE RETRAIT/ENCAPSULEMENT

- 1 semaine en extérieur

#8 / PROCESSUS

Liste des processus/phases opérationnelles concernant le retrait des MPCA				
Référence du processus	Intitulé	Objectif	Séquençage	Informations complémentaires
PX-059	Conduit de fluide en amiante ciment	J Validation de processus		
PX-121	Elément en amiante ciment stockés ou abandonnés	J Validation de processus		

#9 / DANS LE CADRE LAB REF 26 : ETAT INITIAL

9.1 Périmètre d'investigation

1^{er} étage : une pièce et couloir

Grenier 1

Grenier 2

9.2 Zones homogènes

Zone homogène (selon GA X46-033, 3.1.16) : Partie d'un immeuble bâti ayant des caractéristiques similaires telles que :

- Le type ou les types de matériaux ou produits contenant de l'amiante ;
- La protection du ou des matériaux ou produits et l'étanchéité de cette protection ;
- L'état et l'étendue de la dégradation éventuelle de ces matériaux ou produits ;
- L'exposition du matériaux ou produit à la circulation d'air ;
- L'exposition du matériaux ou produit aux chocs et vibrations ;
- L'usage en cours des locaux, caractérisé notamment par le nombre de personne pouvant être accueillies et le type d'activité à proximité du matériau ou produit.

Une zone homogène peut être continue (tous les locaux la constituant sont contigus) ou discontinue (les locaux la constituant peuvent être non contigus, sur un niveau ou plusieurs niveaux d'un même bâtiment).

NOTE : Dans le cas d'un confinement partiel d'un volume dans un local, la totalité du volume du local doit être prise en compte pour la réalisation des mesurages après déconfinement.

Zone Homogène A	Locaux :	Une pièce et couloir – 1 ^{er} étage	
MPCA	État de dégradation	Protection en place	
		Type	Étanchéité
Plaques amiante ciment	Non communiqué	Aucune	Aucune
Conditions d'exposition des MPCA			
Circulation d'air		Moyenne	
Chocs et vibrations		Moyen	
Usage des locaux	Activité	Administratif	
	Fréquentation	Journalière	

Zone Homogène B	Locaux :	Grenier 1	
MPCA	État de dégradation	Protection en place	
		Type	Étanchéité
Plaques amiante ciment	Dégradé	Aucune	Aucune
Conditions d'exposition des MPCA			
Circulation d'air		Moyenne	
Chocs et vibrations		Moyen	
Usage des locaux	Activité	Administratif	
	Fréquentation	Périodique	

Zone Homogène C	Locaux :	Grenier	
MPCA	État de dégradation	Protection en place	
		Type	Étanchéité
Plaques amiante ciment	Dégradé	Aucune	Aucune
Conditions d'exposition des MPCA			
Circulation d'air		Moyenne	
Chocs et vibrations		Moyen	
Usage des locaux	Activité	Administratif	
	Fréquentation	Périodique	

9.3 Nombre de pièces unitaires

Zone homogène	Nombre de pièces unitaires	Observations
A	3	Une pièce (< 100 m ²) : 1 Pu Couloir (30m) : 2 Pu
B	5	Grenier 1 (310 m ²) : 5 Pu
C	5	Grenier (350 m ²) : 5 Pu

9.4 Nombre de prélèvements

Zone homogène	Nombre de pièces unitaires	Nombre de prélèvements
A	3	3
B	5	3
C	5	3

9.5 Localisation des prélèvements

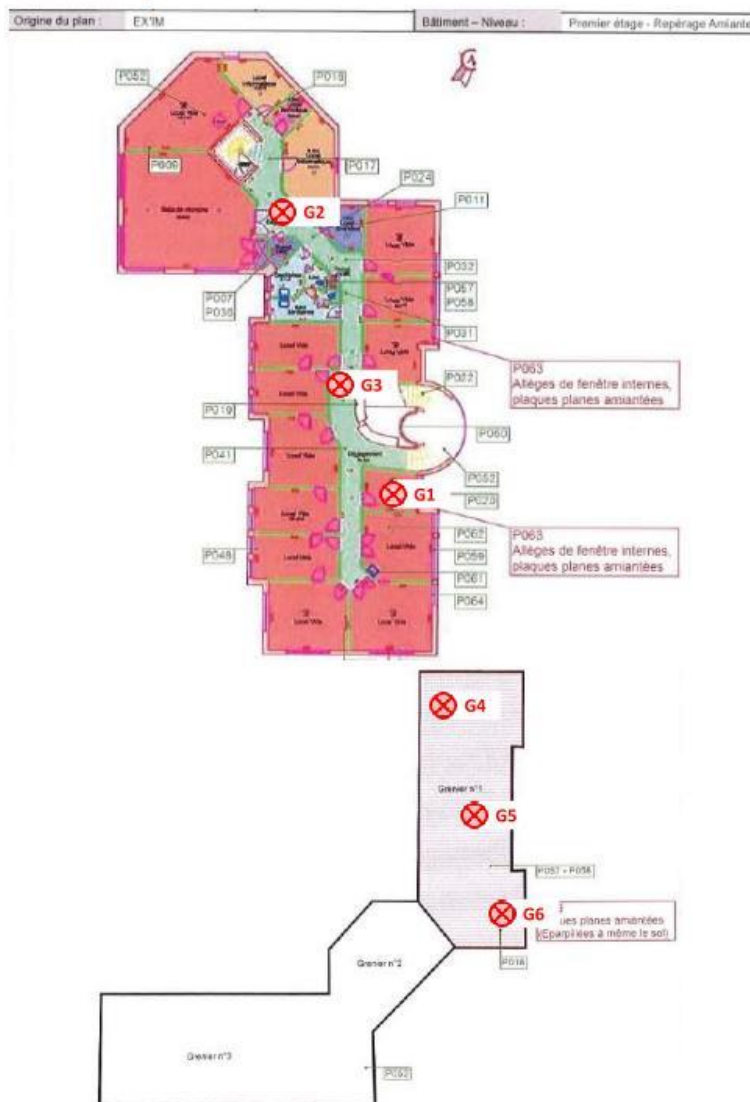
Zone homogène	Nombre de prélèvements	Localisation des prélèvements
A	3	Prélèvement 1 : dans la pièce Prélèvement 2 : dans le couloir Prélèvement 3 : dans le couloir
B	3	Prélèvement 4 : dans le grenier 1 Prélèvement 5 : dans le grenier 1 Prélèvement 6 : dans le grenier 1
C	3	Prélèvement 14 : dans le grenier Prélèvement 15 : dans le grenier Prélèvement 16 : dans le grenier

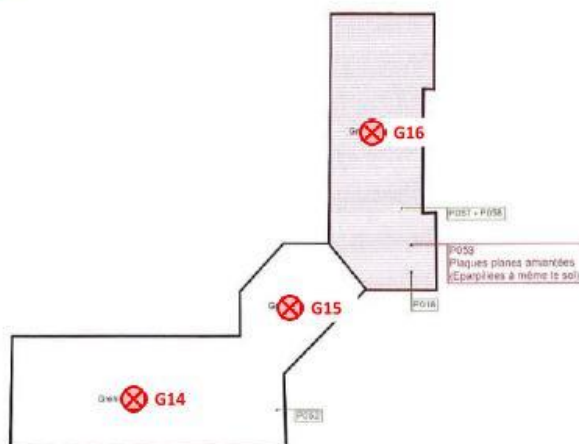
9.6 Conditions des prélèvements

Zone homogène	Période(s) / Durée des prélèvements	Condition des prélèvements (1)
A	24h minimum	Prélèvements réalisés pendant les périodes représentatives de l'activité dont les périodes d'activités maximales et dans les conditions habituelles d'utilisation des locaux (ventilation, chauffage) ou Prélèvements réalisés avec simulation de l'occupation humaine si circulation d'air insuffisante et non représentative
B	24h minimum	Prélèvements réalisés pendant les périodes représentatives de l'activité dont les périodes d'activités maximales et dans les conditions habituelles d'utilisation des locaux (ventilation, chauffage) ou Prélèvements réalisés avec simulation de l'occupation humaine si circulation d'air insuffisante et non représentative

(1) : Occupé, inoccupé, avec ou sans simulation

9.7 Croquis – Schéma – phase initiale





Ces plans sont donnés à titre informatif, les emplacements des installations sont susceptibles d'être modifiés en fonction des contraintes de chantier

#10 / DANS LE CADRE DU LAB REF 26 : PENDANT LES TRAVAUX

La fréquence et le nombre de mesures à réaliser dépendant du niveau d'empoussièrement et de la durée du chantier et de l'occupation des locaux attendu :

- Niveau 1

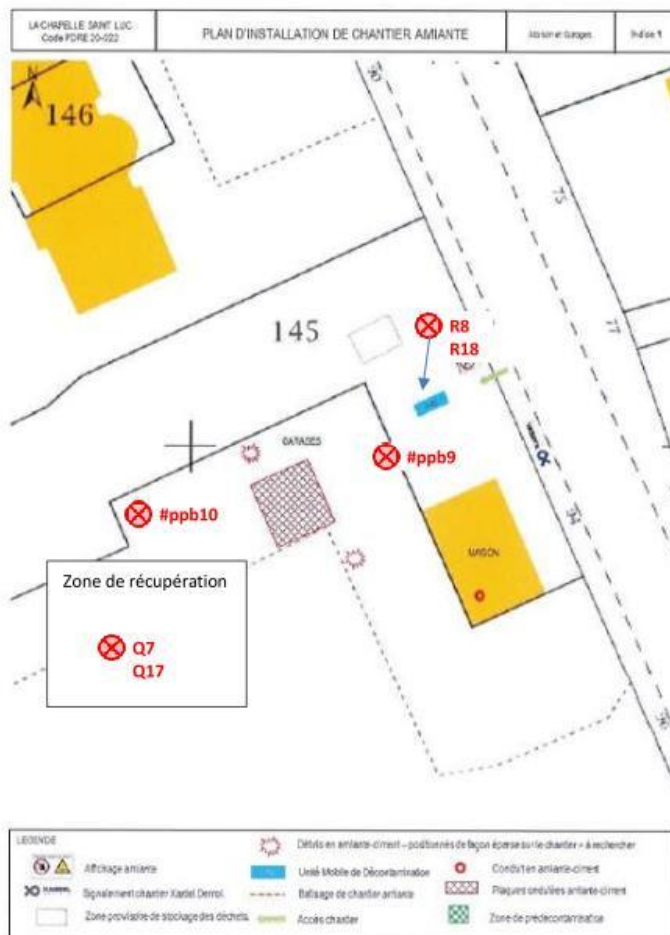
10.1 Prélèvement statique

#10.1.1 / Objectif Q et R

Objectif *Q : Zone de récupération, durée au moins 4h (au minimum 1 fois par semaine)

Objectif *R : Zone vestiaire de l'unité mobile, durée au moins 4h (au minimum 1 fois par semaine)

#10.1.2 / Croquis – Schéma – phase de travaux





Ces plans sont donnés à titre informatif, les emplacements des installations sont susceptibles d'être modifiés en fonction des contraintes de chantier.

#11 / DANS LE CADRE DU LAB REF 28 : PRELEVEMENT SUR OPERATEUR

#11.1.1 / Mesure sur lieux de travail

Contexte, objectifs et objet du mesurage :

Référence et indice :	PX-059	Objectif :	Chantier Validation (J)
Type de prélèvement :	Individuel	Objet du mesurage :	Processus et phase(s) opérationnelle(s)
Contexte :	Cadre SS3		

Données sur le processus :

Nature du MPCA : Conduit de fluide en amiante ciment

Nature de l'amiante : Chrysotile

Technique mise en œuvre : Retrait mécanique à l'aide d'un burineur

Moyens de protection collectives prévus : Pulvérisation

Tâches / Phases opérationnelles :

Phases opérationnelles indissociable du processus : Oui

Justification : La progression des opérateurs nécessite l'évacuation des déchets

Durée de la mise en œuvre et environnement :

Nombre de jours :	1 jours	Environnement, activités connexes et tout élément de variabilité liés aux MPC constitutifs du processus susceptible d'impacter le résultat :	-
Nombre de séquences par jour :	3		
Durée d'une séquence :	2H00 min		

Données techniques :

Processus :	Conduit de fluide en amiante ciment	SA visée :	1 f/l
Concentration attendue :	3,13 f/l	Charge en poussière attendue :	Fort
Arrêt de comptage (plus de 100 f) :	Non	Nature des poussières :	Autre

Constitutions du GES :

Personnels			Nombre d'opérateur par GES :	Nombre de filtre par opérateur :
Nombre d'encadrant :	Nombre d'opérateur :	Répartitions des tâches :		
1	2	Polyvalence	2	2 maximum

Processus :	Tr :	Tmin :	Tsat :	Nombre de filtre :	Durée par filtre :	Analyse :
	60 min	223 min	30 min	8	30 min	Analyse séparée des filtres.

Contexte, objectifs et objet du mesurage :

Référence et indice :	PX-121	Objectif :	Chantier Validation (I)
Type de prélèvement :	Individuel	Objet du mesurage :	Processus et phase(s) opérationnelle(s)
Contexte :	Cadre SS3		

Données sur le processus :

Nature du MPCA : Element en amiante ciment

Nature de l'amiante : Chrysotile

Technique mise en œuvre : Ramassage manuel

Moyens de protection collectives prévus : Pulvérisation

Tâches / Phases opérationnelles :

Phases opérationnelles indissociable du processus : Oui

Justification : La progression des opérateurs nécessite l'évacuation des déchets

Durée de la mise en œuvre et environnement :

Nombre de jours :	1 jours	Environnement, activités connexes et tout élément de variabilité liés aux MPC constitutifs du processus susceptible d'impacter le résultat :	-
Nombre de séquences par jour :	3		
Durée d'une séquence :	2H00 min		

Données techniques :

Processus :	Element en amiante ciment stockes ou abandonnes	SA visée :	1 f/l
Concentration attendue :	99,78 f /l	Charge en poussière attendue :	Moyen
Arrêt de comptage (plus de 100 f) :	Non	Nature des poussières :	Autre

Constitutions du GES :

Personnels			Nombre d'opérateur par GES :	Nombre de filtre par opérateur :
Nombre d'encadrant :	Nombre d'opérateur :	Répartitions des tâches :		
1	2	Polyvalence	2	2 maximum

Processus :	Tr :	Tmin :	Tsat :	Nombre de filtre :	Durée par filtre :	Analyse :
	60 min	223 min	10243 min	4	60 min	Analyse conjointe de fractions identiques des filtres

Contexte, objectifs et objet du mesurage :

Référence et indice :	PX-020	Objectif :	Chantier Validation (I)
Type de prélèvement :	Individuel	Objet du mesurage :	Processus et phase(s) opérationnelle(s)
Contexte :	Cadre SS3		

Données sur le processus :

Nature du MPCA : Plaques ondulées en amiante ciment

Nature de l'amiante : Chrysotile

Technique mise en œuvre : Retrait mécanique à l'aide d'une déboulonneuse par le dessus

Moyens de protection collectives prévus : Pulvérisation

Tâches / Phases opérationnelles :

Phases opérationnelles indissociable du processus : Oui

Justification : La progression des opérateurs nécessite l'évacuation des déchets

Durée de la mise en œuvre et environnement :

Nombre de jours :	1 jours	Environnement, activités connexes et tout élément de variabilité liés aux MPC constitutifs du processus susceptible d'impacter le résultat :	-
Nombre de séquences par jour :	3		
Durée d'une séquence :	2h00 min		

Données techniques :

Processus :	Plaques ondulées en amiante ciment	SA visée :	1 f/l
Concentration attendue :	1,47 f /l	Charge en poussière attendue :	Faible
Arrêt de comptage (plus de 100 f) :	Non	Nature des poussières :	Autre

Constitutions du GES :

Nombre d'encadrant :	Personnels		Nombre d'opérateur par GES :	Nombre de filtre par opérateur :
	Nombre d'opérateur :	Répartitions des tâches :		
1	2	Polyvalence	2	2 maximums

Processus :	Tr :	Tmin :	Tsat :	Nombre de filtre :	Durée par filtre :	Analyse :
	60 min	223 min	695238 min	4	60 min	Analyse conjointe de fractions identiques des filtres

#12 / DANS LE CADRE DU HP ENV

L'objectif retenu est/sont le/les suivant/suivants :

- Protection des populations dans le cadre réglementaire (selon R4412-128 alinéa 5) pendant les travaux

12.1 Secteurs d'intervention

Zone	MPCA	Eléments concernés
1	Plaques ondulées en amiante ciment	Toit
2	Débris	Sol
3	Conduit	Façade

12.2 Conditions de prélèvements

Les conditions météorologiques doivent être les suivantes afin de garantir une mesure correcte :

Paramètres	Exigences
Direction du vent	Consignée
Force du vent	Limite maximale < 5 m/s sur 90% du temps de mesure
Pluie (Brumes et brouillard)	Absence sur 90% du temps de mesure
Hygrométrie	Limite maximale < 90% sur 90% du temps de mesure
Température	Entre 0°C et 35°C sur 90% du temps de mesure
Pression	Entre 950 et 1050 mbar
Durée des mesures	Minimale 4h

12.3 Cas de figures retenus par secteur, nombre de prélèvements et conditions de prélèvement en extérieur

En fonction de(s) l'objectif(s) défini(s), nous avons retenus les cas de figures suivants pour chaque secteur :

Secteur :		1			
Objectif Retenu	Cas de figures retenus				Numéro
		Nombre de prélèvement	Nombre de semaine		
☐ Mesures dans le cadre de la protection des travailleurs : recherche de la concentration la plus défavorable					
☐ Protection des populations hors cadre réglementaire, en dehors de travaux					
☒ Protection des populations dans le cadre réglementaire (selon R4412-128 alinéa 5) pendant les travaux	31 32 33	1	1		9
☐ Protection des populations hors cadre réglementaire pendant les travaux					

Secteur :		2			
Objectif Retenu	Cas de figures retenus				Numéro
		Nombre de prélèvement	Nombre de semaine		
☐ Mesures dans le cadre de la protection des travailleurs : recherche de la concentration la plus défavorable					
☐ Protection des populations hors cadre réglementaire, en dehors de travaux					
☒ Protection des populations dans le cadre réglementaire (selon R4412-128 alinéa 5) pendant les travaux	31 32 33	1	1		10
☐ Protection des populations hors cadre réglementaire pendant les travaux					

Secteur :		3			
Objectif Retenu		Cas de figures retenus	Nombre de prélèvement	Nombre de semaine	Numéro
☐	Mesures dans le cadre de la protection des travailleurs : recherche de la concentration la plus défavorable				
☐	Protection des populations hors cadre réglementaire, en dehors de travaux				
☒	Protection des populations dans le cadre réglementaire (selon R4412-128 alinéa 5) pendant les travaux	31 32 33	1	1	12
☐	Protection des populations hors cadre réglementaire pendant les travaux				

Note : Selon les conditions météorologiques et la topographie relater le jour de l'intervention, l'implantation des prélèvements peut être modifiée. Selon les circonstances, les mesures peuvent quant à elle être annulées. La localisation des prélèvements se fera en fonction du cas de figure retenu, et le nombre de prélèvements préconisés est le cas de figure majorant. Selon les circonstances constatées sur place, le nombre de prélèvement pourra être minoré.

12.1 Croquis – Schéma

Voir paragraphe 8.1.2

#13 / RECAPITULATIF

* Mesures statiques dans le cadre du lab réf 26 :

Modèles de tête de prélèvement : PA7 ou Airspyre

Objectif	Référence	Nombre	Numéro	Simulation	Durée
Etat initial (Plaques amiante ciment)	G	3	1 à 3	- Si maintenu en activité : Conditions habituelles d'utilisation (ventilation, chauffage, clim, ...) - Si non occupé : Simulation de l'occupation si circulation d'air insuffisante et non représentative	Au moins 24h
Etat initial (Plaques amiante ciment)	G	3	4 à 6	- Si maintenu en activité : Conditions habituelles d'utilisation (ventilation, chauffage, clim, ...) - Si non occupé : Simulation de l'occupation si circulation d'air insuffisante et non représentative	Au moins 24h
Etat initial (Plaques amiante ciment – Grenier 2)	G	3	14 à 16	- Si maintenu en activité : Conditions habituelles d'utilisation (ventilation, chauffage, clim, ...) - Si non occupé : Simulation de l'occupation si circulation d'air insuffisante et non représentative	Au moins 24h
Zone de récupération	Q	3	7 13 17	-	Au moins 4h
Zone vestiaire de l'unité mobile	R	3	8 11 18	-	Au moins 4h

* Mesures opérateurs dans le cadre du lab réf 28 :

Objectif	Référence	GEH	Nombre de filtre	Numéro	Durée en minutes	Commentaire
Evaluation processus Conduit en amiante ciment Processus PX-059	J	1	8	1101 à 1108	30	Par burinage
Evaluation processus Eléments en amiante ciment stockés Processus PX-121	J	2	4	1201 à 1204	60	
Evaluation processus Plaques ondulées Processus PX-020	J	3	4	1301 à 1304	60	

*** Mesures Statique en extérieur le cadre du HP Env :**

Modèles de tête de prélèvement : PA7 ou Airspyre

Objectif	Référence	Nombre	Numéro	Durée en heures
Protection des populations dans le cadre réglementaire R4412-128 alinéa 5 lors de travaux	#ppb	1	9	Au moins 4h
Protection des populations dans le cadre réglementaire R4412-128 alinéa 5 lors de travaux	#ppb	1	10	Au moins 4h
Protection des populations dans le cadre réglementaire R4412-128 alinéa 5 lors de travaux	#ppb	1	12	Au moins 4h

Validé par :

Nom : Charles ROBINET
Date : 08 octobre 2020

Fonction : Responsable stratégie d'échantillonnage
Visa :



#14 / ANNEXES

14.1 Objectif des mesures

→ État initial

Objectif	Matériaux concernés	Méthodes de prélèvement
G	Tous les matériaux et produits contenant de l'amiante	NF X 43-050
Question	Quelle est la concentration de référence en fibres d'amiante en suspension dans l'air devant servir d'élément de comparaison pour les effets d'une activité ?	
Objectifs des mesures	Déterminer la concentration en fibres d'amiante des locaux directement ou indirectement affectés par la réalisation des travaux. Pouvoir comparer des valeurs « avant, pendant et après travaux ». Cette mesure est appelée « état initial ».	
Conditions de prélèvement	Méthode : <u>Locaux de vie maintenus en activité</u> Prélèvement réalisé pendant les périodes représentatives de l'activité humaine dont les périodes d'activités maximales Prélèvement réalisé dans les conditions habituelles d'utilisation des locaux (ventilation, chauffage, climatisation, ...) <u>Locaux de vie évacués ou locaux occasionnellement visités</u> Prélèvement réalisé avec simulation de l'occupation humaine si circulation d'air insuffisante et non représentative Durée : Au moins 24 h Volume : De l'ordre de 10 m ³ Recommandation : Prélèvement réalisé moins d'un mois avant le début de ces travaux	
Référence réglementaire	Article R4412-127 du Code du Travail	

→ Validation de processus

Objectif	Matériaux concernés	Méthodes de prélèvement
J	Tous les matériaux et produits contenant de l'amiante	XP X 43-269
Question	Quelle est la concentration de fibres d'amiante en suspension dans l'air lors de l'activité du travailleur lors de l'évaluation ou de la validation du processus ? Les moyens de prévention prévus et mis en œuvre sont-ils adaptés au niveau d'empoussièrement mesuré ?	
Objectifs des mesures	Évaluer l'empoussièrement de l'air par des fibres d'amiante, au cours des différentes phases opérationnelles, afin d'estimer le risque d'inhalation compte-tenu du facteur de protection assigné de l'appareil de protection respiratoire mis à disposition des travailleurs, suite à l'analyse de risques dans le but d'abaisser au maximum ce risque et de permettre le calcul de l'exposition. Valider les processus de travail.	
Conditions de prélèvement	Méthode : Prélèvement réalisé dans la zone respiratoire de l'opérateur au poste de travail Durée : Selon XP X 43-269	
Référence réglementaire	Articles R4412-98 et R4412-126 du Code du Travail	

→ Contrôle zone de récupération

Objectif	Matériaux concernés	Méthodes de prélèvement
Q	Tous les matériaux et produits contenant de l'amiante	NF X 43-050
Question	Quelle est la concentration de fibres d'amiante en suspension dans l'air dans la zone de récupération ?	
Objectifs des mesures	Déterminer la concentration en fibres d'amiante en suspension dans l'air de la zone de récupération afin de s'assurer que le travailleur n'est pas exposé à l'inhalation de fibres d'amiante lorsqu'il ne porte pas sa protection respiratoire.	
Conditions de prélèvement	Méthode : Prélèvement statique Durée : Pendant la journée de travail avec un minimum de 4 h Fréquence : Selon l'analyse de risques, au minimum une fois par semaine	
Référence réglementaire	Article R4412-128 du Code du Travail / Consigne : ≤ 5 fibres/litre	

→ Contrôle zone vestiaire

Objectif	Matériaux concernés	Méthodes de prélèvement
R	Tous les matériaux contenant de l'amiante	NF X 43-050
Question	Quelle est la concentration de fibres d'amiante en suspension dans l'air dans le compartiment vestiaire de l'unité mobile de décontamination ?	
Objectifs des mesures	Déterminer la concentration en fibres d'amiante en suspension dans l'air de la zone vestiaire de l'unité mobile de décontamination afin de s'assurer que le travailleur n'est pas exposé à l'inhalation de fibres d'amiante lorsqu'il ne porte pas sa protection respiratoire.	
Conditions de prélèvement	Méthode : Prélèvement statique devant inclure les phases d'entrée et de sortie Durée : Pendant la journée de travail avec un minimum de 4 h Fréquence : Selon l'analyse de risques, au minimum une fois par semaine	

→ **Objectif 2 : Protection des populations dans le cadre réglementaire lors travaux de désamiantage**

Objectif	Matériaux concernés	Méthodes de prélèvement
#ppb	Tous les matériaux et produits contenant de l'amiante	NF X 43-050
Question	Quelle est la concentration en fibres d'amiante en suspension dans l'air ambiant en limite de la zone de chantier, lors de travaux de désamiantage extérieur	
Objectifs des mesures	Déterminer la concentration en fibres d'amiante en limite de chantier	
Conditions de prélèvement	Méthode : Prélèvement réalisé pendant les périodes représentatives de l'activité de travail dont les périodes d'activités maximales Vent inférieur à 4 m/s (14.4 km/h) sur plus de 90% du temps de prélèvement Absence de pluie, brouillard, brume sur plus de 90% du temps de prélèvement Hygrométrie inférieure à 90% Température comprise entre 0°C et 40°C Pression comprise entre 950 et 1050 mbar Durée : Au moins 4 h Volume : De l'ordre de 1.6 m³ Recommandation : Suivre les cas de figures préconisés	
Référence réglementaire	Article 4412-128 alinéa 5	

14.1 Choix des cas de figures dans le cadre de la protection des populations, dans le cadre réglementaire, lors de travaux

Cas de figure 31 : Sous le vent (Toit / Bardage / Retrait conduit extérieur / Zone débris)

Conditions / Exigences	Conséquence	
Nombre de prélèvement imposé	1	
Nb Prélèvement facultatif	0	
Absence de vent	Faire la mesure (dispersion naturelle)	
Condition de position	En limite de chantier, sous le vent avec un angle de +/- 30°	
Conditions de placement de la tête de prélèvement	1,50 m	
Durée	4h00	

Cas de figure 32 : Vent de biais avec Obstacle (Bardage par exemple)

Conditions / Exigences	Conséquence	
Nombre de prélèvement imposé	1	
Nb Prélèvement facultatif	1	
Absence de vent	Faire la mesure (dispersion naturelle)	
Conditions de placement de la tête de prélèvement	1,50 m	
Durée	4h00	

Cas de figure 33 : Contre le vent, obstacle (Bardage)

Conditions / Exigences	Conséquence	
Nombre de prélèvement imposé	2	
Nb Prélèvement facultatif	1	
Absence de vent	Faire la mesure (dispersion naturelle)	
Conditions de placement de la tête de prélèvement	1,50 m	
Durée	4h00	

14.2 Processus client

 XARDEL SOLUTIONS		FICHE DE PROCESSUS AMIANTE				Dernière mise à jour : 30/10/2019	
PX-059		MATÉRIAU CONTENANT DE L'AMIANTE	TECHNIQUE DE RETRAIT	MOYENS DE PROTECTION COLLECTIVE		Estimation niveau d'empoussièrement	
		CONDUIT DE FLUIDE EN AMIANTE-CIMENT	RETRAIT MANUEL PAR SURINAGE	AGENTS SURFACTANTS - POLYANE DE PROPRETÉ		Niveau 1 < 100 ff	
		Dernières mesures d'autocontrôle sur l'année en cours					
META		31/03/2019 TS-006 MOUTIERS	3,50 fibres / litre d'air SA : 234				
		Derniers chantiers de validation sur l'année en cours					
META							
ETAPE EMISSIVE		DESCRIPTIF	EPI	EPC	RISQUES INDUITS		REFERENCES PROCEDURES
PROTECTION DU CONDUIT		Pulvérisation d'un agent surfactant sur le conduit en amiant-ciment puis pose d'un film de protection autour du conduit et à proximité des zones de travail (polyane de propreté) sur les surfaces non décontaminables	Combinaison de catégorie 3 type 5-6 - Gants et bottes étanches - Masque complet à ventilation assistée	Agents surfactants - Polyane de confinement / pré-conditionnement du conduit.	Chute de hauteur		Formation adéquate (CACES - Echafaudage - Hamais)
LIBERATION DU CONDUIT		Libération du conduit par démolition amorce de la maçonnerie au bûcheur		Polyane de conditionnement du conduit.	Choc	Port de gants de démolition - Ref. DUER XARDEL DEMOL	
DESEMBOTTAGE DU CONDUIT		Désembottage manuel du conduit en amiant-ciment puis conditionnement sur place à l'aide d'un film polyane			Troubles Musculo-squelettiques	Respect des durées de vacation et alternance des phases de travail	
					Inhalation de fibres	Formation du personnel Mesures META sur opérateur	
DECONTAMINATION		Sortie de zone des opérateurs selon la procédure de décontamination		Sas personnel de décontamination 5 compartiments	Malaise		Respect du temps de travail Fiches de Premiers secours
		Si résultats < 40 fibres / litres - poursuite du processus					
		Si résultats > 40 ff & < 80 ff - augmenter la quantité de surfactant					
		Si résultats > 80 ff & < 100 ff - aspiration à la source continue					

Valeur limite d'exposition professionnelle : 10 fibres / litre pour 8 heures de travail

Estimation de la VLEP pour ce processus : 0,62 fibres / litre pour une journée de 8 heures de travail

		FICHE DE PROCESSUS AMIANTE			Dernière mise à jour : 06/12/2019
PX-121	MATÉRIAU CONTENANT DE L'AMIANTE	TECHNIQUE DE RETRAIT	MOYENS DE PROTECTION COLLECTIVE	Estimation niveau d'empoussièrement	
	ELEMENT EN AMIANTE-CIMENT STOCKES OU ABANDONNES	RAMASSAGE MANUEL ET CONDITIONNEMENT	AGENTS SURFACTANTS	Niveau 2	
Chantiers tests et de validation		Dernières mesures d'autocontrôle sur l'année en cours			
META					
Derniers chantiers de validation sur l'année en cours					
META					
ETAPE EMISSIVE	DESCRIPTIF	EPI	EPC	RISQUES INDUITS	MOYENS PREVENTIFS
RAMASSAGE ET CONDITIONNEMENT	Pulvériser un agent surfactant sur les éléments intègres stockés puis procéder à leur conditionnement selon la procédure indiquée dans le plan de retrait amiante	Combinaisons type 5-6 avec couvertures thermosoudées Gants latex et bottes PVC Masque complet à ventilation assistée	Film polyane de propreté - Brumisateur de zone	Inhalation de fibres	Formation du personnel Mesures META
				Coupure, choc	Respect du temps de travail Fiches de Premiers secours
DECONTAMINATION	Sortie de zone des opérateurs selon la procédure de décontamination		Unité Mobile de Décontamination	Si résultats < 40 fibres / litres - poursuite du processus Si résultats > 40 ff & < 80 ff - augmenter la quantité de surfactant Si résultats > 80 ff & < 100 ff - aspiration à la source continue	
Valeur limite d'exposition professionnelle : 10 fibres / litre pour 5 heures de travail			Estimation de la VLEP pour ce processus :		fibres / litre pour une journée de 8 heures de travail

Valeur limite d'exposition professionnelle : 10 fibres / litre pour 8 heures de travail

Estimation de la VLEP pour ce processus : fibres / litre pour une journée de 8 heures de travail

#15 / VALIDATION DE LA STRATEGIE

	NOM	DATE	REMARQUES	SIGNATURE
Approbation par le donneur d'ordre ou l'encadrement technique				
Approbation par le médecin du travail				
Approbation par le CHSCT ou les délégués du personnel				
Observations				

Ce document est à nous retourner complété et signé. Sans retour de votre part dans les 15 jours, ce document sera considéré comme accepté.

Fiche de validation de stratégie suite à visite préalable			
	Référence : SE106	Version : 1	Date d'application : 18/02/2019
Page : 1/1			
Fiche de validation de stratégie suite à visite préalable			
Stratégie n° :	01-2020-05-007	☐ Visite réalisée sur site préalablement à la campagne de prélèvement	
Adresse :	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	☒ Visite réalisée le jour même des mesures, mais avant réalisation de celles-ci	
L'adresse du lieu de prélèvement est-elle exacte ?			☒ Oui ☐ Non
Si non, précisez :			
Zone Homogène Concernée :		A	
Liste des Locaux / Pièces compris dans la zone :			
1er étage : 1 pièce et couloir			
Type(s) de MPCA contenus dans la zone homogène :			
Plaques amiante ciment			
Aucun autre MPCA visibles que ceux contenus dans dans chaque pièce de la ZH sont observables ?			☒ Oui ☐ Non
L'état de dégradation de chaque type de MPCA de la zone est-il identique ?			☒ Oui ☐ Non
Les types protections mises en place (ou l'absence de protection) sont elles les mêmes dans chaque pièce de la ZH concernées			☒ Oui ☐ Non
L'étanchéité des protections est-elle la même dans chaque pièce comprise dans la zone homogène			☒ Oui ☐ Non
Les circulations d'air sont-elles les mêmes dans chaque pièce de la ZH			☒ Oui ☐ Non
Chaque pièce de la zone homogène est-elle soumise aux mêmes chocs et vibrations.			☒ Oui ☐ Non
L'activité dans chaque pièce de la ZH est-elle la même ?			☒ Oui ☐ Non
La fréquentation pour chaque pièce de la ZH est-elle la même ?			☒ Oui ☐ Non
L'ensemble des locaux de la zone homogène sont-ils accessibles			☒ Oui ☐ Non
Si non : Quelles sont les modifications ?			
Réalisé le :	Par :	Fonction :	Visa :
10/07/2020	Alexandre Marti de Diego	Préleveur	

Fiche de validation de stratégie suite à visite préalable			
	Référence : SE106	Version : 1	Date d'application : 18/02/2019
Page : 1/1			
Fiche de validation de stratégie suite à visite préalable			
Stratégie n° :	01-2020-05-007	☐ Visite réalisée sur site préalablement à la campagne de prélèvement	
Adresse :	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	☒ Visite réalisée le jour même des mesures, mais avant réalisation de celles-ci	
L'adresse du lieu de prélèvement est-elle exacte ?			☒ Oui ☐ Non
Si non, précisez :			
Zone Homogène Concernée :		B	
Liste des Locaux / Pièces compris dans la zone :			
Grenier 1			
Type(s) de MPCA contenus dans la zone homogène :			
Plaques amiante ciment			
Aucun autre MPCA visibles que ceux contenus dans dans chaque pièce de la ZH sont observables ?			☒ Oui ☐ Non
L'état de dégradation de chaque type de MPCA de la zone est-il identique ?			☒ Oui ☐ Non
Les types protections mises en place (ou l'absence de protection) sont elles les mêmes dans chaque pièce de la ZH concernées			☒ Oui ☐ Non
L'étanchéité des protections est-elle la même dans chaque pièce comprise dans la zone homogène			☒ Oui ☐ Non
Les circulations d'air sont-elles les mêmes dans chaque pièce de la ZH			☒ Oui ☐ Non
Chaque pièce de la zone homogène est-elle soumise aux mêmes chocs et vibrations.			☒ Oui ☐ Non
L'activité dans chaque pièce de la ZH est-elle la même ?			☒ Oui ☐ Non
La fréquentation pour chaque pièce de la ZH est-elle la même ?			☒ Oui ☐ Non
L'ensemble des locaux de la zone homogène sont-ils accessibles			☒ Oui ☐ Non
Si non : Quelles sont les modifications ?			
Réalisé le :	Par :	Fonction :	Visa :
10/07/2020	Alexandre Marti de Diego	Préleveur	

Fiche de validation de stratégie suite à visite préalable			
	Référence : SE106	Version : 1	Date d'application : 18/02/2019
Page : 1/1			
Fiche de validation de stratégie suite à visite préalable			
Stratégie n° :	01-2020-05-007	☐ Visite réalisée sur site préalablement à la campagne de prélèvement	
Adresse :	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	☒ Visite réalisée le jour même des mesures, mais avant réalisation de celles-ci	
L'adresse du lieu de prélèvement est-elle exacte ?			☒ Oui ☐ Non
Si non, précisez :			
Zone Homogène Concernée :		C	
Liste des Locaux / Pièces compris dans la zone :			
Grenier 2			
Type(s) de MPCA contenus dans la zone homogène :			
Plaques amiante ciment			
Aucun autre MPCA visibles que ceux contenus dans dans chaque pièce de la ZH sont observables ?			☒ Oui ☐ Non
L'état de dégradation de chaque type de MPCA de la zone est-il identique ?			☒ Oui ☐ Non
Les types protections mises en place (ou l'absence de protection) sont elles les mêmes dans chaque pièce de la ZH concernées			☒ Oui ☐ Non
L'étanchéité des protections est-elle la même dans chaque pièce comprise dans la zone homogène			☒ Oui ☐ Non
Les circulations d'air sont-elles les mêmes dans chaque pièce de la ZH			☒ Oui ☐ Non
Chaque pièce de la zone homogène est-elle soumise aux mêmes chocs et vibrations.			☒ Oui ☐ Non
L'activité dans chaque pièce de la ZH est-elle la même ?			☒ Oui ☐ Non
La fréquentation pour chaque pièce de la ZH est-elle la même ?			☒ Oui ☐ Non
L'ensemble des locaux de la zone homogène sont-ils accessibles			☒ Oui ☐ Non
Si non : Quelles sont les modifications ?			
Réalisé le :	Par :	Fonction :	Visa :
03/08/2020	Charles Robinet	Gérant	

Rapports d'Essai

Témoïn 1

Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-G1 version : 1, du : 15/07/2020

Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

Donneur d'ordre	Site de prélèvement	Maitre d'ouvrage
XARDEL DEMOLITION ZAC Pompey Industries 148 Bld Finlande 54340 POMPEY	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	Speed Rehab 35, Rue de Bienfaisance 78008 PARIS

* Stratégie d'échantillonnage

Stratégie : 01-2020-05-007/V1	Zone homogène / confinée : A	Condition de renouvellement d'air : Ventilation naturelle ou mécanique
Milieu : Milieu intérieur	Nombre de pièces unitaires : 3	Site occupé : Non Locaux occupés : Non
Type de local : B = Bureaux	Nombre de prélèvements : 3	Type de MPCA : PFCA

* Prélèvement

Objectif de mesurage (selon le GA X 46-033) : G		Sensibilité analytique visée : 0,3 f/L		N° du témoin chantier : 01-2020-05-007-T1		
Etat initial				N° du lot de filtre : ST-2020-23		
Méthode de prélèvement : NF X 43-050				Technicien préleveur pose : Alexandre Marti de Diego		
Périodes horaires de prélèvement : du 10/07/2020 à 13H00 au 11/07/2020 à 13H02				Technicien préleveur dépose : Alexandre Marti de Diego		
Emplacement de la pompe		Débits de prélèvement			Durée (heures)	Volume (litres) (1)
		Initial (L/min)	Final(L/min)	Ecart relatif (%)		
Pièce R+1		6,978	7,001	0,33%	24H02	10184

* Analyse

Méthode d'analyse : Microscopie électronique à transmission (EDXA – diffraction électronique) selon norme NF X 43-050
Fibres d'amiante prises en compte : Longueur > 5 µm – Rapport L/l ≥ 3 – Diamètre < 3 µm

Laboratoire sous-traitant : Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est (Accréditation n° 1-1751), 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE						
Référence de l'essai : AR-20-LE-036164-01			Date du rapport d'analyse : 14/07/2020			
# Fraction de membrane préparée	# Surface effective de filtration (mm²)	# Surface moyenne d'une ouverture de grille (mm²)	# Nombre de grilles analysées	# Nombre d'ouvertures de grilles observées	# Nombre de fibres comptées	# Variété(s) d'amiante
1/2	150	0,0102	2	10	0	-
# Observations du laboratoire d'analyse :						
-						

Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.

* Résultat

Sensibilité analytique (fibres/litre)	Concentration calculée (sensibilité analytique x nbre de fibre comptées)	Résultat en Concentration (fibres/litre) (2)	Intervalle de confiance à 95% (3)
0,29	0,00	< 0,86	0,00 - 0,86

(1) L'incertitude sur le volume est l'incertitude maximale de 10% qui est prise en compte.

(2) Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : « Inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance ».

(3) Les limites inférieure et supérieure sur le comptage correspondent à l'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres observées selon une loi de Poisson. L'intervalle de confiance prend en compte les incertitudes liées à la préparation, à l'analyse et au volume (avec k=2 par convention).

Observations du laboratoire :

Validé par : Pauline de Lausun

Fonction : Assistante Qualité / Technique

Visa :



Référence SE39.1

Versión : 10

Date d'application : 16/09/2019

Rapport d'essai N° : RE# 01-2020-05-007-G1 version : 1, du : 15/07/2020

Page : 1/1

Fin du rapport

Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-G2 version : 1, du : 15/07/2020

Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

Donneur d'ordre	Site de prélèvement	Maitre d'ouvrage
XARDEL DEMOLITION ZAC Pompey Industries 148 Bld Finlande 54340 POMPEY	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	Speed Rehab 35, Rue de Bienfaisance 78008 PARIS

*** Stratégie d'échantillonnage**

Stratégie : 01-2020-05-007/V1	Zone homogène / confinée : A	Condition de renouvellement d'air : Ventilation naturelle ou mécanique
Milieu : Milieu intérieur	Nombre de pièces unitaires : 3	Site occupé : Non Locaux occupés : Non
Type de local : B = Bureaux	Nombre de prélèvements : 3	Type de MPCA : PFCA

*** Prélèvement**

Objectif de mesurage (selon le GA X 46-033) : G		Sensibilité analytique visée : 0,3 f/L		N° du témoin chantier : 01-2020-05-007-T1	
Etat initial				N° du lot de filtre : ST-2020-23	
Méthode de prélèvement : NF X 43-050				Technicien préleveur pose : Alexandre Marti de Diego	
Périodes horaires de prélèvement : du 10/07/2020 à 13H00 au 11/07/2020 à 13H02				Technicien préleveur dépose : Alexandre Marti de Diego	
Emplacement de la pompe	Débits de prélèvement			Durée (heures)	Volume (litres) (1)
	Initial (L/min)	Final(L/min)	Ecart relatif (%)		
Couloir R+1	7,035	7	-0,50%	24H02	10095

*** Analyse**

Méthode d'analyse : Microscopie électronique à transmission (EDXA – diffraction électronique) selon norme NF X 43-050
Fibres d'amiante prises en compte : Longueur > 5 µm – Rapport L/l ≥ 3 – Diamètre < 3 µm

Laboratoire sous-traitant : Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est (Accréditation n° 1-1751), 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE						
Référence de l'essai : AR-20-LE-036165-01			Date du rapport d'analyse : 14/07/2020			
# Fraction de membrane préparée	# Surface effective de filtration (mm²)	# Surface moyenne d'une ouverture de grille (mm²)	# Nombre de grilles analysées	# Nombre d'ouvertures de grilles observées	# Nombre de fibres comptées	# Variété(s) d'amiante
1/2	150	0,0102	2	10	0	-
# Observations du laboratoire d'analyse :						
-						

Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.

*** Résultat**

Sensibilité analytique (fibres/litre)	Concentration calculée (sensibilité analytique x nbre de fibre comptées)	Résultat en Concentration (fibres/litre) (2)	Intervalle de confiance à 95% (3)
0,29	0,00	< 0,87	0,00 - 0,87

(1) L'incertitude sur le volume est l'incertitude maximale de 10% qui est prise en compte.
(2) Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : « Inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance ».
(3) Les limites inférieure et supérieure sur le comptage correspondent à l'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres observées selon une loi de Poisson. L'intervalle de confiance prend en compte les incertitudes liées à la préparation, à l'analyse et au volume (avec k=2 par convention).

Observations du laboratoire :

Validé par : Pauline de Lausun

Fonction : Assistante Qualité / Technique

Visa : 

Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-G3 version : 1, du : 15/07/2020

Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

Donneur d'ordre	Site de prélèvement	Maitre d'ouvrage
XARDEL DEMOLITION ZAC Pompey Industries 148 Bld Finlande 54340 POMPEY	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	Speed Rehab 35, Rue de Bienfaisance 78008 PARIS

*** Stratégie d'échantillonnage**

Stratégie : 01-2020-05-007/V1	Zone homogène / confinée : A	Condition de renouvellement d'air : Ventilation naturelle ou mécanique
Milieu : Milieu intérieur	Nombre de pièces unitaires : 3	Site occupé : Non
Type de local : B = Bureaux	Nombre de prélèvements : 3	Locaux occupés : Non
		Type de MPCA : PFCA

*** Prélèvement**

Objectif de mesurage (selon le GA X 46-033) :	G	Sensibilité analytique visée :	0,3 f/L	N° du témoin chantier :	01-2020-05-007-T1
	Etat initial			N° du lot de filtre :	ST-2020-23
Méthode de prélèvement :	NF X 43-050			Technicien préleveur pose :	Alexandre Marti de Diego
Périodes horaires de prélèvement :	du 10/07/2020 à 13H00 au 11/07/2020 à 13H02			Technicien préleveur dépose :	Alexandre Marti de Diego
Emplacement de la pompe	Débits de prélèvement			Durée (heures)	Volume (litres) (1)
	Initial (L/min)	Final(L/min)	Ecart relatif (%)		
	Couloir R+1	6.974	7.003		
				24H02	10095

*** Analyse**

Méthode d'analyse : Microscopie électronique à transmission (EDXA – diffraction électronique) selon norme NF X 43-050
Fibres d'amiante prises en compte : Longueur > 5 µm – Rapport L/l ≥ 3 – Diamètre < 3 µm

Laboratoire sous-traitant : Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est (Accréditation n° 1-1751), 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE						
Référence de l'essai : AR-20-LE-036166-01			Date du rapport d'analyse : 14/07/2020			
# Fraction de membrane préparée	# Surface effective de filtration (mm²)	# Surface moyenne d'une ouverture de grille (mm²)	# Nombre de grilles analysées	# Nombre d'ouvertures de grilles observées	# Nombre de fibres comptées	# Variété(s) d'amiante
1/2	150	0,0102	2	10	0	-
# Observations du laboratoire d'analyse :						

Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.

*** Résultat**

Sensibilité analytique (fibres/litre)	Concentration calculée (sensibilité analytique x nbre de fibre comptées)	Résultat en Concentration (fibres/litre) (2)	Intervalle de confiance à 95% (3)
0,29	0,00	< 0,87	0,00 - 0,87

(1) L'incertitude sur le volume est l'incertitude maximale de 10% qui est prise en compte.
(2) Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : « Inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance ».
(3) Les limites inférieure et supérieure sur le comptage correspondent à l'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres observées selon une loi de Poisson. L'intervalle de confiance prend en compte les incertitudes liées à la préparation, à l'analyse et au volume (avec k=2 par convention).

Observations du laboratoire :

Validé par : Pauline de Lausun

Fonction : Assistante Qualité / Technique

Visa : 

Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-G4 version : 1, du : 15/07/2020

Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

Donneur d'ordre	Site de prélèvement	Maitre d'ouvrage
XARDEL DEMOLITION ZAC Pompey Industries 148 Bld Finlande 54340 POMPEY	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	Speed Rehab 35, Rue de Bienfaisance 78008 PARIS

*** Stratégie d'échantillonnage**

Stratégie : 01-2020-05-007/V1	Zone homogène / confinée : B	Condition de renouvellement d'air : Ventilation naturelle ou mécanique
Milieu : Milieu intérieur	Nombre de pièces unitaires : 5	Site occupé : Non
Type de local : B = Bureaux	Nombre de prélèvements : 3	Locaux occupés : Non
		Type de MPCA : PFCA

*** Prélèvement**

Objectif de mesurage (selon le GA X 46-033) : G		Sensibilité analytique visée : 0,3 f/L		N° du témoin chantier : 01-2020-05-007-T1		
Etat initial				N° du lot de filtre : ST-2020-23		
Méthode de prélèvement : NF X 43-050				Technicien préleveur pose : Alexandre Marti de Diego		
Périodes horaires de prélèvement : du 10/07/2020 à 13H00 au 11/07/2020 à 13H02				Technicien préleveur dépose : Alexandre Marti de Diego		
Emplacement de la pompe		Débits de prélèvement			Durée (heures)	Volume (litres) (1)
		Initial (L/min)	Final(L/min)	Ecart relatif (%)		
Grenier		6.943	6.999	0.81%	24H02	10094

*** Analyse**

Méthode d'analyse : Microscopie électronique à transmission (EDXA – diffraction électronique) selon norme NF X 43-050
Fibres d'amiante prises en compte : Longueur > 5 µm – Rapport L/l ≥ 3 – Diamètre < 3 µm

Laboratoire sous-traitant : Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est (Accréditation n° 1-1751), 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE						
Référence de l'essai : AR-20-LE-036167-01			Date du rapport d'analyse : 14/07/2020			
# Fraction de membrane préparée	# Surface effective de filtration (mm²)	# Surface moyenne d'une ouverture de grille (mm²)	# Nombre de grilles analysées	# Nombre d'ouvertures de grilles observées	# Nombre de fibres comptées	# Variété(s) d'amiante
1/2	150	0,0102	2	10	0	-
# Observations du laboratoire d'analyse :						

Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.

*** Résultat**

Sensibilité analytique (fibres/litre)	Concentration calculée (sensibilité analytique x nbre de fibre comptées)	Résultat en Concentration (fibres/litre) (2)	Intervalle de confiance à 95% (3)
0,29	0,00	< 0,87	0,00 - 0,87

(1) L'incertitude sur le volume est l'incertitude maximale de 10% qui est prise en compte.

(2) Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : « Inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance ».

(3) Les limites inférieure et supérieure sur le comptage correspondent à l'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres observées selon une loi de Poisson. L'intervalle de confiance prend en compte les incertitudes liées à la préparation, à l'analyse et au volume (avec k=2 par convention).

Observations du laboratoire :

Validé par : Pauline de Lausun

Fonction : Assistante Qualité / Technique

Visa :



Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-G5 version : 1, du : 15/07/2020

Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

Donneur d'ordre	Site de prélèvement	Maitre d'ouvrage
XARDEL DEMOLITION ZAC Pompey Industries 148 Bld Finlande 54340 POMPEY	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	Speed Rehab 35, Rue de Bienfaisance 78008 PARIS

*** Stratégie d'échantillonnage**

Stratégie : 01-2020-05-007/V1	Zone homogène / confinée : B	Condition de renouvellement d'air : Ventilation naturelle ou mécanique
Milieu : Milieu intérieur	Nombre de pièces unitaires : 5	Site occupé : Non Locaux occupés : Non
Type de local : B = Bureaux	Nombre de prélèvements : 3	Type de MPCA : PFCA

*** Prélèvement**

Objectif de mesurage (selon le GA X 46-033) : G		Sensibilité analytique visée : 0,3 f/L		N° du témoin chantier : 01-2020-05-007-T1		
Etat initial				N° du lot de filtre : ST-2020-23		
Méthode de prélèvement : NF X 43-050				Technicien préleveur pose : Alexandre Marti de Diego		
Périodes horaires de prélèvement : du 10/07/2020 à 13H00 au 11/07/2020 à 13H02				Technicien préleveur dépose : Alexandre Marti de Diego		
Emplacement de la pompe		Débits de prélèvement			Durée (heures)	Volume (litres) (1)
		Initial (L/min)	Final(L/min)	Ecart relatif (%)		
Grenier		7,007	7	-0,10%	24H02	10095

*** Analyse**

Méthode d'analyse : Microscopie électronique à transmission (EDXA – diffraction électronique) selon norme NF X 43-050
Fibres d'amiante prises en compte : Longueur > 5 µm – Rapport L/l ≥ 3 – Diamètre < 3 µm

Laboratoire sous-traitant : Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est (Accréditation n° 1-1751), 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE						
Référence de l'essai : AR-20-LE-036168-01			Date du rapport d'analyse : 14/07/2020			
# Fraction de membrane préparée	# Surface effective de filtration (mm²)	# Surface moyenne d'une ouverture de grille (mm²)	# Nombre de grilles analysées	# Nombre d'ouvertures de grilles observées	# Nombre de fibres comptées	# Variété(s) d'amiante
1/2	150	0,0102	2	10	0	-
# Observations du laboratoire d'analyse :						
-						

Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.

*** Résultat**

Sensibilité analytique (fibres/litre)	Concentration calculée (sensibilité analytique x nbre de fibre comptées)	Résultat en Concentration (fibres/litre) (2)	Intervalle de confiance à 95% (3)
0,29	0,00	< 0,87	0,00 - 0,87

(1) L'incertitude sur le volume est l'incertitude maximale de 10% qui est prise en compte.

(2) Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : « Inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance ».

(3) Les limites inférieure et supérieure sur le comptage correspondent à l'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres observées selon une loi de Poisson. L'intervalle de confiance prend en compte les incertitudes liées à la préparation, à l'analyse et au volume (avec k=2 par convention).

Observations du laboratoire :

Validé par : Pauline de Lausun

Fonction : Assistante Qualité / Technique

Visa :



Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-G6 version : 1, du : 15/07/2020

Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

Donneur d'ordre	Site de prélèvement	Maitre d'ouvrage
XARDEL DEMOLITION ZAC Pompey Industries 148 Bld Finlande 54340 POMPEY	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	Speed Rehab 35, Rue de Bienfaisance 78008 PARIS

*** Stratégie d'échantillonnage**

Stratégie : 01-2020-05-007/V1	Zone homogène / confinée : B	Condition de renouvellement d'air : Ventilation naturelle ou mécanique
Milieu : Milieu intérieur	Nombre de pièces unitaires : 5	Site occupé : Non
Type de local : B = Bureaux	Nombre de prélèvements : 3	Locaux occupés : Non
		Type de MPCA : PFCA

*** Prélèvement**

Objectif de mesurage (selon le GA X 46-033) : G		Sensibilité analytique visée : 0,3 f/L		N° du témoin chantier : 01-2020-05-007-T1	
Etat initial				N° du lot de filtre : ST-2020-23	
Méthode de prélèvement : NF X 43-050				Technicien préleveur pose : Alexandre Marti de Diego	
Périodes horaires de prélèvement : du 10/07/2020 à 13H00 au 11/07/2020 à 13H02				Technicien préleveur dépose : Alexandre Marti de Diego	
Emplacement de la pompe	Débits de prélèvement			Durée (heures)	Volume (litres) (1)
	Initial (L/min)	Final(L/min)	Ecart relatif (%)		
	Grenier	7.008	7.001	-0.10%	24H02

*** Analyse**

Méthode d'analyse : Microscopie électronique à transmission (EDXA – diffraction électronique) selon norme NF X 43-050
Fibres d'amiante prises en compte : Longueur > 5 µm – Rapport L/l ≥ 3 – Diamètre < 3 µm

Laboratoire sous-traitant : Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est (Accréditation n° 1-1751), 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE						
Référence de l'essai : AR-20-LE-036169-01			Date du rapport d'analyse : 14/07/2020			
# Fraction de membrane préparée	# Surface effective de filtration (mm²)	# Surface moyenne d'une ouverture de grille (mm²)	# Nombre de grilles analysées	# Nombre d'ouvertures de grilles observées	# Nombre de fibres comptées	# Variété(s) d'amiante
1/2	150	0,0102	2	10	0	-
# Observations du laboratoire d'analyse :						

Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.

*** Résultat**

Sensibilité analytique (fibres/litre)	Concentration calculée (sensibilité analytique x nbre de fibre comptées)	Résultat en Concentration (fibres/litre) (2)	Intervalle de confiance à 95% (3)
0,29	0,00	< 0,87	0,00 - 0,87

- (1) L'incertitude sur le volume est l'incertitude maximale de 10% qui est prise en compte.
(2) Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : « Inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance ».
(3) Les limites inférieure et supérieure sur le comptage correspondent à l'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres observées selon une loi de Poisson. L'intervalle de confiance prend en compte les incertitudes liées à la préparation, à l'analyse et au volume (avec k=2 par convention).

Observations du laboratoire :

Validé par : Pauline de Lausun

Fonction : Assistante Qualité / Technique

Visa : 

Témoïn 2

Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-Q7 version : 1, du : 17/07/2020 Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

Donneur d'ordre	Site de prélèvement	Maitre d'ouvrage
XARDEL DEMOLITION ZAC Pompey Industries 148 Bld Finlande 54340 POMPEY	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	Speed Rehab 35, Rue de Bienfaisance 78008 PARIS

* Stratégie d'échantillonnage

Stratégie : 01-2020-05-007/V2	Zone homogène / confinée : -	Condition de renouvellement d'air : Ventilation naturelle ou mécanique
Milieu : Plein air Campagne	Nombre de pièces unitaires : -	Site occupé : Non Locaux occupés : Non
Type de local : A = Autres (Gare, prison...)	Nombre de prélèvements : -	Type de MPCA : Plaques amiante ciment

* Prélèvement

Objectif de mesurage (selon le GA X 46-033) : Q		Sensibilité analytique visée : 1,6 f/L		N° du témoin chantier : 01-2020-05-007-T2		
Zone de Récupération				N° du lot de filtre : ST-2020-25		
Méthode de prélèvement : NF X 43-050				Technicien préleveur pose : Arnaud Beaudouin		
Périodes horaires de prélèvement : du 16/07/2020 à 7h30 au 16/07/2020 à 11h32				Technicien préleveur dépose : Arnaud Beaudouin		
Emplacement de la pompe		Débits de prélèvement			Durée (heures)	Volume (litres) (1)
		Initial (L/min)	Final(L/min)	Ecart relatif (%)		
Zone de récupération		6,936	7,001	0,94%	4h02	1692

* Analyse

Méthode d'analyse : Microscopie électronique à transmission (EDXA – diffraction électronique) selon norme NF X 43-050
Fibres d'amiante prises en compte : Longueur > 5 µm – Rapport L/l ≥ 3 – Diamètre < 3 µm

Laboratoire sous-traitant : Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est (Accréditation n° 1-1751), 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE						
Référence de l'essai : AR-20-LE-037118-01			Date du rapport d'analyse : 17/07/2020			
# Fraction de membrane préparée	# Surface effective de filtration (mm²)	# Surface moyenne d'une ouverture de grille (mm²)	# Nombre de grilles analysées	# Nombre d'ouvertures de grilles observées	# Nombre de fibres comptées	# Variété(s) d'amiante
1/2	150	0,0102	2	11	0	-
# Observations du laboratoire d'analyse :						
-						

Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.

* Résultat

Sensibilité analytique (fibres/litre)	Concentration calculée (sensibilité analytique x nbre de fibre comptées)	Résultat en Concentration (fibres/litre) (2)	Intervalle de confiance à 95% (3)
1,58	0,00	< 4,72	0,00 - 4,72

(1) L'incertitude sur le volume est l'incertitude maximale de 10% qui est prise en compte.
(2) Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : « Inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance ».
(3) Les limites inférieure et supérieure sur le comptage correspondent à l'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres observées selon une loi de Poisson. L'intervalle de confiance prend en compte les incertitudes liées à la préparation, à l'analyse et au volume (avec k=2 par convention).

Observations du laboratoire :

Validé par : Pauline de Lausun

Fonction : Assistante Qualité / Technique

Visa : 

Référence SE39.1

Versión : 10

Date d'application : 16/09/2019

Rapport d'essai N° : RE# 01-2020-05-007-Q7 version : 1, du : 17/07/2020

Page : 1/1

Fin du rapport

Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-R8 version : 1, du : 17/07/2020

Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

Donneur d'ordre	Site de prélèvement	Maitre d'ouvrage
XARDEL DEMOLITION ZAC Pompey Industries 148 Bld Finlande 54340 POMPEY	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	Speed Rehab 35, Rue de Bienfaisance 78008 PARIS

*** Stratégie d'échantillonnage**

Stratégie : 01-2020-05-007/V2	Zone homogène / confinée : -	Condition de renouvellement d'air : Ventilation naturelle ou mécanique
Milieu : Plein air Campagne	Nombre de pièces unitaires : -	Site occupé : Non Locaux occupés : Non
Type de local : A = Autres (Gare, prison...)	Nombre de prélèvements : -	Type de MPCA : Plaques amiante ciment

*** Prélèvement**

Objectif de mesurage (selon le GA X 46-033) : R		Sensibilité analytique visée : 1,6 f/L		N° du témoin chantier : 01-2020-05-007-T2		
Zone Vestiaire Unité Mobile				N° du lot de filtre : ST-2020-25		
Méthode de prélèvement : NF X 43-050				Technicien préleveur pose : Arnaud Beaudouin		
Périodes horaires de prélèvement : du 16/07/2020 à 7h30 au 16/07/2020 à 11h32				Technicien préleveur dépose : Arnaud Beaudouin		
Emplacement de la pompe		Débits de prélèvement			Durée (heures)	Volume (litres) (1)
		Initial (L/min)	Final(L/min)	Ecart relatif (%)		
UMD		7,051	6,999	-0,74%	4h02	1694

*** Analyse**

Méthode d'analyse : Microscopie électronique à transmission (EDXA – diffraction électronique) selon norme NF X 43-050
Fibres d'amiante prises en compte : Longueur > 5 µm – Rapport L/l ≥ 3 – Diamètre < 3 µm

Laboratoire sous-traitant : Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est (Accréditation n° 1-1751), 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE						
Référence de l'essai : AR-20-LE-037119-01			Date du rapport d'analyse : 17/07/2020			
# Fraction de membrane préparée	# Surface effective de filtration (mm²)	# Surface moyenne d'une ouverture de grille (mm²)	# Nombre de grilles analysées	# Nombre d'ouvertures de grilles observées	# Nombre de fibres comptées	# Variété(s) d'amiante
1/2	150	0,0102	2	11	0	-
# Observations du laboratoire d'analyse :						

Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.

*** Résultat**

Sensibilité analytique (fibres/litre)	Concentration calculée (sensibilité analytique x nbre de fibre comptées)	Résultat en Concentration (fibres/litre) (2)	Intervalle de confiance à 95% (3)
1,58	0,00	< 4,72	0,00 - 4,72

(1) L'incertitude sur le volume est l'incertitude maximale de 10% qui est prise en compte.

(2) Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : « Inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance ».

(3) Les limites inférieure et supérieure sur le comptage correspondent à l'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres observées selon une loi de Poisson. L'intervalle de confiance prend en compte les incertitudes liées à la préparation, à l'analyse et au volume (avec k=2 par convention).

Observations du laboratoire :

Validé par : Pauline de Lausun

Fonction : Assistante Qualité / Technique

Visa :

Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-#ppb9 version : 1, du : 17/07/2020

Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

Donneur d'ordre	Site de prélèvement	Maitre d'ouvrage
XARDEL DEMOLITION ZAC Pompey Industries 148 Bld Finlande 54340 POMPEY	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	Speed Rehab 35, Rue de Bienfaisance 78008 PARIS

*** Stratégie d'échantillonnage**

Stratégie : 01-2020-05-007/V2	Secteur : -	Condition de renouvellement d'air : Ventilation naturelle ou mécanique
Milieu : Plein air Campagne	Nombre de pièces unitaires : -	Site occupé : Non Locaux occupés : Non
Type de local : A = Autres (Gare, prison...)	Nombre de prélèvements : -	Type de MPCA : Plaques amiante ciment

Prélèvement

Objectif de mesurage :	#ppb	Sensibilité analytique visée :	1,6 f/L	N° du témoin chantier :	01-2020-05-007-T2
HP Env Objectif 2 : Protection des populations dans le cadre réglementaire lors travaux de désamiantage				N° du lot de filtre :	ST-2020-25
Méthode de prélèvement :	NF X 43-050			Technicien préleveur pose :	Arnaud Beaudouin
Périodes horaires de prélèvement :	du 16/07/2020 à 7h30 au 16/07/2020 à 11h32			Technicien préleveur dépose :	Arnaud Beaudouin

Emplacement de la pompe	Débits de prélèvement			Durée (heures)	Volume (litres) (1)
	Initial (L/min)	Final(L/min)	Ecart relatif (%)		
Limite de chantier	6,935	6,999	0,92%	4h02	1693

*** Analyse**

Méthode d'analyse : Microscopie électronique à transmission (EDXA – diffraction électronique) selon norme NF X 43-050
Fibres d'amiante prises en compte : Longueur > 5 µm – Rapport L/l ≥ 3 – Diamètre < 3 µm

Laboratoire sous-traitant : Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est (Accréditation n° 1-1751), 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE						
Référence de l'essai : AR-20-LE-037120-01			Date du rapport d'analyse : 17/07/2020			
# Fraction de membrane préparée	# Surface effective de filtration (mm²)	# Surface moyenne d'une ouverture de grille (mm²)	# Nombre de grilles analysées	# Nombre d'ouvertures de grilles observées	# Nombre de fibres comptées	# Variété(s) d'amiante
1/2	150	0,0102	2	11	0	-
# Observations du laboratoire d'analyse :						

Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.

Résultat

Sensibilité analytique (fibres/litre)	Concentration calculée (sensibilité analytique x nbre de fibre comptées)	Résultat en Concentration (fibres/litre) (2)	Intervalle de confiance à 95% (3)
1,58	0,00	< 4,72	0,00 - 4,72

- (1) L'incertitude sur le volume est l'incertitude maximale de 10% qui est prise en compte.
(2) Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : « Inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance ».
(3) Les limites inférieure et supérieure sur le comptage correspondent à l'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres observées selon une loi de Poisson. L'intervalle de confiance prend en compte les incertitudes liées à la préparation, à l'analyse et au volume (avec k=2 par convention).

Observations du laboratoire :

Les conditions météorologiques du 16/07/2020, ne permettent pas de valider le prélèvement suite à une hygrométrie supérieure à 90% sur plus de 10% du temps de la mesure. Par conséquent, le prélèvement et les résultats sont rendus hors accréditation.
(Sous-estimation de l'empoussièrement).

Validé par : Pauline de Lausun

Fonction : Assistante Qualité / Technique

Visa :

Témoïn 3



Sarl Robinet Contrôle Environnemental
Espace Driant - 55 430 Belleville-sur-Meuse
Sarl au capital de 4000 € - Siret 800 360 919 00016 – APE 7940b
Téléphone : 03 29 85 25 90

ACCREDITATION
N° 1-6116
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-Q13 Version : 1, du : 29/07/2020

Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

Donneur d'ordre	Site de prélèvement	Maitre d'ouvrage
Xardel Démolition ZAC Pompey Industries 148 Bld Finlande 54340 POMPEY	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPPELLE SAINT LUC	Speed Rehab 35, Rue de Bienfaisance 75008 PARIS

* Stratégie d'échantillonnage

Stratégie : 01-2020-05-007/V2	Zone homogène / confinée : -	Condition de renouvellement d'air : Ventilation Naturelle ou Mécanique
Milieu : Plein air campagne	Nombre de pièces unitaires : -	Site occupé : Non Locaux occupés : Non
Type de local : B = Bureaux	Nombre de prélèvements : -	Type de MPCA : Conduit amiante ciment

* Prélèvement

Objectif de mesurage (selon le GA X 46-033) : Q	Sensibilité analytique visée : 1,6 f/L	N° du témoin chantier : 01-2020-05-007 T3
Zone de Récupération		N° du lot de filtre : ST-2020-26
Méthode de prélèvement : NF X 43-050		Technicien préleveur pose : Anthony Ainoc
Périodes horaires de prélèvement : du 21/07/2020 à 7h00 au 21/07/2020 à 11h02		Technicien préleveur dépose : Anthony Ainoc

Emplacement de la pompe	Débits de prélèvement			Durée (heures)	Volume (litres) (1)
	Initial (L/min)	Final (L/min)	Ecart relatif (%)		
Zone de récupération	6,958	6,997	0,56%	4h02	1694

* Analyse

Méthode d'analyse : Microscopie électronique à transmission (EDXA – diffraction électronique) selon norme NF X 43-050
Fibres d'amiante prises en compte : Longueur > 5 µm – Rapport L/l ≥ 3 – Diamètre < 3 µm

Laboratoire sous-traitant : Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est (Accréditation n° 1-1751), 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE						
Référence de l'essai : AR-20-LE-038528-02			Date du rapport d'analyse : 27/07/2020			
# Fraction de membrane préparée	# Surface effective de filtration (mm²)	# Surface moyenne d'une ouverture de grille (mm²)	# Nombre de grilles analysées	# Nombre d'ouvertures de grilles observées	# Nombre de fibres comptées	# Variété(s) d'amiante
1/2	150	0,0102	2	11	0	-
# Observations du laboratoire d'analyse :						
-						

Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.

* Résultat

Sensibilité analytique (fibres/litre)	Concentration calculée (sensibilité analytique x nombre de fibres comptées)	Résultat en Concentration (fibres/litre) (2)	Intervalle de confiance à 95% (3)
1,58	0,00	< 4,72	- / 4,72

(1) L'incertitude sur le volume est l'incertitude maximale de 10% qui est prise en compte.

(2) Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : « Inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance ».

(3) Les limites inférieure et supérieure sur le comptage correspondent à l'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres observées selon une loi de Poisson. L'intervalle de confiance prend en compte les incertitudes liées à la préparation, à l'analyse et au volume (avec k=2 par convention).

Observations du laboratoire :

Validé par : Elodie Jacquemin Antoine

Fonction : Assistante Technique

Visa :

Référence SE39.1

Versions : 11

Date d'application : 27/07/2020

Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-Q13 Version : 1, du : 29/07/2020

Page : 3/1

Fin du rapport

Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-R11 Version : 1, du : 29/07/2020

Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

Donneur d'ordre	Site de prélèvement	Maitre d'ouvrage
Xardel Démolition ZAC Pompey Industries 148 Bld Finlande 54340 POMPEY	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	Speed Rehab 35, Rue de Bienfaisance 75008 PARIS

*** Stratégie d'échantillonnage**

Stratégie : 01-2020-05-007/V2	Zone homogène / confinée : -	Condition de renouvellement d'air : Ventilation Naturelle ou Mécanique
Milieu : Plein air campagne	Nombre de pièces unitaires : -	Site occupé : Non Locaux occupés : Non
Type de local : B = Bureaux	Nombre de prélèvements : -	Type de MPCA : Conduit amiante ciment

*** Prélèvement**

Objectif de mesurage (selon le GA X 46-033) : R		Sensibilité analytique visée : 1,6 f/L		N° du témoin chantier : 01-2020-05-007 T3	
Zone Vestiaire Unité Mobile				N° du lot de filtre : ST-2020-26	
Méthode de prélèvement : NF X 43-050				Technicien préleveur pose : Anthony Aino	
Périodes horaires de prélèvement : du 21/07/2020 à 7h00 au 21/07/2020 à 11h02				Technicien préleveur dépose : Anthony Aino	
Emplacement de la pompe	Débits de prélèvement			Durée (heures)	Volume (litres) (1)
	Initial (L/min)	Final(L/min)	Ecart relatif (%)		
Zone Vestiaire Unité Mobile	6.930	7,000	1,01%	4h02	1693

*** Analyse**

Méthode d'analyse : Microscopie électronique à transmission (EDXA – diffraction électronique) selon norme NF X 43-050
Fibres d'amiante prises en compte : Longueur > 5 µm – Rapport L/l ≥ 3 – Diamètre < 3 µm

Laboratoire sous-traitant : Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est (Accréditation n° 1-1751), 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE						
Référence de l'essai : AR-20-LE-038529-02			Date du rapport d'analyse : 27/07/2020			
# Fraction de membrane préparée	# Surface effective de filtration (mm²)	# Surface moyenne d'une ouverture de grille (mm²)	# Nombre de grilles analysées	# Nombre d'ouvertures de grilles observées	# Nombre de fibres comptées	# Variété(s) d'amiante
1/2	150	0,0102	2	11	0	-
# Observations du laboratoire d'analyse :						

Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.

*** Résultat**

Sensibilité analytique (fibres/litre)	Concentration calculée (sensibilité analytique x nbre de fibre comptées)	Résultat en Concentration (fibres/litre) (2)	Intervalle de confiance à 95% (3)
1,58	0,00	< 4,72	- / 4,72

- (1) L'incertitude sur le volume est l'incertitude maximale de 10% qui est prise en compte.
(2) Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : « Inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance ».
(3) Les limites inférieure et supérieure sur le comptage correspondent à l'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres observées selon une loi de Poisson. L'intervalle de confiance prend en compte les incertitudes liées à la préparation, à l'analyse et au volume (avec k=2 par convention).

Observations du laboratoire :

Validé par : Elodie Jacquemin Antoine

Fonction : Assistante Technique

Visa : 

Référence SE39.1

Versión : 11

Date d'application : 27/07/2020

Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-R11 Version : 1, du : 29/07/2020

Page : 1/1

Fin du rapport

Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-#ppb12 Version : 1, du : 29/07/2020

Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

Donneur d'ordre	Site de prélèvement	Maitre d'ouvrage
Xardel Démolition ZAC Pompey Industries 148 Bld Finlande 54340 POMPEY	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	Speed Rehab 35, Rue de Bienfaisance 75008 PARIS

*** Stratégie d'échantillonnage**

Stratégie : 01-2020-05-007/V2	Zone homogène / confinée : -	Condition de renouvellement d'air : Ventilation Naturelle ou Mécanique
Milieu : Plein air campagne	Nombre de pièces unitaires : -	Site occupé : Non Locaux occupés : Non
Type de local : B = Bureaux	Nombre de prélèvements : -	Type de MPCA : Conduit amiante ciment

*** Prélèvement**

Objectif de mesurage (selon le GA X 46-033) :	#ppb	Sensibilité analytique visée :	1,6 f/L	N° du témoin chantier :	01-2020-05-007 T3
HP Env Objectif 2 : Protection des populations dans le cadre réglementaire lors travaux de désamiantage				N° du lot de filtre :	ST-2020-26
Méthode de prélèvement :	NF X 43-050			Technicien préleveur pose :	Anthony Aïnoc
Périodes horaires de prélèvement :	du 21/07/2020 à 7h00 au 21/07/2020 à 11h02			Technicien préleveur dépose :	Anthony Aïnoc

Emplacement de la pompe	Débits de prélèvement			Durée (heures)	Volume (litres) (1)
	Initial (L/min)	Final(L/min)	Ecart relatif (%)		
Limite de chantier	7,047	6,997	-0,71%	4h02	1695

*** Analyse**

Méthode d'analyse : Microscopie électronique à transmission (EDXA – diffraction électronique) selon norme NF X 43-050
Fibres d'amiante prises en compte : Longueur > 5 µm – Rapport L/l ≥ 3 – Diamètre < 3 µm

Laboratoire sous-traitant : Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est (Accréditation n° 1-1751), 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE						
Référence de l'essai : AR-20-LE-038530-02			Date du rapport d'analyse : 27/07/2020			
# Fraction de membrane préparée	# Surface effective de filtration (mm²)	# Surface moyenne d'une ouverture de grille (mm²)	# Nombre de grilles analysées	# Nombre d'ouvertures de grilles observées	# Nombre de fibres comptées	# Variété(s) d'amiante
1/2	150	0,0102	2	11	0	-
# Observations du laboratoire d'analyse :						

Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.

*** Résultat**

Sensibilité analytique (fibres/litre)	Concentration calculée (sensibilité analytique x nbre de fibre comptées)	Résultat en Concentration (fibres/litre) (2)	Intervalle de confiance à 95% (3)
1,58	0,00	< 4,72	- / 4,72

- (1) L'incertitude sur le volume est l'incertitude maximale de 10% qui est prise en compte.
(2) Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : « Inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance ».
(3) Les limites inférieure et supérieure sur le comptage correspondent à l'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres observées selon une loi de Poisson. L'intervalle de confiance prend en compte les incertitudes liées à la préparation, à l'analyse et au volume (avec k=2 par convention).

Observations du laboratoire :

Validé par : Elodie Jacquemin Antoine

Fonction : Assistante Technique

Visa : 

Témoïn 4



Sarl Robinet Contrôle Environnemental
Espace Driant - 55 430 Belleville-sur-Meuse
Sarl au capital de 4000 € - Siret 800 360 919 00016 – APE 7940b
Téléphone : 03 29 85 25 90

ACCREDITATION
N° 1-6116
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-G14 Version : 1, du : 05/08/2020

Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

Donneur d'ordre	Site de prélèvement	Maitre d'ouvrage
Xardel Démolition ZAC Pompey Industries 148 Bld Finlande 54340 POMPEY	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	Speed Rehab 35, Rue de Bienfaisance 75008 PARIS

* Stratégie d'échantillonnage

Stratégie : 01-2020-05-007/V4	Zone homogène / confinée : C	Condition de renouvellement d'air : Ventilation Naturelle ou Mécanique
Milieu : Intérieur	Nombre de pièces unitaires : 5	Site occupé : Non Locaux occupés : Non
Type de local : B = Bureaux	Nombre de prélèvements : 3	Type de MPCA : Plaques amiante ciment

* Prélèvement

Objectif de mesurage (selon le GA X 46-033) : G	Sensibilité analytique visée : 0,3 f/L	N° du témoin chantier : 01-2020-05-007 T4
Etat initial		N° du lot de filtre : ST-2020-29
Méthode de prélèvement : NF X 43-050		Technicien préleveur pose : Charles Robinet
Périodes horaires de prélèvement : du 03/08/2020 à 12h00 au 04/08/2020 à 12h02		Technicien préleveur dépose : Anthony Aïnoc

Emplacement de la pompe	Débits de prélèvement			Durée (heures)	Volume (litres) (1)
	Initial (L/min)	Final (L/min)	Ecart relatif (%)		
Grenier 2	7,038	7,006	-0,45%	24h02	10096

* Analyse

Méthode d'analyse : Microscopie électronique à transmission (EDXA – diffraction électronique) selon norme NF X 43-050
Fibres d'amiante prises en compte : Longueur > 5 µm – Rapport L/l ≥ 3 – Diamètre < 3 µm

Laboratoire sous-traitant : Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est (Accréditation n° 1-1751), 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE						
Référence de l'essai : AR-20-LE-041475-01		Date du rapport d'analyse : 05/08/2020				
# Fraction de membrane préparée	# Surface effective de filtration (mm²)	# Surface moyenne d'une ouverture de grille (mm²)	# Nombre de grilles analysées	# Nombre d'ouvertures de grilles observées	# Nombre de fibres comptées	# Variété(s) d'amiante
1/2	150	0,0102	2	10	0	-

Observations du laboratoire d'analyse :

Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.

* Résultat

Sensibilité analytique (fibres/litre)	Concentration calculée (sensibilité analytique x nbre de fibre comptées)	Résultat en Concentration (fibres/litre) (2)	Intervalle de confiance à 95% (3)
0,29	0,00	< 0,87	- / 0,87

(1) L'incertitude sur le volume est l'incertitude maximale de 10% qui est prise en compte.

(2) Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : « Inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance ».

(3) Les limites inférieure et supérieure sur le comptage correspondent à l'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres observées selon une loi de Poisson. L'intervalle de confiance prend en compte les incertitudes liées à la préparation, à l'analyse et au volume (avec k=2 par convention).

Observations du laboratoire :

Validé par : Elodie Jacquemin Antoine

Fonction : Assistante Technique

Visa :

Référence SE39.1

Versión : 1.1

Date d'application : 27/07/2020

Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-G14 Version : 1, du : 05/08/2020

Page : 3/1

Fin du rapport

Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-G15 Version : 1, du : 05/08/2020

Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

Donneur d'ordre	Site de prélèvement	Maitre d'ouvrage
Xardel Démolition ZAC Pompey Industries 148 Bld Finlande 54340 POMPEY	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	Speed Rehab 35, Rue de Bienfaisance 75008 PARIS

*** Stratégie d'échantillonnage**

Stratégie : 01-2020-05-007/V4	Zone homogène / confinée : C	Condition de renouvellement d'air : Ventilation Naturelle ou Mécanique
Milieu : Intérieur	Nombre de pièces unitaires : 5	Site occupé : Non Locaux occupés : Non
Type de local : B = Bureaux	Nombre de prélèvements : 3	Type de MPCA : Plaques amiante ciment

*** Prélèvement**

Objectif de mesurage (selon le GA X 46-033) : G		Sensibilité analytique visée : 0,3 f/L		N° du témoin chantier : 01-2020-05-007 T4	
Etat initial				N° du lot de filtre : ST-2020-29	
Méthode de prélèvement : NF X 43-050				Technicien préleveur pose : Charles Robinet	
Périodes horaires de prélèvement : du 03/08/2020 à 12h00 au 04/08/2020 à 12h02				Technicien préleveur dépose : Anthony Aïnoc	
Emplacement de la pompe	Débits de prélèvement			Durée (heures)	Volume (litres) (1)
	Initial (L/min)	Final(L/min)	Ecart relatif (%)		
Grenier 2	7,027	7,002	-0,36%	24h02	10096

*** Analyse**

Méthode d'analyse : Microscopie électronique à transmission (EDXA – diffraction électronique) selon norme NF X 43-050
Fibres d'amiante prises en compte : Longueur > 5 µm – Rapport L/l ≥ 3 – Diamètre < 3 µm

Laboratoire sous-traitant : Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est (Accréditation n° 1-1751), 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE						
Référence de l'essai : AR-20-LE-041476-01			Date du rapport d'analyse : 05/08/2020			
# Fraction de membrane préparée	# Surface effective de filtration (mm²)	# Surface moyenne d'une ouverture de grille (mm²)	# Nombre de grilles analysées	# Nombre d'ouvertures de grilles observées	# Nombre de fibres comptées	# Variété(s) d'amiante
1/2	150	0,0102	2	10	0	-
# Observations du laboratoire d'analyse :						
-						

Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.

*** Résultat**

Sensibilité analytique (fibres/litre)	Concentration calculée (sensibilité analytique x nbre de fibre comptées)	Résultat en Concentration (fibres/litre) (2)	Intervalle de confiance à 95% (3)
0,29	0,00	< 0,87	- / 0,87

- (1) L'incertitude sur le volume est l'incertitude maximale de 10% qui est prise en compte.
(2) Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : « Inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance ».
(3) Les limites inférieure et supérieure sur le comptage correspondent à l'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres observées selon une loi de Poisson. L'intervalle de confiance prend en compte les incertitudes liées à la préparation, à l'analyse et au volume (avec k=2 par convention).

Observations du laboratoire :

Validé par : Elodie Jacquemin Antoine

Fonction : Assistante Technique

Visa : 

Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-G16 Version : 1, du : 05/08/2020

Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

Donneur d'ordre	Site de prélèvement	Maitre d'ouvrage
Xardel Démolition ZAC Pompey Industries 148 Bld Finlande 54340 POMPEY	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	Speed Rehab 35, Rue de Bienfaisance 75008 PARIS

*** Stratégie d'échantillonnage**

Stratégie : 01-2020-05-007/V4	Zone homogène / confinée : C	Condition de renouvellement d'air : Ventilation Naturelle ou Mécanique
Milieu : Intérieur	Nombre de pièces unitaires : 5	Site occupé : Non Locaux occupés : Non
Type de local : B = Bureaux	Nombre de prélèvements : 3	Type de MPCA : Plaques amiante ciment

*** Prélèvement**

Objectif de mesurage (selon le GA X 46-033) : G		Sensibilité analytique visée : 0,3 f/L		N° du témoin chantier : 01-2020-05-007 T4	
Etat initial				N° du lot de filtre : ST-2020-29	
Méthode de prélèvement : NF X 43-050				Technicien préleveur pose : Charles Robinet	
Périodes horaires de prélèvement : du 03/08/2020 à 12h00 au 04/08/2020 à 12h02				Technicien préleveur dépose : Anthony Aïnoc	
Emplacement de la pompe	Débits de prélèvement			Durée (heures)	Volume (litres) (1)
	Initial (L/min)	Final(L/min)	Ecart relatif (%)		
Grenier 2	7,071	7,004	-0.95%	24h02	10096

*** Analyse**

Méthode d'analyse : Microscopie électronique à transmission (EDXA – diffraction électronique) selon norme NF X 43-050
Fibres d'amiante prises en compte : Longueur > 5 µm – Rapport L/l ≥ 3 – Diamètre < 3 µm

Laboratoire sous-traitant : Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est (Accréditation n° 1-1751), 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE						
Référence de l'essai : AR-20-LE-041477-01			Date du rapport d'analyse : 05/08/2020			
# Fraction de membrane préparée	# Surface effective de filtration (mm²)	# Surface moyenne d'une ouverture de grille (mm²)	# Nombre de grilles analysées	# Nombre d'ouvertures de grilles observées	# Nombre de fibres comptées	# Variété(s) d'amiante
1/2	150	0,0102	2	10	0	-
# Observations du laboratoire d'analyse :						

Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.

*** Résultat**

Sensibilité analytique (fibres/litre)	Concentration calculée (sensibilité analytique x nbre de fibre comptées)	Résultat en Concentration (fibres/litre) (2)	Intervalle de confiance à 95% (3)
0,29	0,00	< 0,87	- / 0,87

- (1) L'incertitude sur le volume est l'incertitude maximale de 10% qui est prise en compte.
(2) Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : « Inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance ».
(3) Les limites inférieure et supérieure sur le comptage correspondent à l'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres observées selon une loi de Poisson. L'intervalle de confiance prend en compte les incertitudes liées à la préparation, à l'analyse et au volume (avec k=2 par convention).

Observations du laboratoire :

Validé par : Elodie Jacquemin Antoine

Fonction : Assistante Technique

Visa : 

Témoïn 5

Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-Q17 Version : 1, du : 09/10/2020

Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

Donneur d'ordre	Site de prélèvement	Maitre d'ouvrage
Xardel Démolition 9, rue Marie Marvingt 54380 DIEULOUARD	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	Speed Rehab 35, Rue de Bienfaisance 75008 PARIS

* Stratégie d'échantillonnage

Stratégie : 01-2020-05-007/V5	Zone homogène / confinée : -	Condition de renouvellement d'air : Ventilation Naturelle ou Mécanique
Milieu : Intérieur	Nombre de pièces unitaires : -	Site occupé : Non
Type de local : B = Bureaux	Nombre de prélèvements : -	Locaux occupés : Non
		Type de MPCA : Débris amiante ciment

* Prélèvement

Objectif de mesurage (selon le GA X 46-033) : Q		Sensibilité analytique visée : 1,6 f/L		N° du témoin chantier : 01-2020-05-007 T5	
Zone de Récupération				N° du lot de filtre : ST-2020-56	
Méthode de prélèvement : NF X 43-050				Technicien préleveur pose : Anthony Ainoc	
Périodes horaires de prélèvement : du 08/10/2020 à 8h00 au 08/10/2020 à 12h02				Technicien préleveur dépose : Anthony Ainoc	
Emplacement de la pompe	Débits de prélèvement			Durée (heures)	Volume (litres) (1)
	Initial (L/min)	Final(L/min)	Ecart relatif (%)		
Zone de récupération	6,994	7,006	0,17%	4h02	1694

* Analyse

Méthode d'analyse : Microscopie électronique à transmission (EDXA – diffraction électronique) selon norme NF X 43-050
Fibres d'amiante prises en compte : Longueur > 5 µm – Rapport L/l ≥ 3 – Diamètre < 3 µm

Laboratoire sous-traitant : Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est (Accréditation n° 1-1751), 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE						
Référence de l'essai : AR-20-LE-056388-01			Date du rapport d'analyse : 09/10/2020			
# Fraction de membrane préparée	# Surface effective de filtration (mm²)	# Surface moyenne d'une ouverture de grille (mm²)	# Nombre de grilles analysées	# Nombre d'ouvertures de grilles observées	# Nombre de fibres comptées	# Variété(s) d'amiante
1/2	150	0,0102	2	11	0	-
# Observations du laboratoire d'analyse :						

Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.

* Résultat

Sensibilité analytique (fibres/litre)	Concentration calculée (sensibilité analytique x nbre de fibre comptées)	Résultat en Concentration (fibres/litre) (2)	Intervalle de confiance à 95% (3)
1,58	0,00	< 4,72	- / 4,72

(1) L'incertitude sur le volume est l'incertitude maximale de 10% qui est prise en compte.

(2) Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : « Inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance ».

(3) Les limites inférieure et supérieure sur le comptage correspondent à l'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres observées selon une loi de Poisson. L'intervalle de confiance prend en compte les incertitudes liées à la préparation, à l'analyse et au volume (avec k=2 par convention).

Observations du laboratoire :

Validé par : Elodie Jacquemin Antoine

Fonction : Assistante Technique

Visa : 

Référence SE39.1

Versión : 13

Date d'application : 27/07/2020

Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-Q17 Version : 1, du : 09/10/2020

Page : 1/1

Fin du rapport

Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-R18 Version : 1, du : 09/10/2020

Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

Donneur d'ordre	Site de prélèvement	Maitre d'ouvrage
Xardel Démolition 9, rue Marie Marvingt 54380 DIEULOUARD	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	Speed Rehab 35, Rue de Bienfaisance 75008 PARIS

*** Stratégie d'échantillonnage**

Stratégie : 01-2020-05-007/V5	Zone homogène / confinée : -	Condition de renouvellement d'air : Ventilation Naturelle ou Mécanique
Milieu : Intérieur	Nombre de pièces unitaires : -	Site occupé : Non Locaux occupés : Non
Type de local : B = Bureaux	Nombre de prélèvements : -	Type de MPCA : Débris amiante ciment

*** Prélèvement**

Objectif de mesurage (selon le GA X 46-033) : R		Sensibilité analytique visée : 1,6 f/L		N° du témoin chantier : 01-2020-05-007 T5	
Zone Vestiaire Unité Mobile				N° du lot de filtre : ST-2020-56	
Méthode de prélèvement : NF X 43-050				Technicien préleveur pose : Anthony Aino	
Périodes horaires de prélèvement : du 08/10/2020 à 8h00 au 08/10/2020 à 12h02				Technicien préleveur dépose : Anthony Aino	
Emplacement de la pompe	Débits de prélèvement			Durée (heures)	Volume (litres) (1)
	Initial (L/min)	Final(L/min)	Ecart relatif (%)		
Zone Vestiaire Unité Mobile	7,053	7,003	-0,71%	4h02	1695

*** Analyse**

Méthode d'analyse : Microscopie électronique à transmission (EDXA – diffraction électronique) selon norme NF X 43-050
Fibres d'amiante prises en compte : Longueur > 5 µm – Rapport L/l ≥ 3 – Diamètre < 3 µm

Laboratoire sous-traitant : Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est (Accréditation n° 1-1751), 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE						
Référence de l'essai : AR-20-LE-056389-01			Date du rapport d'analyse : 09/10/2020			
# Fraction de membrane préparée	# Surface effective de filtration (mm²)	# Surface moyenne d'une ouverture de grille (mm²)	# Nombre de grilles analysées	# Nombre d'ouvertures de grilles observées	# Nombre de fibres comptées	# Variété(s) d'amiante
1/2	150	0,0102	2	11	0	-
# Observations du laboratoire d'analyse :						

Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.

*** Résultat**

Sensibilité analytique (fibres/litre)	Concentration calculée (sensibilité analytique x nbre de fibre comptées)	Résultat en Concentration (fibres/litre) (2)	Intervalle de confiance à 95% (3)
1,58	0,00	< 4,72	- / 4,72

- (1) L'incertitude sur le volume est l'incertitude maximale de 10% qui est prise en compte.
(2) Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : « Inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance ».
(3) Les limites inférieure et supérieure sur le comptage correspondent à l'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres observées selon une loi de Poisson. L'intervalle de confiance prend en compte les incertitudes liées à la préparation, à l'analyse et au volume (avec k=2 par convention).

Observations du laboratoire :

Validé par : Elodie Jacquemin Antoine

Fonction : Assistante Technique

Visa : 

Rapport d'Essai N° : RE# 01-2020-05-007-#ppb10 Version : 1, du : 09/10/2020

Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.

Donneur d'ordre	Site de prélèvement	Maitre d'ouvrage
Xardel Démolition 9, rue Marie Marvingt 54380 DIEULOUARD	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	Speed Rehab 35, Rue de Bienfaisance 75008 PARIS

*** Stratégie d'échantillonnage**

Stratégie : 01-2020-05-007/V5	Zone homogène / confinée : -	Condition de renouvellement d'air : Ventilation Naturelle ou Mécanique
Milieu : Intérieur	Nombre de pièces unitaires : -	Site occupé : Non Locaux occupés : Non
Type de local : B = Bureaux	Nombre de prélèvements : -	Type de MPCA : Débris amiante ciment

Prélèvement

Objectif de mesurage (selon le GA X 46-033) :	#ppb	Sensibilité analytique visée :	1,6 f/L	N° du témoin chantier :	01-2020-05-007 T5
HP Env Objectif 2 : Protection des populations dans le cadre réglementaire lors travaux de désamiantage				N° du lot de filtre :	ST-2020-56
Méthode de prélèvement :	NF X 43-050			Technicien préleveur pose :	Anthony Aino
Périodes horaires de prélèvement :	du 08/10/2020 à 8h00 au 08/10/2020 à 12h02			Technicien préleveur dépose :	Anthony Aino
Emplacement de la pompe	Débits de prélèvement			Durée (heures)	Volume (litres) (1)
	Initial (L/min)	Final(L/min)	Ecart relatif (%)		
Limite de chantier	6,987	7,004	0,24%	4h02	1696

*** Analyse**

Méthode d'analyse : Microscopie électronique à transmission (EDXA – diffraction électronique) selon norme NF X 43-050
Fibres d'amiante prises en compte : Longueur > 5 µm – Rapport L/l ≥ 3 – Diamètre < 3 µm

Laboratoire sous-traitant : Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est (Accréditation n° 1-1751), 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE						
Référence de l'essai : AR-20-LE-056390-01			Date du rapport d'analyse : 09/10/2020			
# Fraction de membrane préparée	# Surface effective de filtration (mm²)	# Surface moyenne d'une ouverture de grille (mm²)	# Nombre de grilles analysées	# Nombre d'ouvertures de grilles observées	# Nombre de fibres comptées	# Variété(s) d'amiante
1/2	150	0,0102	2	11	0	-
# Observations du laboratoire d'analyse :						

Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.

Résultat

Sensibilité analytique (fibres/litre)	Concentration calculée (sensibilité analytique x nbre de fibre comptées)	Résultat en Concentration (fibres/litre) (2)	Intervalle de confiance à 95% (3)
1,58	0,00	< 4,71	- / 4,71

- (1) L'incertitude sur le volume est l'incertitude maximale de 10% qui est prise en compte.
(2) Si le nombre de fibres comptées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme : « Inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance ».
(3) Les limites inférieure et supérieure sur le comptage correspondent à l'intervalle de confiance à 95% du nombre de fibres observées selon une loi de Poisson. L'intervalle de confiance prend en compte les incertitudes liées à la préparation, à l'analyse et au volume (avec k=2 par convention).

Observations du laboratoire :

Les conditions météorologiques du 08/10/2020 ne permettent pas de valider le prélèvement suite à de la pluie tout au long de la mesure sur constat du préleveur. Par conséquent, le prélèvement et les résultats sont rendus hors accréditations.

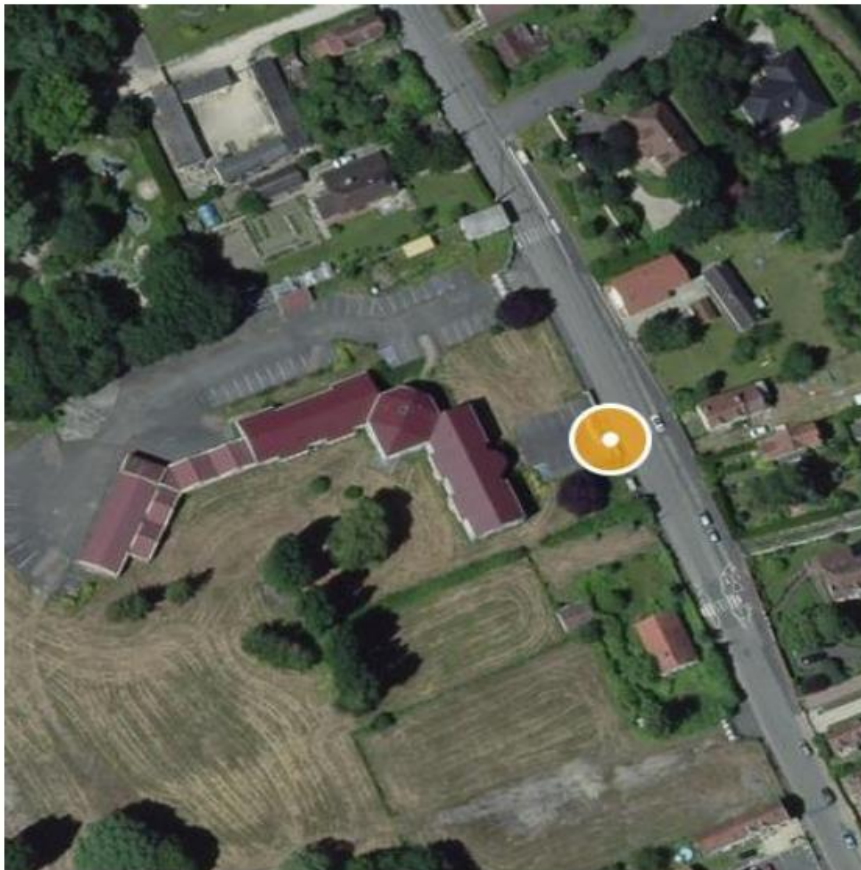
Validé par : Elodie Jacquemin Antoine

Fonction : Assistante Technique

Visa : 

Conditions météorologiques

Témoign 2

Rapport de relevé des conditions topographiques			
RCE LABORATOIRE GRAND-EST	Référence : SE87	Version : 1	Date d'application : 24/04/2017
Affaire n° :	01-2020-05-007-T2		Lieu : La Chapelle Saint Luc
Relevé conditions topographiques du :	16/07/2020		
Cas de figure retenu (selon mode opératoire MO12) :	Cas n°31		
Restrictions à la pose de pompes statiques :			
Aucune			
Implantation générale Placer une image satellite, indiquer l'orientation (Nord), la (les) source(s) d'amiante L'emplacement de l'unité mobile et de la zone de récupération (si nécessaire). Indiquer les éventuels obstacles.			
			

RCE LABORATOIRE GRAND-EST	Rapport de relevé des conditions topographiques		
	Référence : SE87	Version : 1	Date d'application : 24/04/2017

Situation spécifique le jour du prélèvement

Placer des photos de la situation le jour du prélèvement, réaliser un croquis.

Rélevé établi le :	Emetteur :	Visa :
16/07/2020	Arnaud Beaudouin	

Fin du document

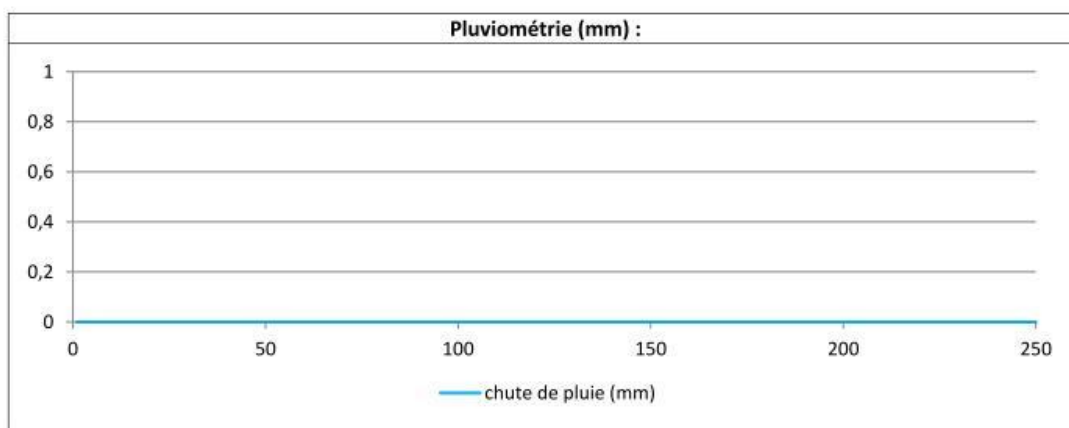
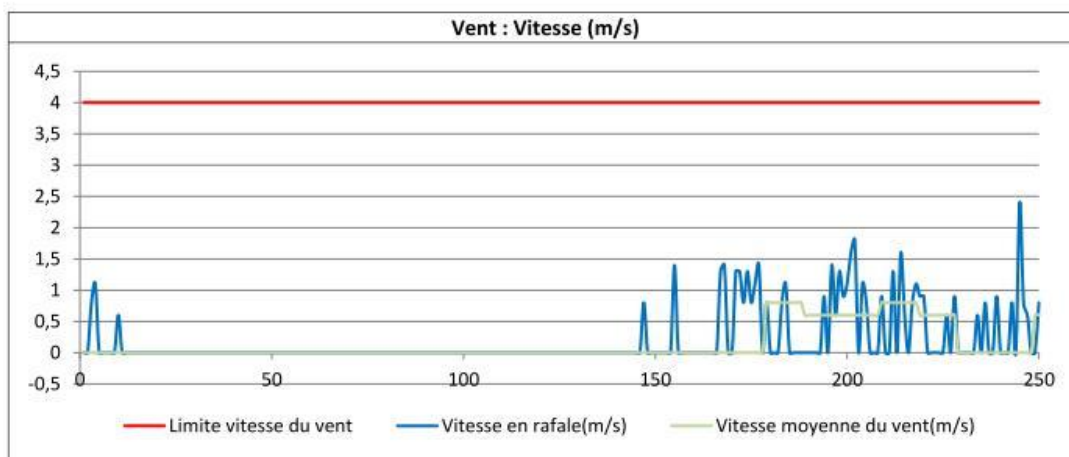
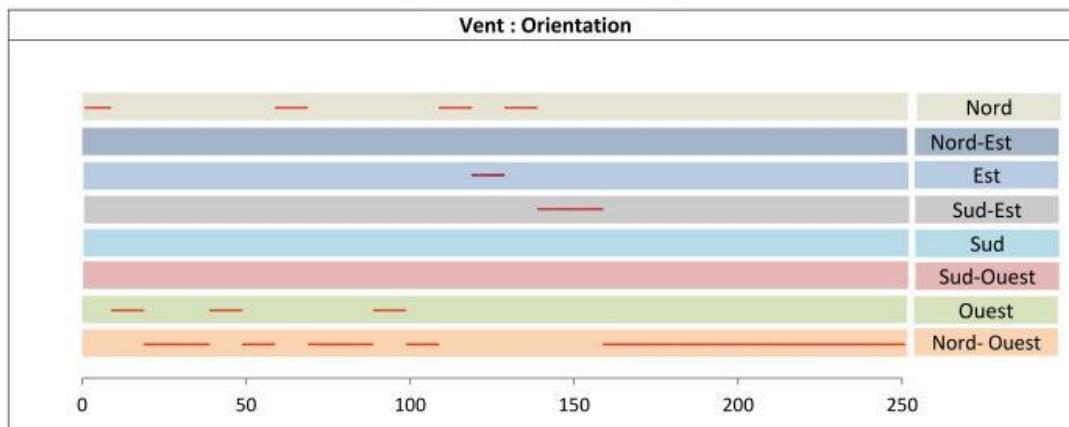
Rapport de relevé des conditions atmosphériques			
RCE LABORATOIRE GRAND-EST	Référence : SE86	Version : 1	Date d'application : 24/04/2017

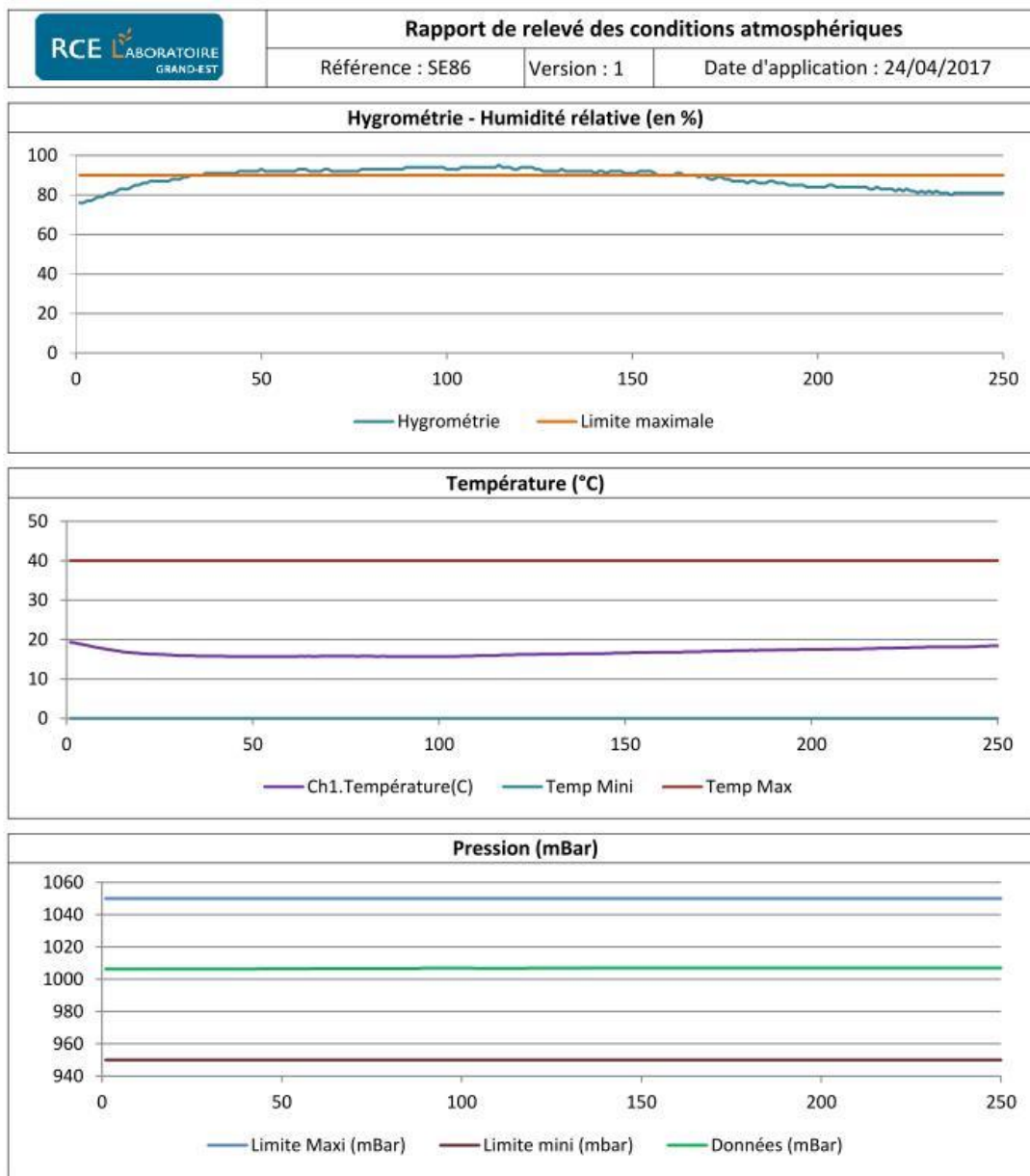
Affaire n° : 01-2020-05-007 Relevé Conditions atmosphériques du : 16/07/2020

Lieu : La Chapelle Saint Luc

Heure de départ de la mesure : 7h30

Heure de fin de la mesure : 11h32





Validation des conditions météorologiques pour le prélèvement

Paramètres	Exigence de validation	Validation	Rélevé établi le :
Direction (1)	Consignée	Oui	16/07/2020
Vitesse (2)	Limite maxi <= 4 m/s sur 90% du temps de la mesure	Oui	Par :
Pluviométrie	Absence sur 90% du temps de la mesure	Oui	
Hygrométrie	Limite maxi <= 90% sur 90% du temps de la mesure	Non	Visa :
Température	Entre 0°C et 40°C sur 90% du temps de la mesure	Oui	
Pression	de 950 à 1050 mBar	Oui	

(1) Direction du vent, (2) Vitesse du vent en rafale.

Validation des conditions atmosphériques relevées :	Non
---	-----

Fin du document

Témoign 3

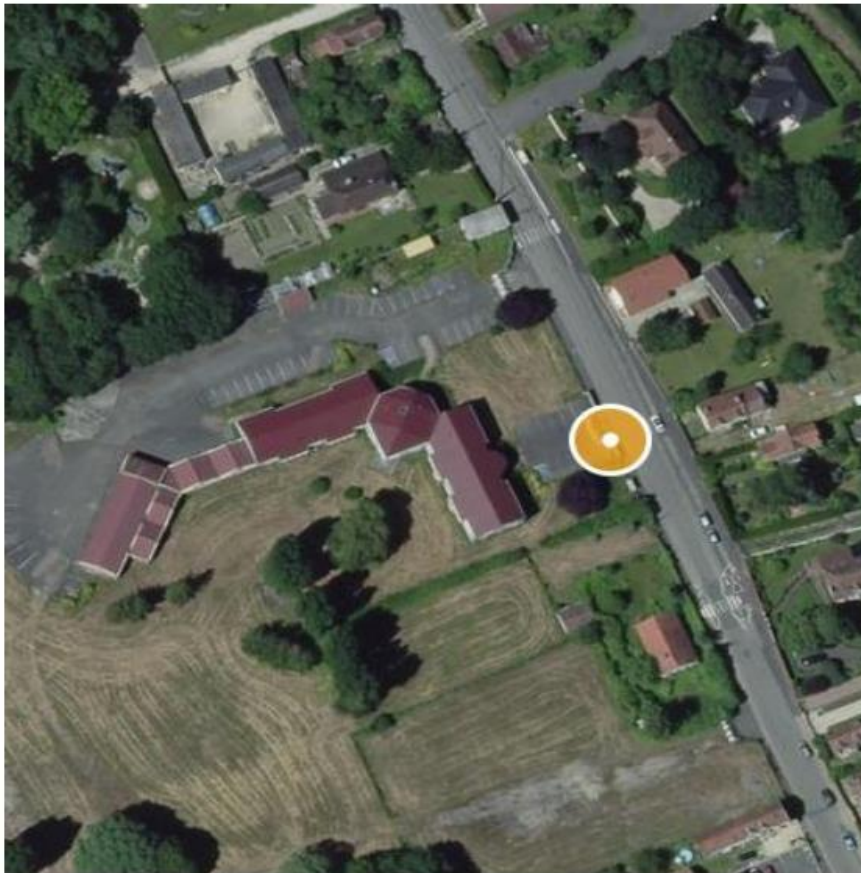
Rapport de relevé des conditions topographiques			
RCE LABORATOIRE GRAND-EST	Référence : SE87	Version : 1	Date d'application : 24/04/2017

Affaire n° : 01-2020-05-007-T3 Lieu : La Chapelle Saint Luc

Relevé conditions topographiques du : 21/07/2020

Cas de figure retenu (selon mode opératoire MO12) : Cas n°31

Restrictions à la pose de pompes statiques :
Aucune

Implantation générale
Placer une image satellite, indiquer l'orientation (Nord), la (les) source(s) d'amiante L'emplacement de l'unité mobile et de la zone de récupération (si nécessaire). Indiquer les éventuels obstacles. 

RCE LABORATOIRE GRAND-EST	Rapport de relevé des conditions topographiques		
	Référence : SE87	Version : 1	Date d'application : 24/04/2017

Situation spécifique le jour du prélèvement

Placer des photos de la situation le jour du prélèvement, réaliser un croquis.

Rélevé établi le :	Emetteur :	Visa :
21/07/2020	Anthony Ainoc	

Fin du document

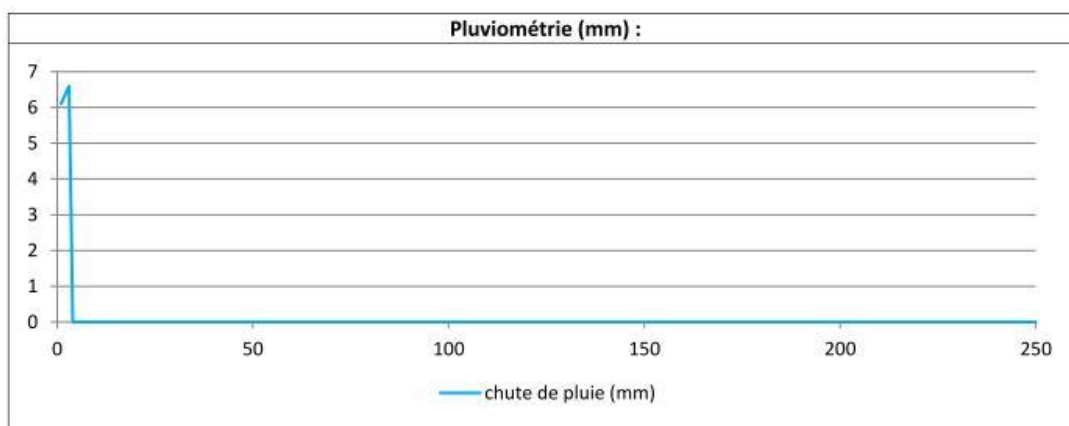
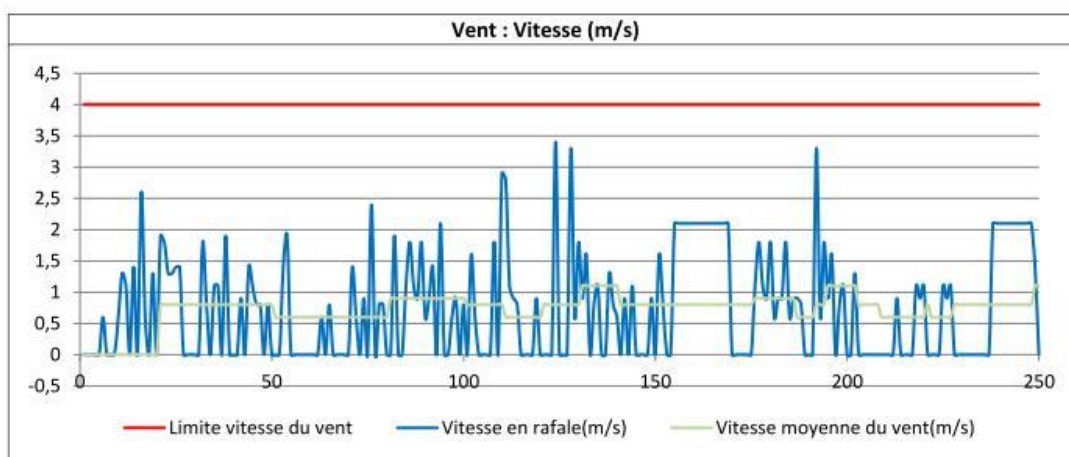
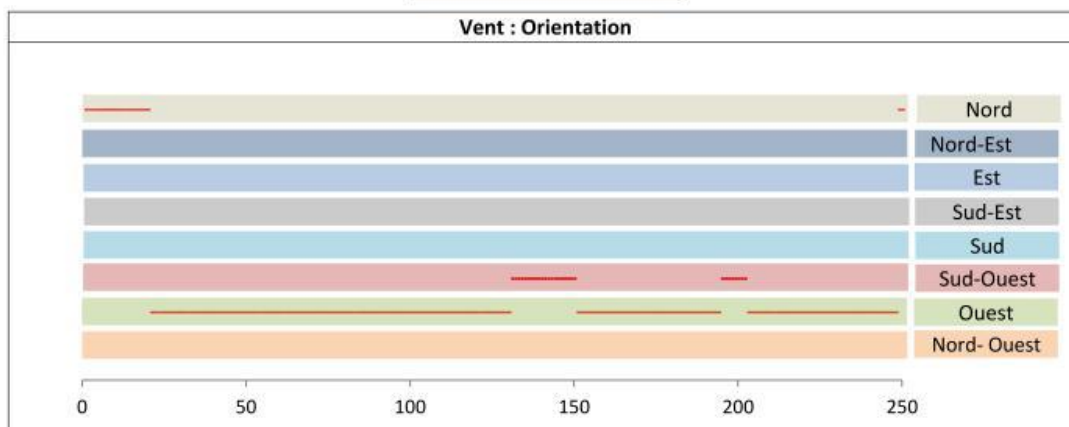
Rapport de relevé des conditions atmosphériques			
RCE LABORATOIRE GRAND-EST	Référence : SE86	Version : 1	Date d'application : 24/04/2017

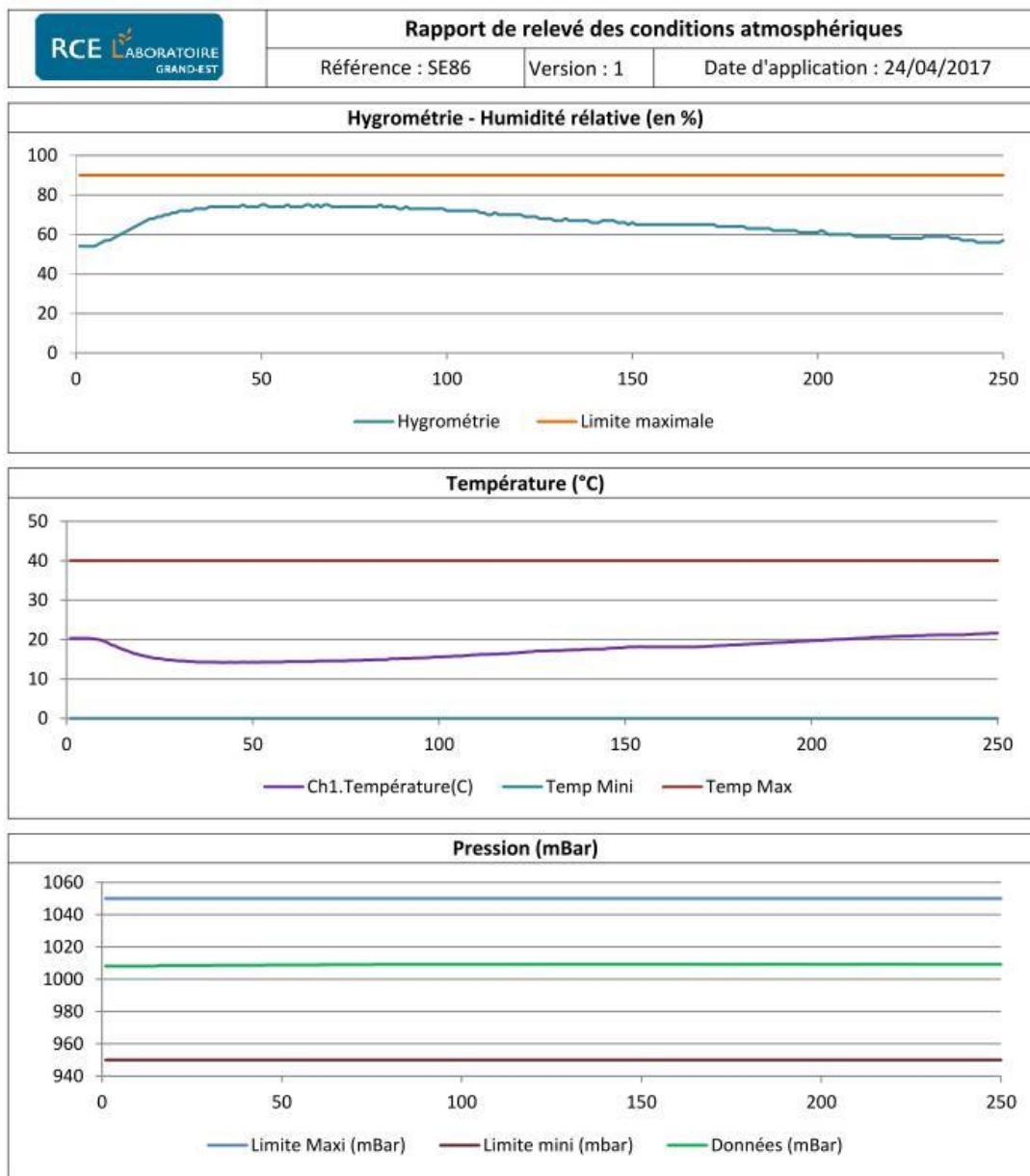
Affaire n° : 01-2020-05-007 Relevé Conditions atmosphériques du : 21/07/2020

Lieu : La Chapelle Saint Luc

Heure de départ de la mesure : 07h00

Heure de fin de la mesure : 11h02





Validation des conditions météorologiques pour le prélèvement

Paramètres	Exigence de validation	Validation	Rélevé établi le :
Direction (1)	Consignée	Oui	29/07/2020
Vitesse (2)	Limite maxi <= 4 m/s sur 90% du temps de la mesure	Oui	Par :
Pluviométrie	Absence sur 90% du temps de la mesure	Oui	Anthony Ainoc
Hygrométrie	Limite maxi <= 90% sur 90% du temps de la mesure	Oui	Visa :
Température	Entre 0°C et 40°C sur 90% du temps de la mesure	Oui	
Pression	de 950 à 1050 mBar	Oui	
Validation des conditions atmosphériques relevées :		Oui	

(1) Direction du vent, (2) Vitesse du vent en rafale.

Fin du document

Rappel des objectifs

Pour de plus amples informations se reporter au Guide GA X 43-066.

Lettre	Signification
A	Surveillance périodique
B	Action d'urgence - Conservation matériaux : 3
C	Surveillance périodique - Mesure Conservatoire
D	Surveillance périodique - Utilisation normale des locaux
E	Incident - Après actions correctives
F	Réoccupation après incident et nettoyage/ dépollution
G	Etat initial
H	Validation mesures de protection (travaux préliminaires / préparatoires)
I	Mesure Opérateur - préliminaires et préparatoires
J	Mesure sur Opérateur de type Test ou Validation de chantier
K	Mesure sur Opérateur - Chantier Contrôle
L	Environnemental
M	Environnemental de chantier
N	Extracteur
O	Validation analyse de risques
P	Zone Approche SAS Personnel
Q	Zone de Récupération
R	Zone Vestiaire Unité Mobile
S	Zone Approche SAS Matériel
T	Port EPI pour examen visuel
U	Restitution 1 / Libératoire
V	Fin de chantier
W	Maintenance Restitution avant retrait EPC
X	Maintenance Restitution (sans extracteur)
Y	Restitution 2 (code de la santé publique)
PM	Zone d'approche SAS Personnel et Environnemental de chantier
PQ	Zone d'approche SAS Personnel et Zone de récupération
PS	Zone d'approche SAS Personnel et SAS Matériel
MQ	Environnemental de chantier et Zone de récupération
MS	Environnemental de chantier et Zone d'approche SAS Matériel
QS	Zone de récupération et Zone d'approche SAS Matériel
PMQ	Zone d'approche SAS Personnel, Environnemental de chantier et Zone de récupération
PMS	Zone d'approche SAS Personnel et SAS Matériel / Environnemental de chantier
PQS	Zone d'approche SAS Personnel / Zone de récupération / Zone d'approche SAS Matériel
MQS	Environnemental de chantier / Zone de récupération / Zone d'approche SAS Matériel
PMQS	Zone d'approche SAS Personnel, SAS Matériel, de récupération et Environnemental de chantier

Ce rapport final de mesures d'empoussièrement d'un chantier a été établi :

A Belleville-sur-Meuse, le : 19 novembre 2020

Par : Charles ROBINET

Visa :



Rapport d'Essai de mesure d'empoussièrement en fibres d'amiante au poste de travail

Rapport d'essai n° : RE# 01-2020-05-007-J1101 à J1104 Version : 1 du : 29/07/2020

Donneur d'ordre	Site de prélèvement	Maître d'ouvrage
XARDEL DEMOLITION ZAC Pompey Industries 148 Bld Finlande 54340 POMPEY	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	SPEED REHAB 35, Rue de la Bienfaisance 75008 PARIS

*** Détermination de la concentration en fibre d'amiante**

*** Résultat**

Sensibilité Analytique (f/l) <i>(fibres/Litres)</i>	Concentration (fibres/Litres)		Intervalle de confiance à 95% (3)			# Type d'amiante
	Calculée (1)	Résultat (2)				
1,00	0,00	< 2,99	-	/	2,99	-

- (1) La concentration calculée représente le nombre de fibres d'amiante comptées multiplié par la sensibilité d'analyse
(2) Si le nombre de fibres est < 4, le résultat est exprimé sous la forme < limite supérieure de l'intervalle de confiance.
(3) Les limites inférieure et supérieure, en fibres/Litres, de l'intervalle de confiance à 95% sont obtenues à partir de la loi de Poisson et tiennent compte de l'incertitude sur la préparation, le comptage et le volume.
L'accréditation Cofrac ne couvre que les champs signalés par *
Les résultats issus d'un laboratoire d'analyses sous-traitant sont signalés par #

Observation du laboratoire RCE

Le rapport d'amiante dans les matériaux AR-20-LE-039239-01 révèle la présence de fibres d'amiante de type Chrysotile dans le conduit de fluide en amiante ciment.
Ecart au processus (technique non respectée). Par conséquent, le résultat est donné à titre indicatif et ne peut être utilisé à des fins réglementaires (Calcul de la VLEP).

Validé par : Elodie Jacquemin Antoine

Fonction : Assistante Technique

Visa :



*** Contexte de l'intervention (selon la stratégie d'échantillonnage)**

Contexte : Cadre SS3 : Activité d'encapsulage et / ou de retrait d'amiante ou de matériaux pouvant contenir de l'amiante			
Objectif : Chantier Validation (J)	Objet du mesurage : Processus et phases opérationnelles	Dans le cadre d'une VLEP : Non	
Référence Processus : PX-059 MàJ 30/10/2019	Intitulé : Conduit de fluide en amiante ciment		

*** Description du processus**

Nature Dimension Amiante :	Chrysotile
Nature du MPCA :	Conduit de fluide en amiante ciment
Technique mise en œuvre :	Retrait mécanique à l'aide d'un burineur
EPC Prévu :	Pulvérisation

*** Conditions de la représentativité - Eléments de variabilité**

Tâches / Phase opérationnelles :	Conditionnement
Phases opérationnelles indissociables du processus :	Oui : La progression des opérateurs nécessite l'évacuation des déchets
Elément de variabilité susceptible d'impacter le résultat :	-

*** Données techniques**

Durées de mise en œuvre		Données physiques :			
Nombre de jours :	1	Concentration attendue :	3,13	Charge en poussière attendue :	Fort
Nombre de séquence par jour :	3	Arrêt de comptage à 100 f :	Non	Nature des poussières :	Autre
Durée d'une séquence :	2H00	SA visée :	1 f/l		

*** Constitution du Groupe d'Exposition Similaire**

Constitutions du GES		Données Spécifiques sur la mesure (durée en minutes) :					
Nombre opérateur GES :	2	Durée représentative :	60	Nombre filtre :	4	Durée par filtre (min) :	60
Répartition tâches :	Polyvalence	Durée minimale :	223	Stratégie d'analyse prévue :			
Type de prélèvement :	Individuel	Durée de saturation :	326518	Analyse conjointe de fractions identiques des filtres			

Observations lors de l'intervention

Zone de travail - Eléments de localisation

Environnement de la zone de travail :	Plein air Campagne	Site occupé :	Non	Locaux occupés :	Non
Type de local ou lieu de travail :	B = Bureaux	Précision :			
Conditions de renouvellement d'air :	Ventilation naturelle ou mécanique				
Isolement de la zone de travail :	Non concerné	Nombres d'extracteurs :		-	
Renouvellement d'air (zone confinée) en volume par heure :	-	Débit cumulé des extracteurs (m3/h) :		-	
Dépression :	Non	Niveau de la dépression (Pa) :		-	

Protection des personnes

Type de SAS / Unité Mobile	Douche d'Hygiène	Combinaison (Type 5)	Gants	Equipement autre
Unité mobile à 5 compartiments	Oui	Oui	Oui	Bottes
Opérateurs prélevés (et codes)	Appareil de Protection Respiratoire :			Facteur Protection Assigné
O1 Nusret Bektesi	Appareil filtrant à ventilation assistée avec masque complet TM3 P			60
O2 Romuald Zehren	Appareil filtrant à ventilation assistée avec masque complet TM3 P			60

Relevé des conditions météorologiques

Conditions	Début	Milieu	Fin
Humidité	74,0%	75,0%	74,0%
Pression Atmos.	1008,8 mBar	1009,0 mBar	1009,1 mBar
Température	14,2°C	14,6°C	15,2°C

* Description du processus observé

Equipements de protection collective	
Travail à l'humide :	Aspiration / captage :
Pulvérisation	Ni aspiration, ni captage

Description des activités pendant le prélèvement	
--	--

Les opérateurs sont debout et accroupis.

Temps 0 à 30 min : l'opérateur 1 pulvérise un produit surfactant sur l'ensemble du conduit amianté pendant que l'opérateur 2 le déboîte à l'aide d'un tournevis. Les 2 opérateurs conditionnent le conduit en sac amiante doublé puis le mettent en big-bag amiante.

Temps 30 à 60 min : inversion des rôles.

Equipements de protection collective

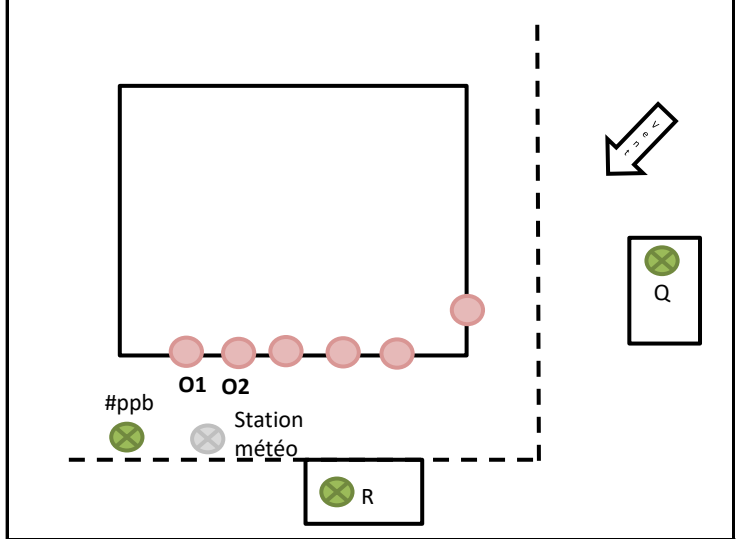
Travail à l'humide :	Aspiration / captage :

Pulvérisation	Ni aspiration, ni captage

Croquis

[illegible]

Croquis



* Recensement des problèmes survenus

Pas de burinage : prélèvement sur 4 filtres

* Impact des problèmes survenus recensés

Processus non respecté

Données sur le prélèvement

Selon Norme : NF X 43-269	Date : 21/07/2020	Témoign n° : 01-2020-05-007-T3	Numéro lot filtres : OP-2020-03
---------------------------	-------------------	--------------------------------	---------------------------------

Objectif de la mesure selon GA X46-033 :	Chantier Validation (J)	SA visée :	1 f/l
--	-------------------------	------------	-------

Opérateur et Filtre n° :	Période de prélèvement :	Durée	Pompe	Débits (L/min) :	Variation	Volume
--------------------------	--------------------------	-------	-------	------------------	-----------	--------

[illegible]

* O1	01-2020-05-007-J1101	de	7h50	à	8h50	60	C 3085907	3,037	3,023	3,072	-0,48%	181,80
------	----------------------	----	------	---	------	----	-----------	-------	-------	-------	--------	--------

*	O1	01-2020-05-007-J1102	de	7h50	à	8h50	60	C 3086077	3,072	3,058	3,065	-0,44%	183,91
*	O2	01-2020-05-007-J1102	de	7h55	à	8h55	60	C 3085766	3,034	3,030	3,037	-0,16%	181,60

Objectif de la mesure selon GA X46-033 :	Chantier Validation (J)	SA visée :	1 f/l
--	-------------------------	------------	-------

Opérateur et Filtre n° :	Période de prélèvement :	Durée	Pompe	Débits (L/min) :	Variation	Volume
--------------------------	--------------------------	-------	-------	------------------	-----------	--------

[illegible]

* O1	01-2020-05-007-J1101	de	7h50	à	8h50	60	C 3085907	3,037	3,023	3,072	-0,48%	181,80
------	----------------------	----	------	---	------	----	-----------	-------	-------	-------	--------	--------

[illegible]

Préleveur :	Anthony Ainoc	L'incertitude élargie sur le volume U_j est de 10%.	Volume total prélevé (L) :	728,30
-------------	---------------	---	----------------------------	--------

L'accréditation Cofrac ne couvre que les champs signalés par *

Reference : SL39-4 version 1 Date d'application : 27/07/2020 RC# 01-2020-05-007-J1101 à J1104 version : 1 du : 29/07/2020 Page : 3/0

Comptage de fibres d'amiante dans l'air par Microscopie Electronique à Transmission (MET) suivant la norme NF X 43-050

Laboratoire sous-traitant :	Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est (Accréditation n° 1-1751), 20, rue du Kochersberg - 67700 Saverne
-----------------------------	---

Données relatives à l'analyse et Résultats des analyses

Rapport d'Analyse :	AR-20-LE-038531-02	Version du :	27/07/2020
# Date d'analyse :	22/07/2020	Ajout Acide Chlorhydrique :	Oui

(4) : Les fibres dénombrées sont celles de longueur : $L > 5 \mu m$, de diamètre : $d < 3 \mu m$ et de rapport $L/d > 3$.

L'incertitude du laboratoire d'analyse prend en compte les incertitudes liées à la préparation et à l'analyse (avec $k=2$ par convention).

Rappel de la stratégie d'analyse et des données relatives au prélèvement

Analyse conjointe de fractions identiques des filtres	Filtre n°1	Filtre n°2	Filtre n°3	Filtre n°4
	01-2020-05-007-J1101	01-2020-05-007-J1102	01-2020-05-007-J1103	01-2020-05-007-J1104

Données et résultats d'analyses

# Surface de filtration secondaire* (mm²)	219
# Surface d'une ouverture de grille* (mm²)	0,0102
# Fraction calcinée *	1/2
# Nombre de grilles lues*	2
# Degré d'obscurcissement des grilles*	Conforme
# Nombre d'ouvertures lues*	59
# Nombre de fibres d'amiante* (4)	0

Rappel de la stratégie d'analyse et des données relatives au prélèvement

Analyse conjointe de fractions identiques des filtres	Filtre n°5	Filtre n°6	Filtre n°7	Filtre n°8

Données et résultats d'analyses

# Surface de filtration secondaire* (mm²)				
# Surface d'une ouverture de grille* (mm²)				
# Fraction calcinée *				
# Nombre de grilles lues*				
# Degré d'obscurcissement des grilles*				
# Nombre d'ouvertures lues*				
# Nombre de fibres d'amiante* (4)				

Rappel de la stratégie d'analyse et des données relatives au prélèvement

Analyse conjointe de fractions identiques des filtres	Filtre n°9	Filtre n°10	Filtre n°11	Filtre n°12

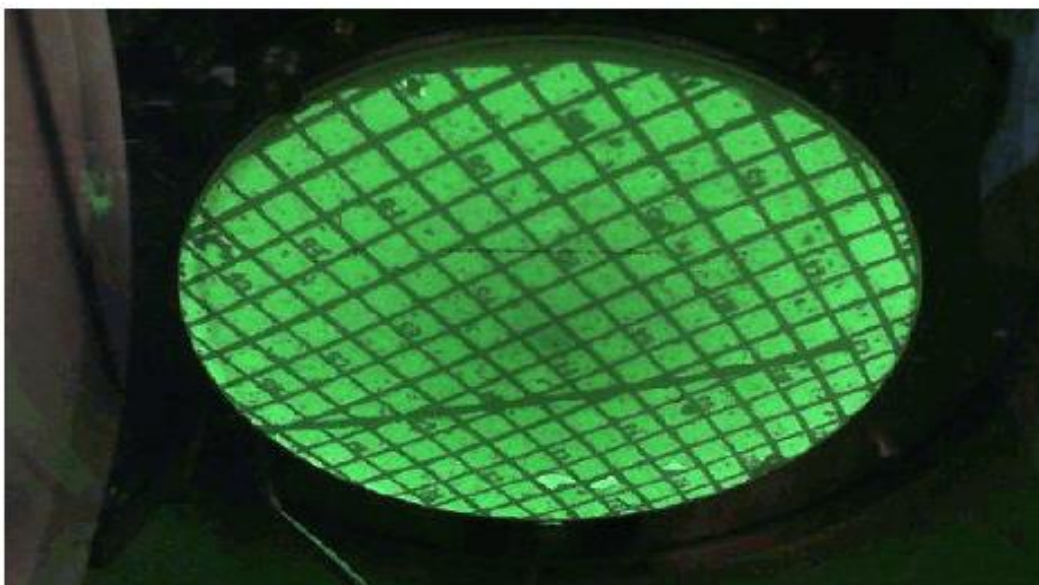
Données et résultats d'analyses

# Surface de filtration secondaire* (mm²)				
# Surface d'une ouverture de grille* (mm²)				
# Fraction calcinée *				
# Nombre de grilles lues*				
# Degré d'obscurcissement des grilles*				
# Nombre d'ouvertures lues*				
# Nombre de fibres d'amiante* (4)				

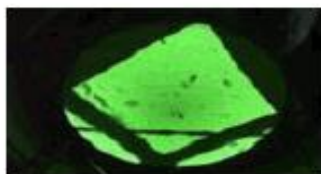
Observations du laboratoire d'analyse

--

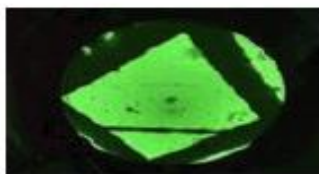
Préparation Initiale - Grille n°1



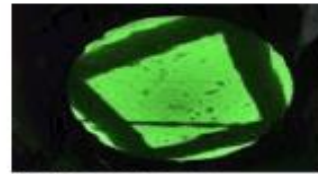
20A020741-004 - Grille 1
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x100
Obscurcissement estimé $\leq 10\%$



20A020741-004 - Grille 1
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x1000
Obscurcissement estimé $\leq 10\%$

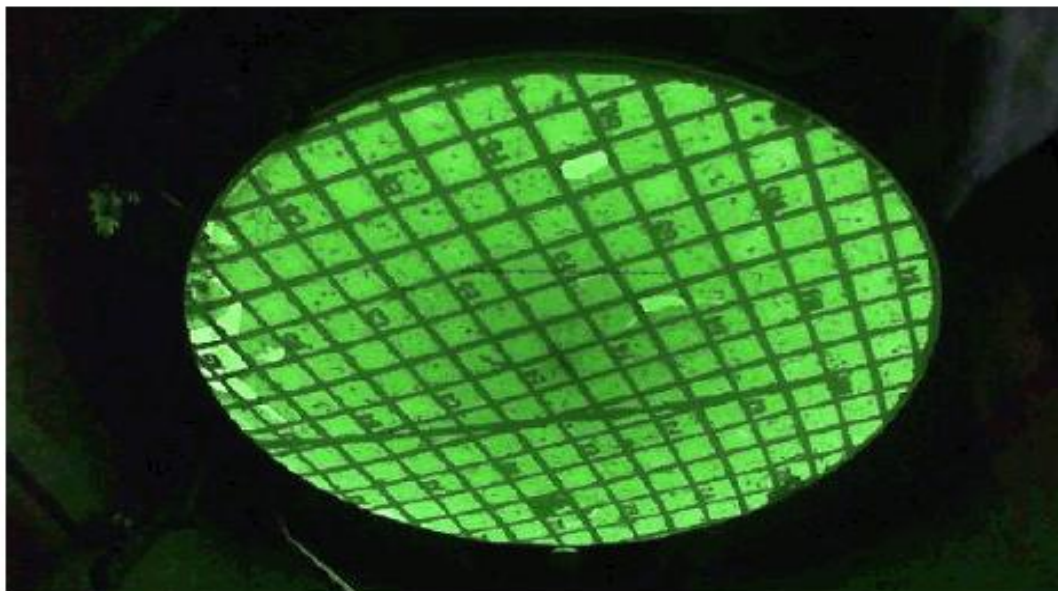


20A020741-004 - Grille 1
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x1000
Obscurcissement estimé $\leq 10\%$

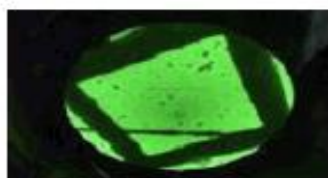


20A020741-004 - Grille 1
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x1000
Obscurcissement estimé $\leq 10\%$

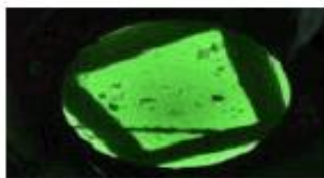
Préparation Initiale - Grille n°2



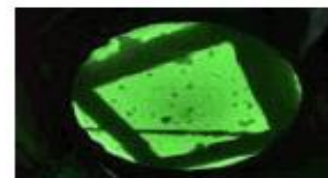
20A020741-004 - Grille 2
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x100
Obscurcissement estimé $\leq 10\%$



20A020741-004 - Grille 2
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x1000
Obscurcissement estimé $\leq 10\%$



20A020741-004 - Grille 2
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x1000
Obscurcissement estimé $\leq 10\%$



20A020741-004 - Grille 2
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x1000
Obscurcissement estimé $\leq 10\%$

Détermination de la concentration en fibres d'amiante au poste de travail

Rapport d'essai n° : RE# 01-2020-05-007-J1301 à J1304 Version : 1 du : 20/07/2020

Donneur d'ordre	Site de prélèvement	Maître d'ouvrage
XARDEL DEMOLITION ZAC Pompey Industries 148 Bld Finlande 54340 POMPEY	90 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	SPEED REHAB 35 RUE DE LA BIENFAISANCE 75008 PARIS

Résultat

*** Détermination de la concentration en fibre d'amiante**

Sensibilité Analytique (f/l) (fibres/Litres)	Concentration (fibres/Litres)		Intervalle de confiance à 95% (3)			# Type d'amiante
	Calculée (1)	Résultat (2)				
0,99	0,99	< 4,71	0,00	-	4,71	Chrysotile

(1) La concentration calculée représente le nombre de fibres d'amiante comptées multiplié par la sensibilité d'analyse

(2) Si le nombre de fibres est < 4, le résultat est exprimé sous la forme < limite supérieure de l'intervalle de confiance.

(3) Les limites inférieure et supérieure, en fibres/Litres, de l'intervalle de confiance à 95% sont obtenues à partir de la loi de Poisson et tiennent compte de l'incertitude sur la préparation, le comptage et le volume.

L'accréditation Cofrac ne couvre que les champs signalés par *

Les résultats issus d'un laboratoire d'analyses sous-traitant sont signalés par #

Observation du laboratoire RCE

-

Validé par : Pauline de Lausun

Fonction : Assitante Qualité / Technique

Visa :



*** Contexte de l'intervention (selon la stratégie d'échantillonnage)**

Contexte : Cadre SS3 : Activité d'encapsulation et / ou de retrait d'amiante ou de matériaux pouvant contenir de l'amiante

Objectif : Chantier Validation (J)

Objet du mesurage : Processus et phases opérationnelles

Dans le cadre d'une VLEP : Non

Référence Processus : PX-020 MàJ 30/10/2019

Intitulé : Plaques ondulées en amiante ciment

Nature du MPCA :	Nature Dimension Amiante :	Technique mise en œuvre :	EPC Prévu :
Plaques ondulées en amiante ciment	Chrysotile	Retrait mécanique à l'aide d'une déboulonneuse par le dessus	Pulvérisation

Tâches / Phase opérationnelles :

Conditionnement

Élément de variabilité liés aux MPC constitutifs du processus susceptible d'impacter le résultat :

-

Phases opérationnelles indissociables du processus, Si oui, justification :

Oui : La progression des opérateurs nécessite l'évacuation des déchets

* Données techniques

Durées de mise en œuvre		Données physiques :		
Nombre de jours :	1	Concentration attendue :	1,47	Charge en poussière attendue : Faible
Nombre de séquence par jour :	3	Arrêt de comptage à 100 f :	Non	Nature des poussières : Autre
Durée d'une séquence :	2h00	SA visée :	1 f/l	

* Constitution du Groupe d'Exposition Similaire

Constitutions du GES		Données Spécifiques sur la mesure (durée en minutes) :		
Nombre opérateur GES :	2	Durée représentative :	60	Nombre filtre : 4
Répartition tâches :	Polyvalence	Durée minimale :	223	Durée par filtre : 60
Type de prélèvement :	Individuel	Durée de saturation :	695238	Stratégie d'analyse : Analyse conjointe de fractions identiques des filtres

Observations lors de l'intervention

Zone de travail - Eléments de localisation

Environnement de la zone de travail :	Plein air Campagne	Site occupé :	Non	Locaux occupés :	Non
Type de local ou lieu de travail :	A = Autres	Précision :	Garage		
Conditions de renouvellement d'air :	Ventilation naturelle ou mécanique				
Isolement de la zone de travail :	Non concerné	Nombres d'extracteurs :		-	
Renouvellement d'air (zone confinée) en volume par heure :	-	Débit cumulé des extracteurs (m3/h) :		-	
Dépression :	Non	Niveau de la dépression (Pa) :		-	

Protection des personnes

Type de SAS / Unité Mobile	Douche d'Hygiène	Combinaison (Type 5)	Gants	Equipement autre
Unité mobile à 5 compartiments	Oui	Oui	Oui	Bottes

Opérateurs prélevés (et codes)		Appareil de Protection Respiratoire :	Facteur Protection Assigné
O1	Romuald Zehren	Appareils filtrants à ventilation assistée avec masque complet TM3 P	60
O2	Nusret Bektesi	Appareils filtrants à ventilation assistée avec masque complet TM3 P	60

Relevé des conditions météorologiques

Conditions	Début	Milieu	Fin	Conditions	Début	Milieu	Fin
Direction du vent	Nord-ouest	Nord-ouest	Nord-ouest	Humidité	92,0%	92,0%	92,0%
Force du vent	0,0 m/s	0,0 m/s	0,0 m/s	Pression Atmos.	1006,6 mBar	1006,7 mBar	1006,9 mBar
Pluviométrie	-	Bruine	-	Température	15,8°C	15,9°C	16,3°C

* Description du processus observé

Equipements de protection collective	
Travail à l'humide :	Aspiration / captage :
Pulvérisation	Ni aspiration, ni captage

Croquis

The sketch shows a site layout with a dashed boundary. Inside the boundary, there is a pink rectangular area labeled "O1 O2". To the left of this area is a green circle with an "X" labeled "#ppb". Below that is a grey circle with an "X" labeled "Station météo". At the bottom center is a white box labeled "R" containing a green circle with an "X". To the right of the pink area is an arrow labeled "Vent" pointing left. Outside the dashed boundary, to the right, is a white box labeled "Q" containing a green circle with an "X".

Recensement des problèmes survenus

Tout élément de variabilité liés aux MPC constitutifs du processus susceptible d'impacter le résultat :	-
Ecart au mode d'échantillonnage prévu :	-
Ecart au mode de prélèvement :	Retrait par le dessous et non par le dessus

Impact des problèmes survenus recensés	
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12
13	13
14	14
15	15
16	16
17	17
18	18
19	19
20	20
21	21
22	22
23	23
24	24
25	25
26	26
27	27
28	28
29	29
30	30
31	31
32	32
33	33
34	34
35	35
36	36
37	37
38	38
39	39
40	40
41	41
42	42
43	43
44	44
45	45
46	46
47	47
48	48
49	49
50	50
51	51
52	52
53	53
54	54
55	55
56	56
57	57
58	58
59	59
60	60
61	61
62	62
63	63
64	64
65	65
66	66
67	67
68	68
69	69
70	70
71	71
72	72
73	73
74	74
75	75
76	76
77	77
78	78
79	79
80	80
81	81
82	82
83	83
84	84
85	85
86	86
87	87
88	88
89	89
90	90
91	91
92	92
93	93
94	94
95	95
96	96
97	97
98	98
99	99
100	100

Données sur le prélèvement

Selon Norme : NF X 43-269	Date : 16/07/2020	Témoign n° : 01-2020-05-007-T2	Numéro lot filtres : OP-2020-03
---------------------------	-------------------	--------------------------------	---------------------------------

Objectif de la mesure selon GA X46-033 :	Chantier Validation (J)	SA visée :	1 f/l
--	-------------------------	------------	-------

[illegible]

Préleveur :	Anthony Ainoc	L'incertitude élargie sur le volume U_j est de 10%.	Volume total prélevé (L) :	737,99
-------------	---------------	---	----------------------------	--------

L'accréditation Cofrac ne couvre que les champs signalés par *

Comptage de fibres d'amiante dans l'air par Microscopie Electronique à Transmission (MET) suivant la norme NF X 43-050

Laboratoire sous-traitant :

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est (Accréditation n° 1-1751),

20, rue du Kochersberg - 67700 Saverne

Données relatives à l'analyse et Résultats des analyses

Rapport d'Analyse :

AR-20-LE-037375-01

Version du :

17/07/2020

Date d'analyse :

17/07/2020

Ajout Acide Chlorhydrique :

Attaque acide

(4) : Les fibres dénombrées sont celles de longueur : $L > 5 \mu\text{m}$, de diamètre : $d < 3 \mu\text{m}$ et de rapport $L/d > 3$.

L'incertitude du laboratoire d'analyse prend en compte les incertitudes liées à la préparation et à l'analyse (avec $k=2$ par convention).

Rappel de la stratégie d'analyse et des données relatives au prélèvement

Analyse conjointe de fractions identiques des filtres	Filtre n°1	Filtre n°2	Filtre n°3	Filtre n°4
	01-2020-05-007-J1301	01-2020-05-007-J1302	01-2020-05-007-J1303	01-2020-05-007-J1304
Données et résultats d'analyses				
# Surface de filtration secondaire* (mm ²)	219			
# Surface d'une ouverture de grille* (mm ²)	0,0102			
# Fraction calcinée *	1/2			
# Nombre de grilles lues*	2			
# Degré d'obscurcissement des grilles*	Conforme			
# Nombre d'ouvertures lues*	59			
# Nombre de fibres de type Chrysotile (4)*	1			
# Nombre de fibres d'amiante* (4)	1			
# SA en fibres/litres	-			

Rappel de la stratégie d'analyse et des données relatives au prélèvement

Analyse conjointe de fractions identiques des filtres	Filtre n°5	Filtre n°6	Filtre n°7	Filtre n°8
Données et résultats d'analyses				
# Surface de filtration secondaire* (mm ²)				
# Surface d'une ouverture de grille* (mm ²)				
# Fraction calcinée *				
# Nombre de grilles lues*				
# Degré d'obscurcissement des grilles*				
# Nombre d'ouvertures lues*				
# Nombre de fibres de type Chrysotile (4)*				
# Nombre de fibres d'amiante* (4)				
# SA en fibres/litres				

Rappel de la stratégie d'analyse et des données relatives au prélèvement

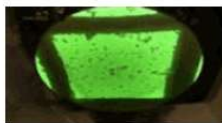
Analyse conjointe de fractions identiques des filtres	Filtre n°9	Filtre n°10	Filtre n°11	Filtre n°12
Données d'analyses				
# Surface de filtration secondaire* (mm ²)				
# Surface d'une ouverture de grille* (mm ²)				
# Fraction calcinée *				
# Nombre de grilles lues*				
# Degré d'obscurcissement des grilles*				
# Nombre d'ouvertures lues*				
# Nombre de fibres de type Chrysotile (4)*				
# Nombre de fibres d'amiante* (4)				
# SA en fibres/litres				

Observations du laboratoire d'analyse

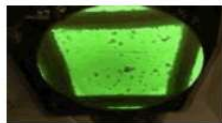
Clichés du laboratoire d'analyse



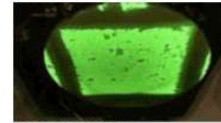
20A020131-004 - Grille 1
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x100
Obscurcissement estimé ≤10%



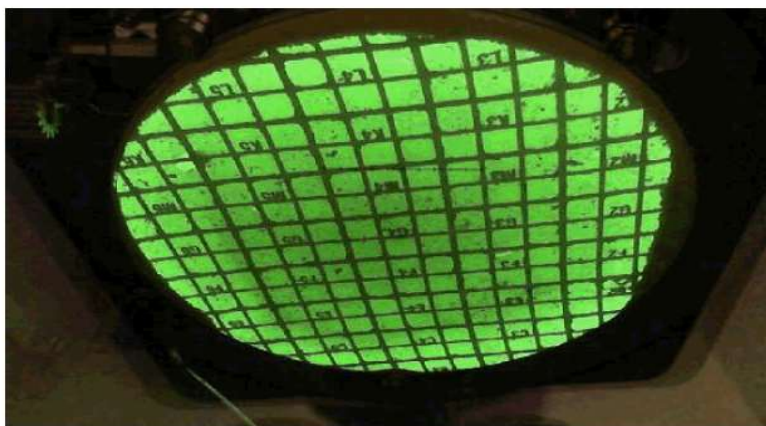
20A020131-004 - Grille 1
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x1000
Obscurcissement estimé ≤10%



20A020131-004 - Grille 1
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x1000
Obscurcissement estimé ≤10%



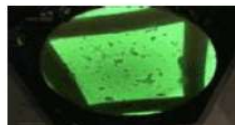
20A020131-004 - Grille 1
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x1000
Obscurcissement estimé ≤10%



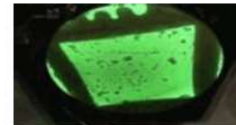
20A020131-004 - Grille 2
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x100
Obscurcissement estimé ≤10%



20A020131-004 - Grille 2
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x1000
Obscurcissement estimé ≤10%



20A020131-004 - Grille 2
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x1000
Obscurcissement estimé ≤10%



20A020131-004 - Grille 2
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x1000
Obscurcissement estimé ≤10%

Rapport Final de mesure d'empoussièrement en fibres d'amiante au poste de travail

Rapport d'essai n° : RF# 01-2020-05-007-J1201 à J1204 Version : 1 du : 12/10/2020

Donneur d'ordre	Site de prélèvement	Maître d'ouvrage
Xardel Démolition 9, rue Marie Marvingt 54380 DIEULOUARD	90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC	SPEED REHAB 35, Rue de la Bienfaisance 75008 PARIS

Rappel des textes réglementaires

Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante, fixant notamment les articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail.

Arrêté du 14 août 2012 relatif aux conditions de mesurage des niveaux d'empoussièrement, aux conditions de contrôle du respect de la valeur limite d'exposition professionnelle aux fibres d'amiante et aux conditions d'accréditation des organismes procédant à ces mesurages.

Décret n° 2013-594 du 5 juillet 2013 relatif aux risques d'exposition à l'amiante.

Décret n° 2015-789 du 29 juin 2015 relatif aux risques d'exposition à l'amiante.

Arrêté du 30 mai 2018 modifiant l'arrêté du 14 août 2012 relatif aux conditions de mesurage des niveaux d'empoussièrement, aux conditions de contrôle du respect de la valeur limite d'exposition professionnelle aux fibres d'amiante et aux conditions d'accréditation des organismes procédant à ces mesurages.

*** Détermination de la concentration en fibre d'amiante**

*** Résultat**

Sensibilité Analytique (f/l) <i>(fibres/Litres)</i>	Concentration (fibres/Litres)		Intervalle de confiance à 95% (3)			# Type d'amiante
	Calculée (1)	Résultat (2)				
1,00	1,00	< 4,76	-	/	4,76	1 Chrysotile

(1) La concentration calculée représente le nombre de fibres d'amiante comptées multiplié par la sensibilité d'analyse

(2) Si le nombre de fibres est < 4, le résultat est exprimé sous la forme < limite supérieure de l'intervalle de confiance.

(3) Les limites inférieure et supérieure, en fibres/Litres, de l'intervalle de confiance à 95% sont obtenues à partir de la loi de Poisson et tiennent compte de l'incertitude sur la préparation, le comptage et le volume.

L'accréditation Cofrac ne couvre que les champs signalés par *

Les résultats issus d'un laboratoire d'analyses sous-traitant sont signalés par #

Autres Informations

Niveau d'empoussièrement	Exposition sur 8h00 en f/l			
Niveau 1 :	Opérateur 1 :	0,01	Opérateur 3 :	
Empoussièrement < à 100 f/L	Opérateur 2 :	0,01	Opérateur 4 :	

Observation du laboratoire RCE

Validé par : Elodie Jacquemin Antoine

Fonction : Assistante Technique

Visa :



*** Contexte de l'intervention (selon la stratégie d'échantillonnage)**

Contexte : Cadre SS3 : Activité d'encapsulation et / ou de retrait d'amiante ou de matériaux pouvant contenir de l'amiante					
Objectif :	Chantier Validation (J)	Objet du mesurage :	Processus et phases opérationnelles	Dans le cadre d'une VLEP :	Non
Référence Processus :	PX-121 MàJ 09/12/2019	Intitulé :	Elément en amiante ciment stockés ou abandonnés		

*** Description du processus**

Nature Dimension Amiante :	Chrysotile
Nature du MPCA :	Elément en amiante ciment
Technique mise en œuvre :	Ramassage manuel
EPC Prévu :	Pulvérisation

*** Conditions de la représentativité - Eléments de variabilité**

Tâches / Phase opérationnelles :	Conditionnement
Phases opérationnelles indissociables du processus :	Oui : La progression des opérateurs nécessite l'évacuation des déchets
Elément de variabilité susceptible d'impacter le résultat :	-

*** Données techniques**

Durées de mise en œuvre		Données physiques :			
Nombre de jours :	1	Concentration attendue :	99,78	Charge en poussière attendue :	Moyen
Nombre de séquence par jour :	3	Arrêt de comptage à 100 f :	Non	Nature des poussières :	Autre
Durée d'une séquence :	2H00	SA visée :	1 f/l		

*** Constitution du Groupe d'Exposition Similaire**

Constitutions du GES		Données Spécifiques sur la mesure (durée en minutes) :					
Nombre opérateur GES :	2	Durée représentative :	60	Nombre filtre :	4	Durée par filtre (min) :	60
Répartition tâches :	Polyvalence	Durée minimale :	223	Stratégie d'analyse prévue :			
Type de prélèvement :	Individuel	Durée de saturation :	10243	Analyse conjointe de fractions identiques des filtres			

Observations lors de l'intervention

Zone de travail - Eléments de localisation

Environnement de la zone de travail :	Milieu intérieur	Site occupé :	Non	Locaux occupés :	Non	
Type de local ou lieu de travail :	B = Bureaux	Précision :	-			
Conditions de renouvellement d'air :	Ventilation naturelle ou mécanique					
Isolement de la zone de travail :	Confinement statique	Nombres d'extracteurs :		-		
Renouvellement d'air (zone confinée) en volume par heure :		-		Débit cumulé des extracteurs (m3/h) :		-
Dépression :	Non	Niveau de la dépression (Pa) :		-		

Protection des personnes

Type de SAS / Unité Mobile	Douche d'Hygiène	Combinaison (Type 5)	Gants	Equipement autre
Unité mobile à 5 compartiments	Oui	Oui	Oui	Bottes
Opérateurs prélevés (et codes)	Appareil de Protection Respiratoire :			Facteur Protection Assigné
O1 Romuald Zehren	Appareil filtrant à ventilation assistée avec masque complet TM3 P			60
O2 Arnaud Millot	Appareil filtrant à ventilation assistée avec masque complet TM3 P			60

Relevé des conditions météorologiques

Conditions	Début	Milieu	Fin
Direction du vent	-	-	-
Force du vent	-	-	-
Pluviométrie	Pluie	Pluie	Pluie

Conditions	Début	Milieu	Fin
Humidité	87,0%	86,8%	86,2%
Pression Atmos.	979,3 mBar	980,1 mBar	980,2 mBar
Température	11,3 °C	12,1 °C	12,3 °C

* Description du processus observé

Caractéristique des matériels	
Outil Manuel	Outil Mécanique
Enlèvement manuel	-

Equipements de protection collective	
Travail à l'humide :	Aspiration / captage :
Pulvérisation	Ni aspiration, ni captage

Description des activités pendant le prélèvement	
--	--

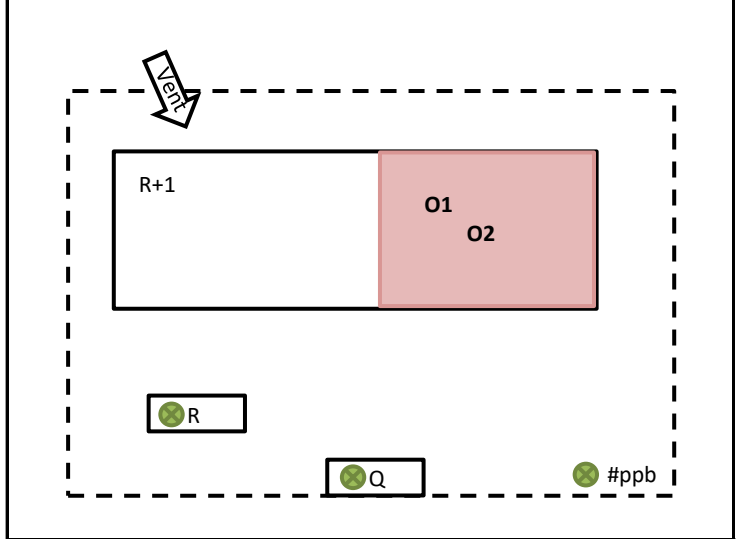
Les 2 opérateurs sont debout et accroupis.

De 0 à 30 minutes : l'opérateur 1 pulvérise un produit surfactant sur les déchets avec un pulvérisateur.

L'opérateur 2 ramasse les déchets pour les stocker en sacs amiante.

De 30 à 60 minutes : inversion des rôles.

Croquis



Recensement des problèmes survenus	
------------------------------------	--

Impact des problèmes survenus recensés	
1	Impact des problèmes survenus recensés

Données sur le prélèvement

Selon Norme : NF X 43-269	Date : 08/10/2020	Témoign n° : 01-2020-05-007-T5	Numéro lot filtres : OP-2020-06
---------------------------	-------------------	--------------------------------	---------------------------------

Objectif de la mesure selon GA X46-033 :	Chantier Validation (J)	SA visée :	1 f/l
--	-------------------------	------------	-------

Opérateur et Filtre n° :	Période de prélèvement :	Durée	Pompe	Débits (L/min) :	Variation	Volume
--------------------------	--------------------------	-------	-------	------------------	-----------	--------

[illegible]

*	O1	01-2020-05-007-J1201	de	8h50	à	9h50	60	C 3085907	3,023	3,011	3,017	-0,40%	181,00
---	----	----------------------	----	------	---	------	----	-----------	-------	-------	-------	--------	--------

[illegible]

Préleveur :	Anthony Ainoc
-------------	---------------

L'accréditation Cofrac ne couvre que les champs signalés par *

Référence : SE39.4 Version 1 Date d'application : 27/07/2020 RF# 01-2020-05-007-J1201 à J1204 Version : 1 du : 12/10/2020 Page : 3/6

Comptage de fibres d'amiante dans l'air par Microscopie Electronique à Transmission (MET) suivant la norme NF X 43-050

Laboratoire sous-traitant :	Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est (Accréditation n° 1-1751), 20, rue du Kochersberg - 67700 Saverne
-----------------------------	---

Données relatives à l'analyse et Résultats des analyses

Rapport d'Analyse :	AR-20-LE-056430-01	Version du :	09/10/2020
# Date d'analyse :	08/10/2020	Ajout Acide Chlorhydrique :	Attaque acide

(4) : Les fibres dénombrées sont celles de longueur : $L > 5 \mu\text{m}$, de diamètre : $d < 3 \mu\text{m}$ et de rapport $L/d > 3$.

L'incertitude du laboratoire d'analyse prend en compte les incertitudes liées à la préparation et à l'analyse (avec $k=2$ par convention).

Rappel de la stratégie d'analyse et des données relatives au prélèvement

Analyse conjointe de fractions identiques des filtres	Filtre n°1	Filtre n°2	Filtre n°3	Filtre n°4
	01-2020-05-007-J1201	01-2020-05-007-J1202	01-2020-05-007-J1203	01-2020-05-007-J1204

Données et résultats d'analyses

# Surface de filtration secondaire* (mm²)	219
# Surface d'une ouverture de grille* (mm²)	0,0102
# Fraction calcinée *	1/2
# Nombre de grilles lues*	2
# Degré d'obscurcissement des grilles*	Conforme
# Nombre d'ouvertures lues*	59
# Nombre de fibres d'amiante* (4)	1

Rappel de la stratégie d'analyse et des données relatives au prélèvement

Analyse conjointe de fractions identiques des filtres	Filtre n°5	Filtre n°6	Filtre n°7	Filtre n°8

Données et résultats d'analyses

# Surface de filtration secondaire* (mm²)				
# Surface d'une ouverture de grille* (mm²)				
# Fraction calcinée *				
# Nombre de grilles lues*				
# Degré d'obscurcissement des grilles*				
# Nombre d'ouvertures lues*				
# Nombre de fibres d'amiante* (4)				

Rappel de la stratégie d'analyse et des données relatives au prélèvement

Analyse conjointe de fractions identiques des filtres	Filtre n°9	Filtre n°10	Filtre n°11	Filtre n°12

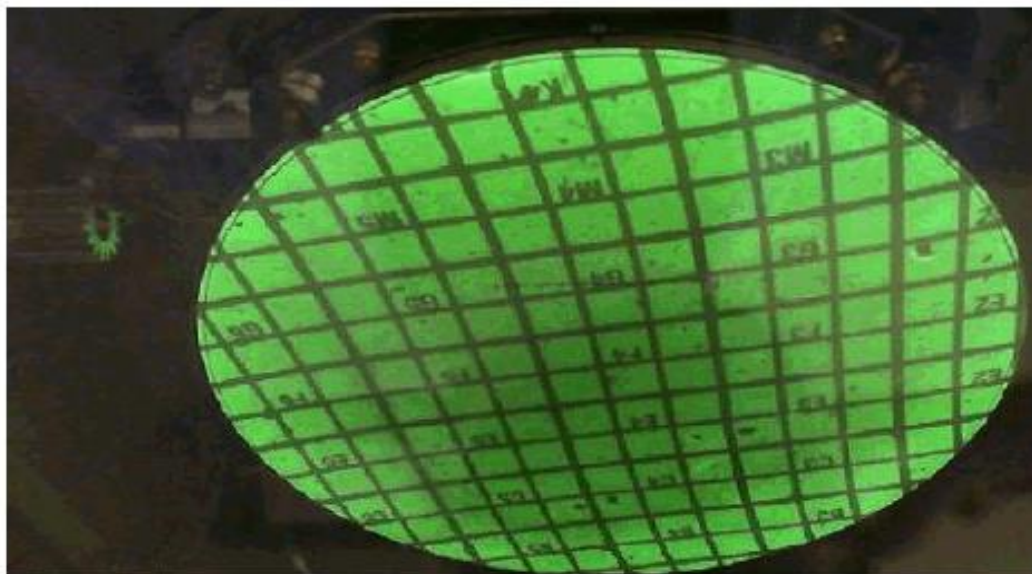
Données et résultats d'analyses

# Surface de filtration secondaire* (mm²)				
# Surface d'une ouverture de grille* (mm²)				
# Fraction calcinée *				
# Nombre de grilles lues*				
# Degré d'obscurcissement des grilles*				
# Nombre d'ouvertures lues*				
# Nombre de fibres d'amiante* (4)				

Observations du laboratoire d'analyse

-

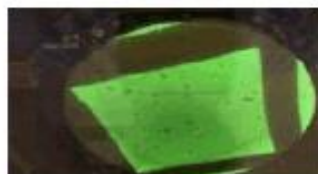
Préparation Initiale - Grille n°1



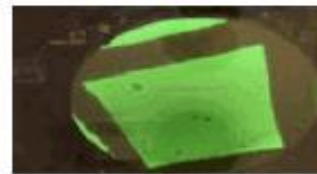
20A031425-004 - Grille 1
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x100
Obscurcissement estimé $\leq 10\%$



20A031425-004 - Grille 1
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x1000
Obscurcissement estimé $\leq 10\%$

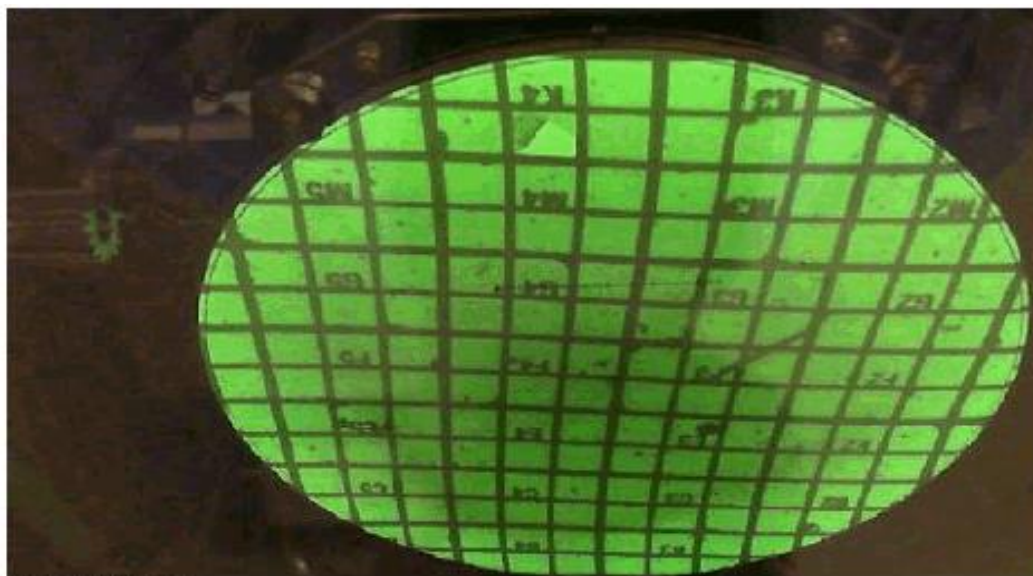


20A031425-004 - Grille 1
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x1000
Obscurcissement estimé $\leq 10\%$



20A031425-004 - Grille 1
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x1000
Obscurcissement estimé $\leq 10\%$

Préparation Initiale - Grille n°2



20A031425-004 - Grille 2
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x100
Obscurcissement estimé $\leq 10\%$



20A031425-004 - Grille 2
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x1000
Obscurcissement estimé $\leq 10\%$



20A031425-004 - Grille 2
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x1000
Obscurcissement estimé $\leq 10\%$



20A031425-004 - Grille 2
Filtres 01-02-03-04
Grandissement x1000
Obscurcissement estimé $\leq 10\%$

	Rapport MEST	Référence : SE64	Sarl Robinet Contrôle Environnemental
		Version : 1	Espace Driant – 55 430 Belleville-sur-Meuse
		Date : 15/04/16	Téléphone : 03 29 85 25 90

DOSAGE DES MATIERES EN SUSPENSION TOTALE SUIVANT LA NORME NF EN 872

Dossier :	01-2020-05-007	Rapport n° :	01-2020-05-007 - MEST 2	Stratégie n° :	01-2020-05-007
-----------	----------------	--------------	-------------------------	----------------	----------------

Donneur d'ordre	Raison Sociale :	XARDEL DEMOLITION
	Adresse :	ZAC Pompey Industries, 148 Bld Finlande,
	Téléphone :	54340 POMPEY
Client final	Nom :	Speed Rehab
	Adresse :	35, Rue de la Bienfaisance 75008 PARIS
Adresse du prélèvement :		90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

Date du prélèvement :	21/07/2020	Préleveur :	Anthony Ainoc
-----------------------	------------	-------------	---------------

Paramètres	Résultats	Unités
Volume Analysé :	-	ml
Localisation :	Unité mobile	-
Température de mesure :	-	°C
Type de Filtre utilisé :	Whatman 934 AH	-
Conditions de conservation :	-	-
Masse analysée en mg :	-	mg
Concentration :	6,8	mg/L

Rapport émis le :	Rédigé par :	Fonction :	Visa :
28/07/2020	Elodie JACQUEMIN ANTOINE	Assistante Technique	

Fin du document

	Rapport MEST	Référence : SE64	Sarl Robinet Contrôle Environnemental
		Version : 1	Espace Driant – 55 430 Belleville-sur-Meuse
		Date : 15/04/16	Téléphone : 03 29 85 25 90

DOSAGE DES MATIERES EN SUSPENSION TOTALE SUIVANT LA NORME NF EN 872

Dossier :	01-2020-05-007	Rapport n° :	01-2020-05-007 - MEST 3	Stratégie n° :	01-2020-05-007
-----------	----------------	--------------	-------------------------	----------------	----------------

Donneur d'ordre	Raison Sociale :	XARDEL DEMOLITION
	Adresse :	9, Rue Marie Marvingt
	Téléphone :	54380 DIEULOUARD
Client final	Nom :	Speed Rehab
	Adresse :	35, Rue de la Bienfaisance 75008 PARIS
Adresse du prélèvement :		90, Boulevard Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

Date du prélèvement :	08/10/2020	Préleveur :	Anthony Ainoc
-----------------------	------------	-------------	---------------

Paramètres	Résultats	Unités
Volume Analysé :	-	ml
Localisation :	Unité mobile	-
Température de mesure :	-	°C
Type de Filtre utilisé :	Whatman 934 AH	-
Conditions de conservation :	-	-
Masse analysée en mg :	-	mg
Concentration :	< 2,0	mg/L

Rapport émis le :	Rédigé par :	Fonction :	Visa :
14/10/2020	Elodie JACQUEMIN ANTOINE	Assistante Technique	

Fin du document

Suivi des déchets

Suivi des déchets : DIB

Chantier : La Chapelle Saint Luc - ENGIE

Centre de Traitement



Véolia ONYX Est
ZI Torvillers
La terre aux poules
10440 Torvillers

Bon de pesée	Date	Transporteur	Poids	Poids cumulé
88085	3-juil.-20	VEOLIA	4,00 T	4,00 T
88105	8-juil.-20	VEOLIA	4,90 T	8,90 T
88184	21-juil.-20	VEOLIA	5,14 T	14,04 T
88189	21-juil.-20	VEOLIA	5,36 T	19,40 T
88353	23-juil.-20	VEOLIA	4,30 T	23,70 T
90398	23-oct.-20	VEOLIA	5,88 T	29,58 T
90404	23-oct.-20	VEOLIA	5,66 T	35,24 T
90699	5-nov.-20	VEOLIA	9,18 T	44,42 T
90967	10-nov.-20	VEOLIA	12,52 T	56,94 T
90841	12-nov.-20	VEOLIA	9,02 T	65,96 T

Bon de pesée d'apport n° 88085

du véhicule BZ656BJ affecté au transporteur ONYX EST



ONYX EST TORVILLIERS

ZI TORVILLIERS

LA TERRE AUX POULES

10440 TORVILLIERS

Tél : 03.25.71.89.97 Fax : 03.25.71.89.98

Tiers

Producteur

Provenance

N° BSD

Commande DIV 134728545

Producteur OT

Exutoire OT

Lieu d'exploitati

ONYX EST SAINT ANDRE LES VER

ONYX EST ST ANDRE DI

ONYX EST ST ANDRE DI

1° pesée Date :

2° pesée Date : 03/07/2020 00:00:00

N° DSD :

N° DSD :

Poids : 18 260 kg

Poids : 14 260 kg

	Sous-contenant	Nbre	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
DECHETS INDUSTRIELS BANALS			4000 kg	0 kg	4000 kg

Intervention du peseur

Total : 4 000 kg

Signature

Bon de pesée d'apport n° 88085

du véhicule BZ656BJ affecté au transporteur ONYX EST



ONYX EST TORVILLIERS

ZI TORVILLIERS

LA TERRE AUX POULES

10440 TORVILLIERS

Tél : 03.25.71.89.97 Fax : 03.25.71.89.98

Tiers

Producteur

Provenance

N° BSD

Commande DIV 134728545

Producteur OT

Exutoire OT

Lieu d'exploitati

ONYX EST SAINT ANDRE LES VER

ONYX EST ST ANDRE DI

ONYX EST ST ANDRE DI

1° pesée Date :

2° pesée Date : 03/07/2020 00:00:00

N° DSD :

N° DSD :

Poids : 18 260 kg

Poids : 14 260 kg

	Sous-contenant	Nbre	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
DECHETS INDUSTRIELS BANALS			4000 kg	0 kg	4000 kg

Intervention du peseur

Total : 4 000 kg

Signature

Bon de pesée d'apport n° 88105

du véhicule CJ738KZ affecté au transporteur ONYX EST



ONYX EST TORVILLIERS

ZI TORVILLIERS

LA TERRE AUX POULES

10440 TORVILLIERS

Tél : 03.25.71.89.97 Fax : 03.25.71.89.98

Tiers

Producteur

Provenance

N° BSD

Commande DIV 134427816

Producteur OT

Exutoire OT

Lieu d'exploitati

ONYX EST SAINT ANDRE LES VER

ONYX EST ST ANDRE DI

ONYX EST ST ANDRE DI

1° pesée

Date :

N° DSD :

Poids :

22 200 kg

2° pesée

Date : 08/07/2020 00:00:00

N° DSD :

Poids :

17 300 kg

	Sous-contenant	Nbre	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
	DECHETS INDUSTRIELS BANALS		4900 kg	0 kg	4900 kg

Intervention du peseur

Total : 4 900 kg

Signature

Bon de pesée d'apport n° 88105

du véhicule CJ738KZ affecté au transporteur ONYX EST



ONYX EST TORVILLIERS

ZI TORVILLIERS

LA TERRE AUX POULES

10440 TORVILLIERS

Tél : 03.25.71.89.97 Fax : 03.25.71.89.98

Tiers

Producteur

Provenance

N° BSD

Commande DIV 134427816

Producteur OT

Exutoire OT

Lieu d'exploitati

ONYX EST SAINT ANDRE LES VER

ONYX EST ST ANDRE DI

ONYX EST ST ANDRE DI

1° pesée

Date :

N° DSD :

Poids :

22 200 kg

2° pesée

Date : 08/07/2020 00:00:00

N° DSD :

Poids :

17 300 kg

	Sous-contenant	Nbre	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
	DECHETS INDUSTRIELS BANALS		4900 kg	0 kg	4900 kg

Intervention du peseur

Total : 4 900 kg

Signature

Bon de pesée d'apport n° 88184

du véhicule BZ656BJ affecté au transporteur ONYX EST

**ONYX EST TORVILLIERS**

ZI TORVILLIERS

LA TERRE AUX POULES

10440 TORVILLIERS

Tél : 03.25.71.89.97 Fax : 03.25.71.89.98

Tiers

ONYX EST SAINT ANDRE LES VER

Producteur

ONYX EST ST ANDRE DI

Provenance

ONYX EST ST ANDRE DI

N° BSD

Commande DIV 2998

Producteur OT

XARDEL DEMOLITION

Exutoire OT

ONYX EST TORVILLIERS TRSFT

Lieu d'exploitati

CHANTIER ENEDIS LA CHAPELLE

1° pesée Date : 21/07/2020 13:35:42

N° DSD : 1966

Poids : 18 620 kg

2° pesée Date : 21/07/2020 13:49:26

N° DSD : 1967

Poids : 13 480 kg

	Sous-contenant	Nbre	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
	DECHETS INDUSTRIELS BANALS		5140 kg	0 kg	5140 kg

Total : 5 140 kg

Signature

Bon de pesée d'apport n° 88184

du véhicule BZ656BJ affecté au transporteur ONYX EST

**ONYX EST TORVILLIERS**

ZI TORVILLIERS

LA TERRE AUX POULES

10440 TORVILLIERS

Tél : 03.25.71.89.97 Fax : 03.25.71.89.98

Tiers

ONYX EST SAINT ANDRE LES VER

Producteur

ONYX EST ST ANDRE DI

Provenance

ONYX EST ST ANDRE DI

N° BSD

Commande DIV 2998

Producteur OT

XARDEL DEMOLITION

Exutoire OT

ONYX EST TORVILLIERS TRSFT

Lieu d'exploitati

CHANTIER ENEDIS LA CHAPELLE

1° pesée Date : 21/07/2020 13:35:42

N° DSD : 1966

Poids : 18 620 kg

2° pesée Date : 21/07/2020 13:49:26

N° DSD : 1967

Poids : 13 480 kg

	Sous-contenant	Nbre	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
	DECHETS INDUSTRIELS BANALS		5140 kg	0 kg	5140 kg

Total : 5 140 kg

Signature

Bon de pesée d'apport n° 88189

du véhicule BZ656BJ affecté au transporteur ONYX EST



ONYX EST TORVILLIERS

ZI TORVILLIERS

LA TERRE AUX POULES

10440 TORVILLIERS

Tél : 03.25.71.89.97 Fax : 03.25.71.89.98

Tiers

ONYX EST SAINT ANDRE LES VER

Producteur

ONYX EST ST ANDRE DI

Provenance

ONYX EST ST ANDRE DI

N° BSD

Commande DIV 3001

Producteur OT XARDEL DEMOLITION

Exutoire OT ONYX EST TORVILLIERS TRSFT

Lieu d'exploitati CHANTIER ENEDIS LA CHAPELLE

1° pesée Date : 21/07/2020 14:46:25

N° DSD : 1974

Poids : 18 660 kg

2° pesée Date : 21/07/2020 15:01:51

N° DSD : 1977

Poids : 13 300 kg

	Sous-contenant	Nbre	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
DECHETS INDUSTRIELS BANALS			5360 kg	0 kg	5360 kg

Total : 5 360 kg

Signature

Bon de pesée d'apport n° 88189

du véhicule BZ656BJ affecté au transporteur ONYX EST



ONYX EST TORVILLIERS

ZI TORVILLIERS

LA TERRE AUX POULES

10440 TORVILLIERS

Tél : 03.25.71.89.97 Fax : 03.25.71.89.98

Tiers

ONYX EST SAINT ANDRE LES VER

Producteur

ONYX EST ST ANDRE DI

Provenance

ONYX EST ST ANDRE DI

N° BSD

Commande DIV 3001

Producteur OT XARDEL DEMOLITION

Exutoire OT ONYX EST TORVILLIERS TRSFT

Lieu d'exploitati CHANTIER ENEDIS LA CHAPELLE

1° pesée Date : 21/07/2020 14:46:25

N° DSD : 1974

Poids : 18 660 kg

2° pesée Date : 21/07/2020 15:01:51

N° DSD : 1977

Poids : 13 300 kg

	Sous-contenant	Nbre	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
DECHETS INDUSTRIELS BANALS			5360 kg	0 kg	5360 kg

Total : 5 360 kg

Signature

Bon de pesée d'apport n° 88353

du véhicule STLTAN1 affecté au transporteur ONYX EST



ONYX EST TORVILLIERS

ZI TORVILLIERS

LA TERRE AUX POULES

10440 TORVILLIERS

Tél : 03.25.71.89.97 Fax : 03.25.71.89.98

Tiers

Producteur

Provenance

N° BSD

Commande DIV 134895706

Producteur OT

Exutoire OT

Lieu d'exploitati

ONYX EST SAINT ANDRE LES VER

ONYX EST ST ANDRE DI

ONYX EST ST ANDRE DI

1° pesée

Date :

N° DSD :

Poids :

17 680 kg

2° pesée

Date : 23/07/2020 00:00:00

N° DSD :

Poids :

13 380 kg

	Sous-contenant	Nbre	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
DECHETS INDUSTRIELS BANALS			4300 kg	0 kg	4300 kg

Intervention du peseur

Total : 4 300 kg

Signature

Bon de pesée d'apport n° 88353

du véhicule STLTAN1 affecté au transporteur ONYX EST



ONYX EST TORVILLIERS

ZI TORVILLIERS

LA TERRE AUX POULES

10440 TORVILLIERS

Tél : 03.25.71.89.97 Fax : 03.25.71.89.98

Tiers

Producteur

Provenance

N° BSD

Commande DIV 134895706

Producteur OT

Exutoire OT

Lieu d'exploitati

ONYX EST SAINT ANDRE LES VER

ONYX EST ST ANDRE DI

ONYX EST ST ANDRE DI

1° pesée

Date :

N° DSD :

Poids :

17 680 kg

2° pesée

Date : 23/07/2020 00:00:00

N° DSD :

Poids :

13 380 kg

	Sous-contenant	Nbre	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
DECHETS INDUSTRIELS BANALS			4300 kg	0 kg	4300 kg

Intervention du peseur

Total : 4 300 kg

Signature

Bon de pesée d'apport n° 90398

du véhicule CJ738KZ affecté au transporteur ONYX EST



ONYX EST TORVILLIERS

ZI TORVILLIERS

LA TERRE AUX POULES

10440 TORVILLIERS

Tél : 03.25.71.89.97 Fax : 03.25.71.89.98

Tiers

Producteur

Provenance

N° BSD

Commande DIV 9699

Producteur OT XARDEL DEMOLITION

Exutoire OT ONYX EST TORVILLIERS TRSFT

Lieu d'exploitati CHANTIER ENEDIS LA CHAPELLE

ONYX EST SAINT ANDRE LES VER

ONYX EST ST ANDRE DI

ONYX EST ST ANDRE DI

1° pesée Date : 23/10/2020 07:59:21

N° DSD : 5713

Poids : 23 240 kg

2° pesée Date : 23/10/2020 08:07:04

N° DSD : 5715

Poids : 17 360 kg

Sous-contenant	Nbre	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
DECHETS INDUSTRIELS BANALS		5880 kg	0 kg	5880 kg

Total : 5 880 kg

Signature

Bon de pesée d'apport n° 90398

du véhicule CJ738KZ affecté au transporteur ONYX EST



ONYX EST TORVILLIERS

ZI TORVILLIERS

LA TERRE AUX POULES

10440 TORVILLIERS

Tél : 03.25.71.89.97 Fax : 03.25.71.89.98

Tiers

Producteur

Provenance

N° BSD

Commande DIV 9699

Producteur OT XARDEL DEMOLITION

Exutoire OT ONYX EST TORVILLIERS TRSFT

Lieu d'exploitati CHANTIER ENEDIS LA CHAPELLE

ONYX EST SAINT ANDRE LES VER

ONYX EST ST ANDRE DI

ONYX EST ST ANDRE DI

1° pesée Date : 23/10/2020 07:59:21

N° DSD : 5713

Poids : 23 240 kg

2° pesée Date : 23/10/2020 08:07:04

N° DSD : 5715

Poids : 17 360 kg

Sous-contenant	Nbre	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
DECHETS INDUSTRIELS BANALS		5880 kg	0 kg	5880 kg

Total : 5 880 kg

Signature

Bon de pesée d'apport n° 90404

du véhicule CJ738KZ affecté au transporteur ONYX EST

**ONYX EST TORVILLIERS**

ZI TORVILLIERS

LA TERRE AUX POULES

10440 TORVILLIERS

Tél : 03.25.71.89.97 Fax : 03.25.71.89.98

Tiers

Producteur

Provenance

N° BSD

Commande DIV 9727

Producteur OT XARDEL DEMOLITION

Exutoire OT ONYX EST TORVILLIERS TRSFT

Lieu d'exploitati CHANTIER ENEDIS LA CHAPELLE

ONYX EST SAINT ANDRE LES VER

ONYX EST ST ANDRE DI

ONYX EST ST ANDRE DI

1° pesée Date : 23/10/2020 09:02:26

2° pesée Date : 23/10/2020 09:15:23

N° DSD : 5721

N° DSD : 5723

Poids : 22 480 kg

Poids : 16 820 kg

	Sous-contenant	Nbre	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
DECHETS INDUSTRIELS BANALS			5660 kg	0 kg	5660 kg

Total : 5 660 kg

Signature

Bon de pesée d'apport n° 90404

du véhicule CJ738KZ affecté au transporteur ONYX EST

**ONYX EST TORVILLIERS**

ZI TORVILLIERS

LA TERRE AUX POULES

10440 TORVILLIERS

Tél : 03.25.71.89.97 Fax : 03.25.71.89.98

Tiers

Producteur

Provenance

N° BSD

Commande DIV 9727

Producteur OT XARDEL DEMOLITION

Exutoire OT ONYX EST TORVILLIERS TRSFT

Lieu d'exploitati CHANTIER ENEDIS LA CHAPELLE

ONYX EST SAINT ANDRE LES VER

ONYX EST ST ANDRE DI

ONYX EST ST ANDRE DI

1° pesée Date : 23/10/2020 09:02:26

2° pesée Date : 23/10/2020 09:15:23

N° DSD : 5721

N° DSD : 5723

Poids : 22 480 kg

Poids : 16 820 kg

	Sous-contenant	Nbre	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
DECHETS INDUSTRIELS BANALS			5660 kg	0 kg	5660 kg

Total : 5 660 kg

Signature

Bon de pesée d'apport n° 90699

du véhicule AQ314GG affecté au transporteur ONYX EST

**ONYX EST TORVILLIERS**

ZI TORVILLIERS

LA TERRE AUX POULES

10440 TORVILLIERS

Tél : 03.25.71.89.97 Fax : 03.25.71.89.98

Tiers

Producteur

Provenance

N° BSD

Commande DIV 5981

Producteur OT XARDEL DEMOLITION

Exutoire OT ONYX EST TORVILLIERS TRSFT

Lieu d'exploitati CHANTIER ENEDIS LA CHAPELLE

ONYX EST SAINT ANDRE LES VER

ONYX EST ST ANDRE DI

ONYX EST ST ANDRE DI

1° pesée Date : 05/11/2020 11:59:22

2° pesée Date : 05/11/2020 12:15:02

N° DSD : 6275

N° DSD : 6277

Poids : 23 600 kg

Poids : 14 420 kg

Sous-contenant	Nbre	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
DECHETS INDUSTRIELS BANALS		9180 kg	0 kg	9180 kg

Total : 9 180 kg

Signature

Bon de pesée d'apport n° 90699

du véhicule AQ314GG affecté au transporteur ONYX EST

**ONYX EST TORVILLIERS**

ZI TORVILLIERS

LA TERRE AUX POULES

10440 TORVILLIERS

Tél : 03.25.71.89.97 Fax : 03.25.71.89.98

Tiers

Producteur

Provenance

N° BSD

Commande DIV 5981

Producteur OT XARDEL DEMOLITION

Exutoire OT ONYX EST TORVILLIERS TRSFT

Lieu d'exploitati CHANTIER ENEDIS LA CHAPELLE

ONYX EST SAINT ANDRE LES VER

ONYX EST ST ANDRE DI

ONYX EST ST ANDRE DI

1° pesée Date : 05/11/2020 11:59:22

2° pesée Date : 05/11/2020 12:15:02

N° DSD : 6275

N° DSD : 6277

Poids : 23 600 kg

Poids : 14 420 kg

Sous-contenant	Nbre	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
DECHETS INDUSTRIELS BANALS		9180 kg	0 kg	9180 kg

Total : 9 180 kg

Signature

Bon de pesée d'apport n° 90967

du véhicule EV327MC affecté au transporteur ONYX EST

**ONYX EST TORVILLIERS**

ZI TORVILLIERS

LA TERRE AUX POULES

10440 TORVILLIERS

Tél : 03.25.71.89.97 Fax : 03.25.71.89.98

Tiers

Producteur

Provenance

N° BSD

Commande DIV 138105992

Producteur OT

Exutoire OT

Lieu d'exploitati

ONYX EST SAINT ANDRE LES VER

ONYX EST ST ANDRE DI

ONYX EST ST ANDRE DI

1° pesée

Date :

N° DSD :

Poids :

31 920 kg

2° pesée

Date : 10/11/2020 00:00:00

N° DSD :

Poids :

19 400 kg

	Sous-contenant	Nbre	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
	DECHETS INDUSTRIELS BANALS		12520 kg	0 kg	12520 kg

Intervention du peseur

Total : 12 520 kg

Signature

Bon de pesée d'apport n° 90967

du véhicule EV327MC affecté au transporteur ONYX EST

**ONYX EST TORVILLIERS**

ZI TORVILLIERS

LA TERRE AUX POULES

10440 TORVILLIERS

Tél : 03.25.71.89.97 Fax : 03.25.71.89.98

Tiers

Producteur

Provenance

N° BSD

Commande DIV 138105992

Producteur OT

Exutoire OT

Lieu d'exploitati

ONYX EST SAINT ANDRE LES VER

ONYX EST ST ANDRE DI

ONYX EST ST ANDRE DI

1° pesée

Date :

N° DSD :

Poids :

31 920 kg

2° pesée

Date : 10/11/2020 00:00:00

N° DSD :

Poids :

19 400 kg

	Sous-contenant	Nbre	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
	DECHETS INDUSTRIELS BANALS		12520 kg	0 kg	12520 kg

Intervention du peseur

Total : 12 520 kg

Signature

Bon de pesée d'apport n° 90841

du véhicule EV327MC affecté au transporteur ONYX EST

**ONYX EST TORVILLIERS**

ZI TORVILLIERS

LA TERRE AUX POULES

10440 TORVILLIERS

Tél : 03.25.71.89.97 Fax : 03.25.71.89.98

Tiers

Producteur

Provenance

N° BSD

Commande DIV 9788

Producteur OT

Exutoire OT

Lieu d'exploitati

ONYX EST SAINT ANDRE LES VER

ONYX EST ST ANDRE DI

ONYX EST ST ANDRE DI

XARDEL DEMOLITION

ONYX EST TORVILLIERS TRSFT

CHANTIER ENEDIS LA CHAPELLE

1° pesée Date : 12/11/2020 11:36:41

2° pesée Date : 12/11/2020 11:46:50

N° DSD : 6539

N° DSD : 6541

Poids : 28 060 kg

Poids : 19 040 kg

	Sous-contenant	Nbre	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
DECHETS INDUSTRIELS BANALS			9020 kg	0 kg	9020 kg

Total : 9 020 kg

Signature

Bon de pesée d'apport n° 90841

du véhicule EV327MC affecté au transporteur ONYX EST

**ONYX EST TORVILLIERS**

ZI TORVILLIERS

LA TERRE AUX POULES

10440 TORVILLIERS

Tél : 03.25.71.89.97 Fax : 03.25.71.89.98

Tiers

Producteur

Provenance

N° BSD

Commande DIV 9788

Producteur OT

Exutoire OT

Lieu d'exploitati

ONYX EST SAINT ANDRE LES VER

ONYX EST ST ANDRE DI

ONYX EST ST ANDRE DI

XARDEL DEMOLITION

ONYX EST TORVILLIERS TRSFT

CHANTIER ENEDIS LA CHAPELLE

1° pesée Date : 12/11/2020 11:36:41

2° pesée Date : 12/11/2020 11:46:50

N° DSD : 6539

N° DSD : 6541

Poids : 28 060 kg

Poids : 19 040 kg

	Sous-contenant	Nbre	Poids net	Poids sc	Poids net + sc
DECHETS INDUSTRIELS BANALS			9020 kg	0 kg	9020 kg

Total : 9 020 kg

Signature

Suivi des déchets : Bois

Chantier : La Chapelle Saint Luc - ENGIE

Centre de Traitement	
	XARDEL
	DÉMOLITION
	XARDEL Démolition
	Site de recyclage Lieu-dit "Le Prévot" 54380 Dieulouard

Période	Transporteur	Poids	Poids cumulé
juil-20	XARDEL	3,40 T	3,40 T
oct-20	XARDEL	8,80 T	12,20 T
nov-20	XARDEL	11,45 T	23,65 T

Suivi des déchets : Plâtre

Chantier : La Chapelle Saint Luc - ENGIE

Centre de Traitement	
	XARDEL
	DÉMOLITION
	XARDEL Démolition
	Site de recyclage Lieu-dit "Le Prévot" 54380 Dieulouard

Période	Transporteur	Poids	Poids cumulé
juil-20	XARDEL	0,00 T	0,00 T
oct-20	XARDEL	14,20 T	14,20 T
nov-20	XARDEL	0,00 T	14,20 T

Constat d'huissier avant travaux

17, rue Pierre Jean Grosley
10000 TROYES

Jessica BRETON
Huissier de Justice



Téléphone : 03.51.48.42.29
Portable : 06.29.86.66.32
jbh.huissier@gmail.com

PROCES VERBAL DE CONSTAT



Jessica BRETON
Huissier de Justice
17, rue Pierre Jean Grosley
10000 TROYES
jbh.huissier@gmail.com
06.29.86.66.32

**PROCES-VERBAL
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**



Référence C200734.00
CIVIL400

PROCES VERBAL DE CONSTAT

**LE VINGT NEUF JUIN
DEUX MILLE VINGT
A DIX HEURES TRENTE**

A LA REQUETE DE

La SARLU XARDEL DEMOLITION, Société à responsabilité limitée unipersonnelle inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n°443 773 411, dont le siège social est 148 Boulevard Finlande (54340) POMPEY, agissant poursuites et diligences de son Gérant,

LAQUELLE M'A FAIT EXPOSER par Monsieur Lory MAIRE, Conducteur de travaux

Que la Société SPEED REHAB a obtenu un permis de démolir PD 010081 19 I7005 en date du 08 Janvier 2020 portant sur la démolition totale de 3 bâtiments situés Rue Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC,

Que ladite société a fait appel à leur service pour y procéder.

Qu'il me requiert de bien vouloir procéder aux constatations de l'état de la voirie avant travaux.

DEFERANT A CES REQUISITIONS,

Je soussignée Maître Jessica BRETON, Huissier de Justice à la résidence de TROYES (10000), y demeurant 17 rue Pierre-Jean Grosley,

Me suis rendue ce jour à 10H30 à LA CHAPELLE SAINT LUC (Aube) 90, Rue Aristide Briand et là étant, en présence de Monsieur Lory MAIRE, qui m'a réitéré ses réquisitions, j'ai procédé aux constatations suivantes :

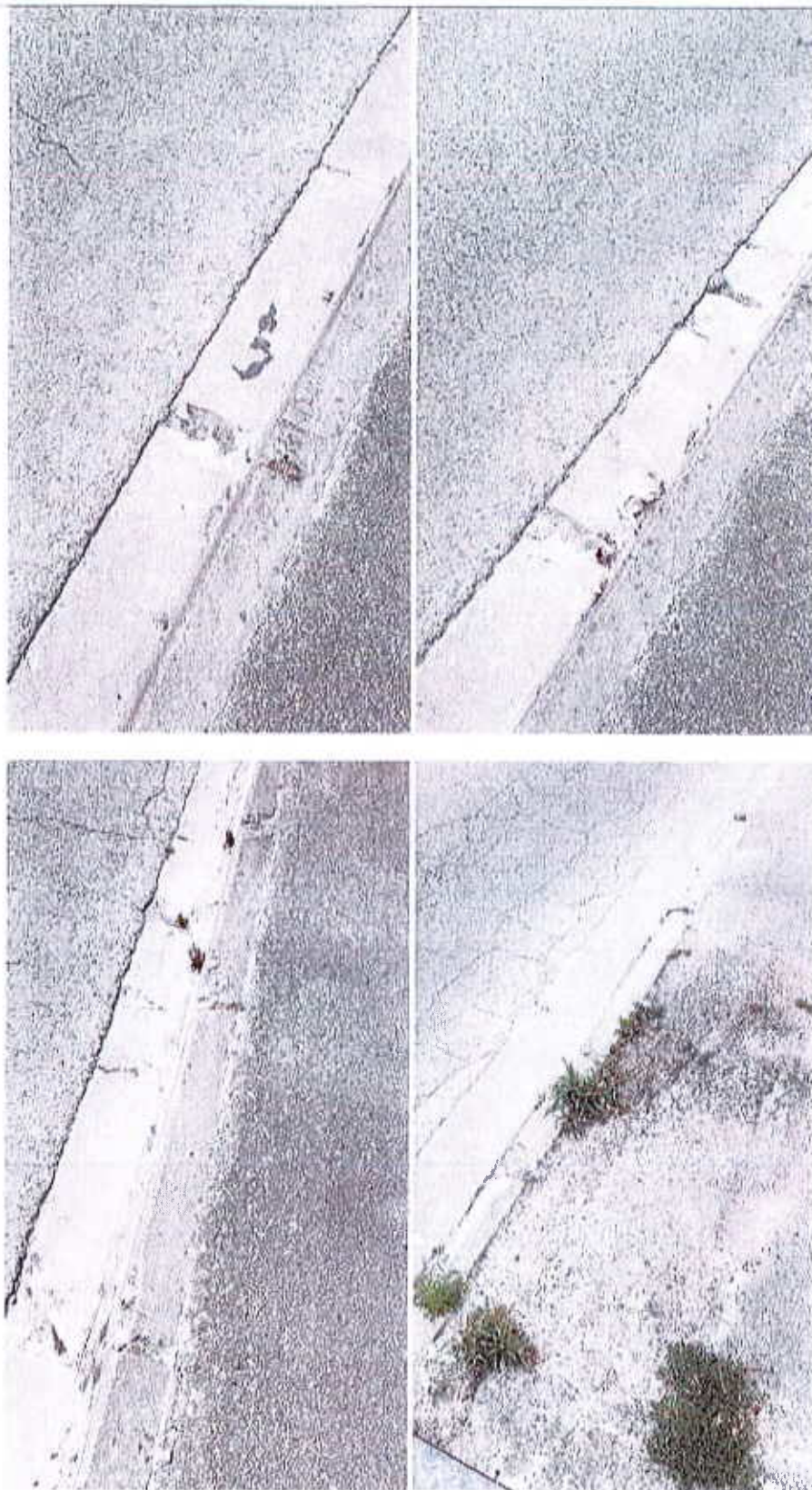
I. COTE PAIRE DE LA RUE (DU 84 AU 102 RUE ARISTIDE BRIAND)



Les trottoirs et bordures de trottoirs sont éclatés. Le tout est en mauvais état.

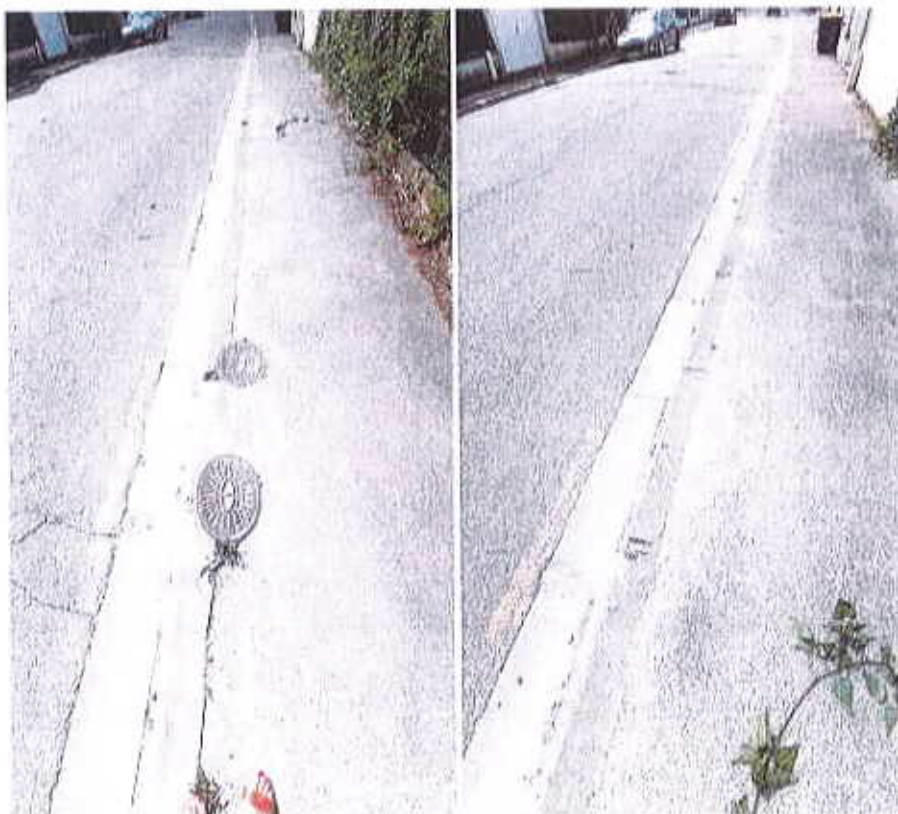
Les trottoirs sont, en grande majorité, éclatés au niveau des jointures.









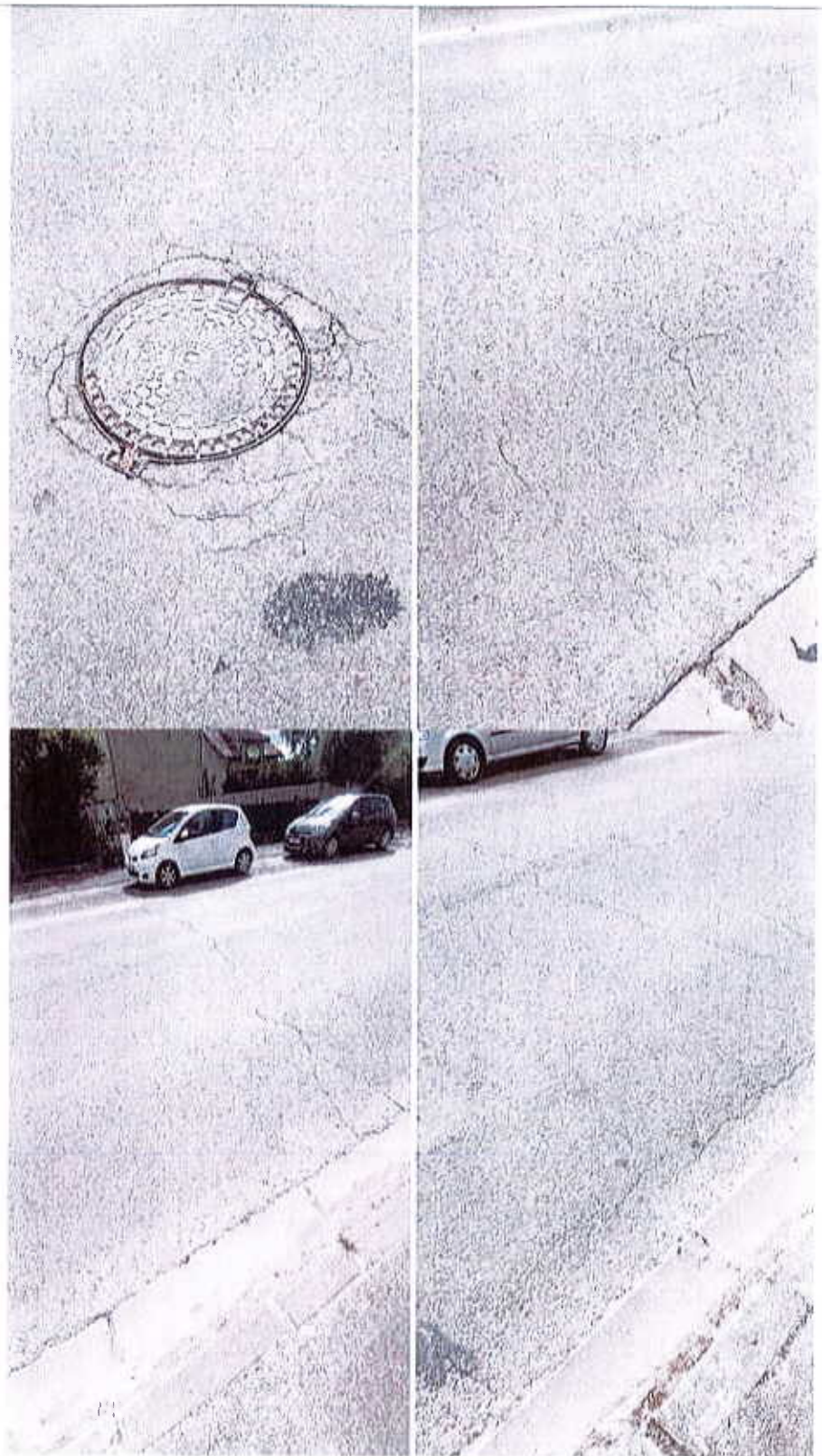




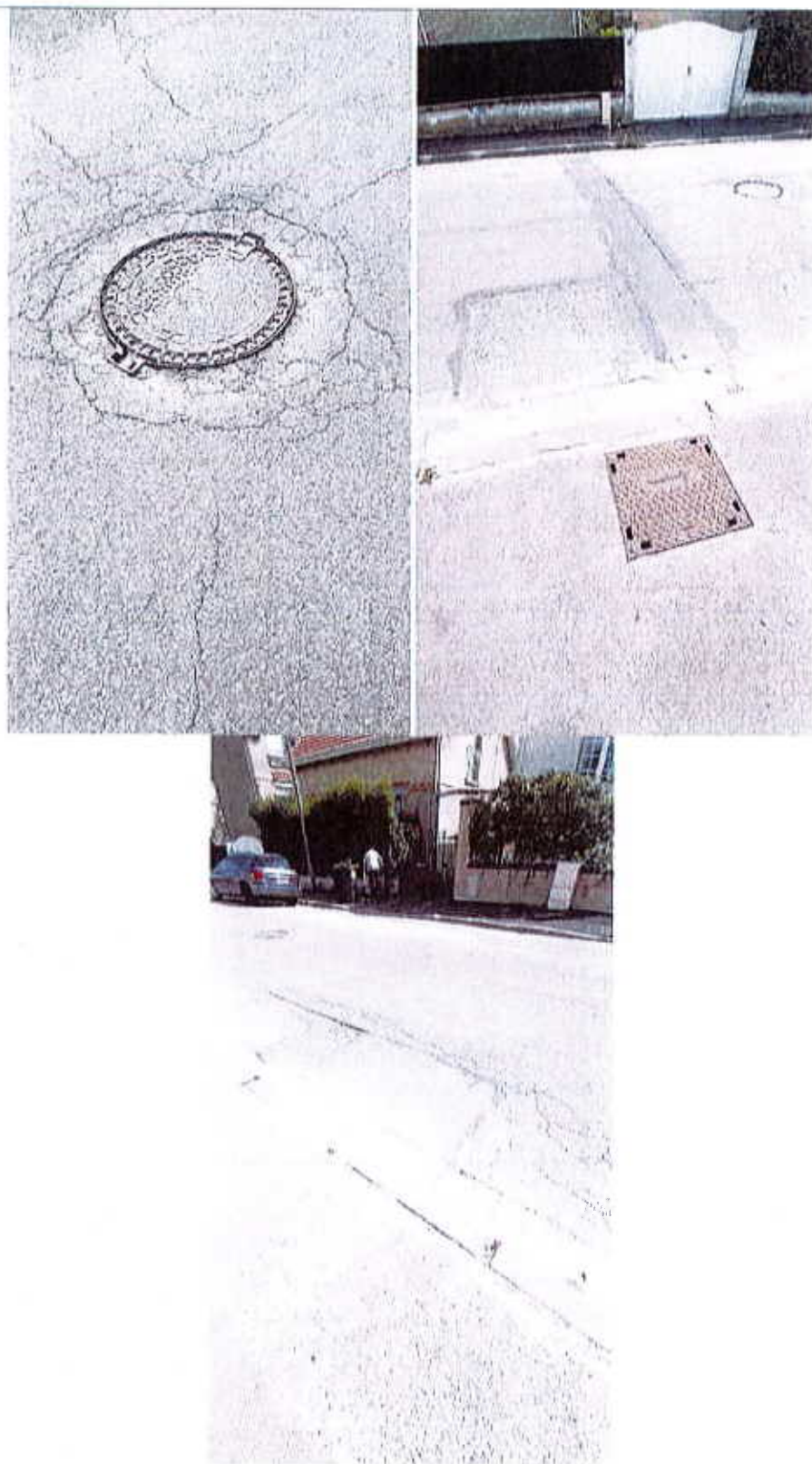
Au niveau de la chaussée, sur toute la longueur, je constate l'existence d'importantes fissures et de raccords existants.

De même, de nombreuses fissures existent autour des plaques d'égout.









II. COTE IMPAIRE (DU N°91 DE LA RUE JUSQU'A L'ARRET DE BUS)



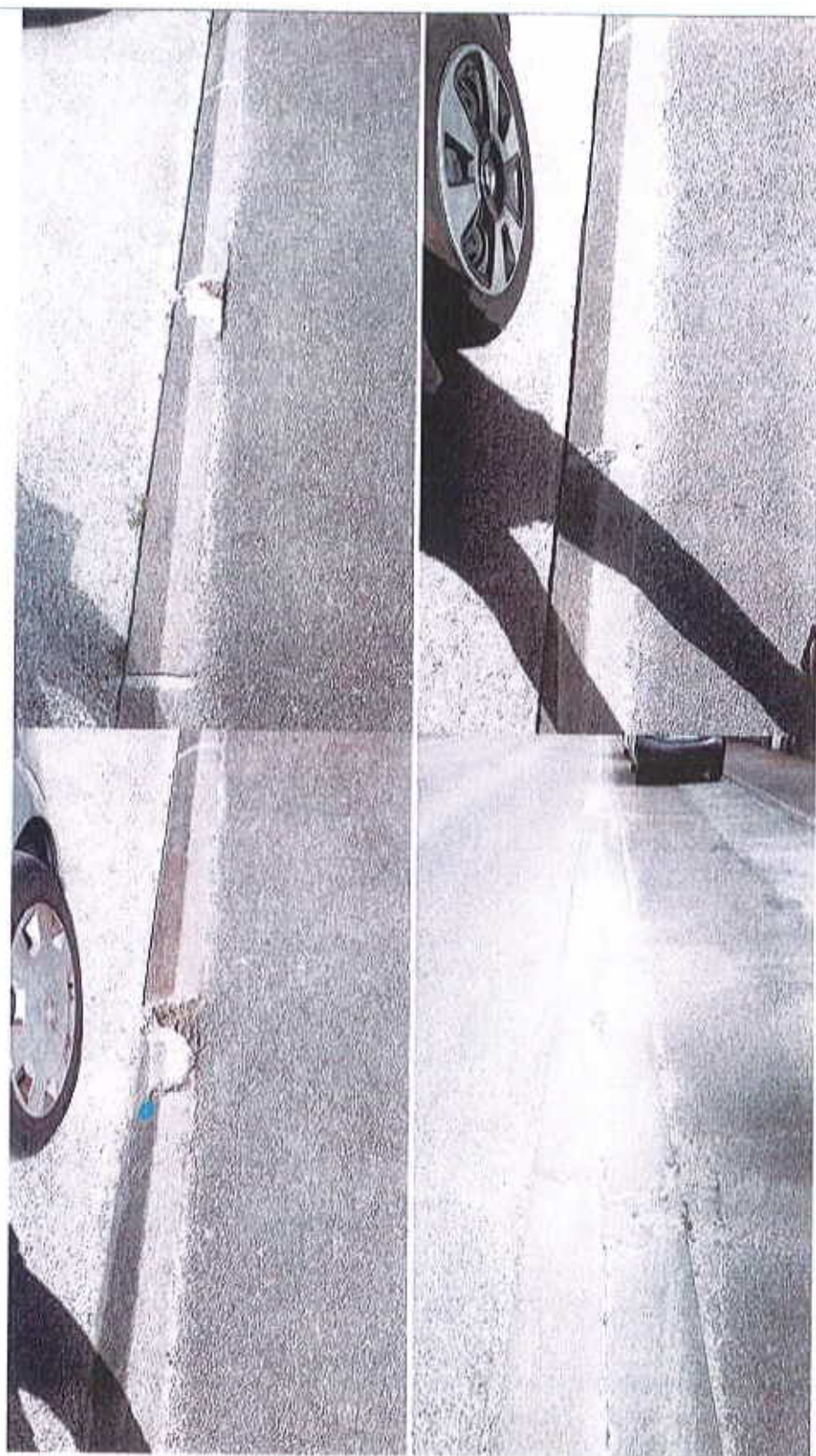
Pour la première partie, les trottoirs paraissent avoir été enrobé récemment. L'état est correct.

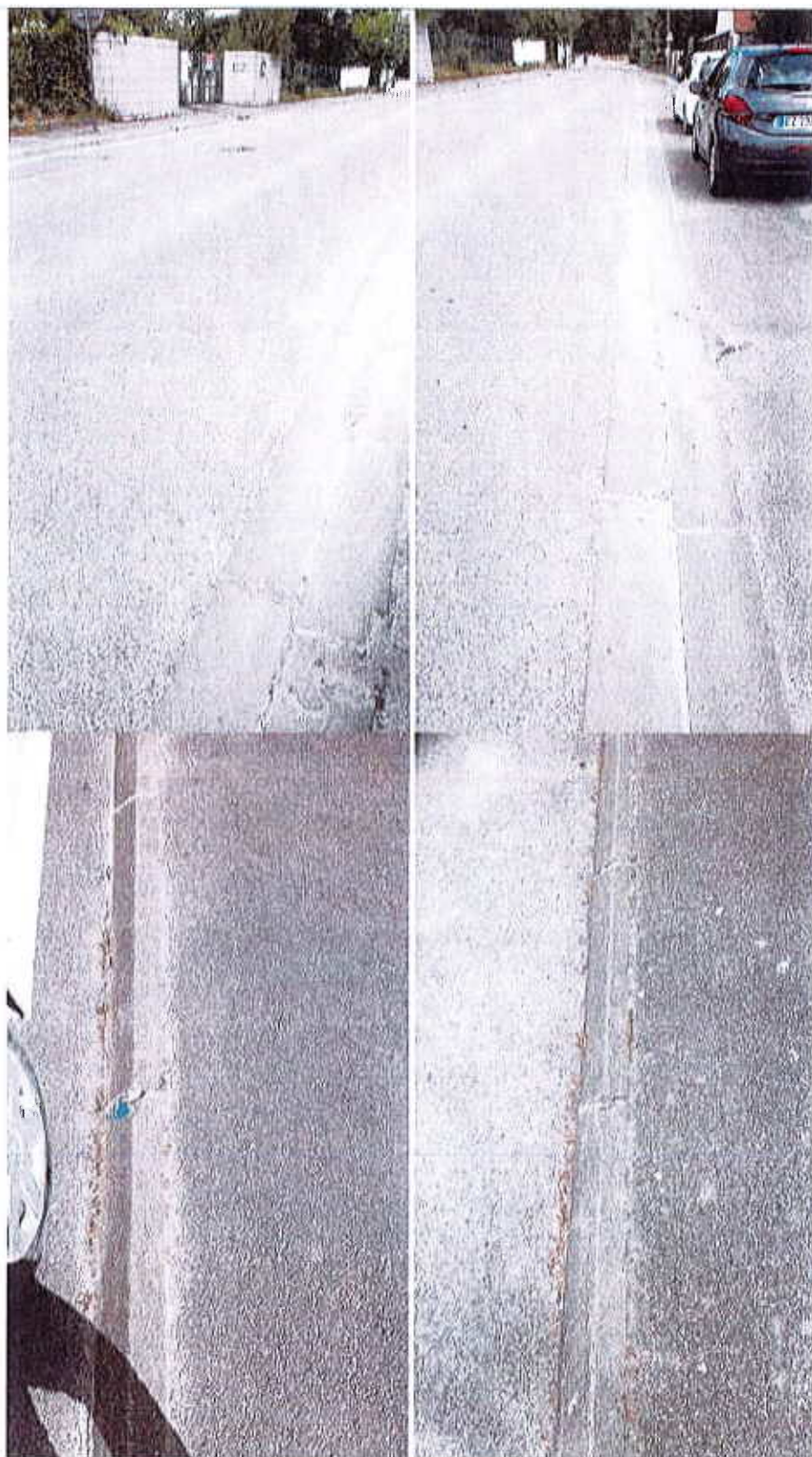
Les jointures des trottoirs sont parfois éclatées de sorte qu'inexistantes.

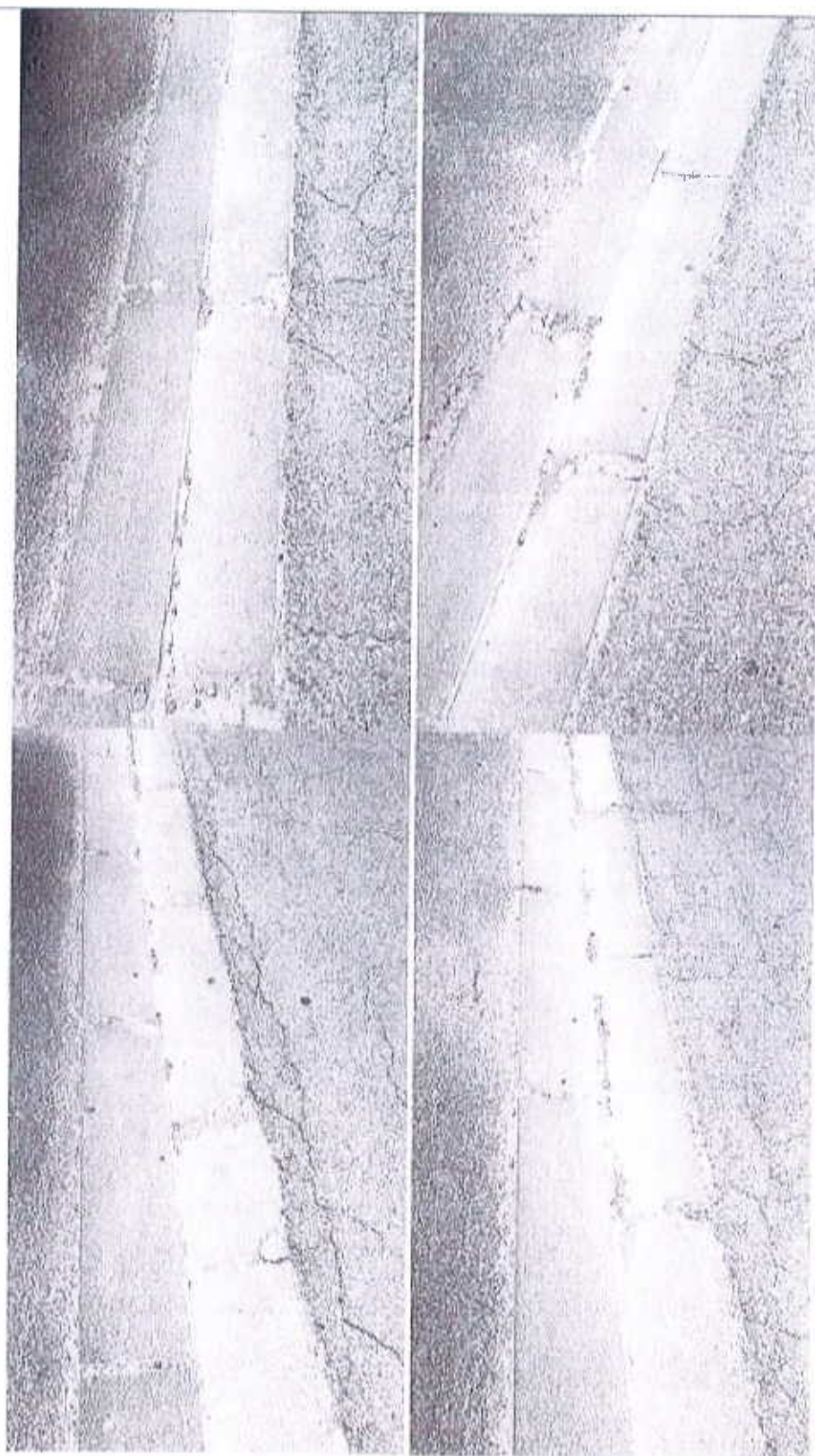
Il existe d'importants éclats sur les caniveaux en béton.

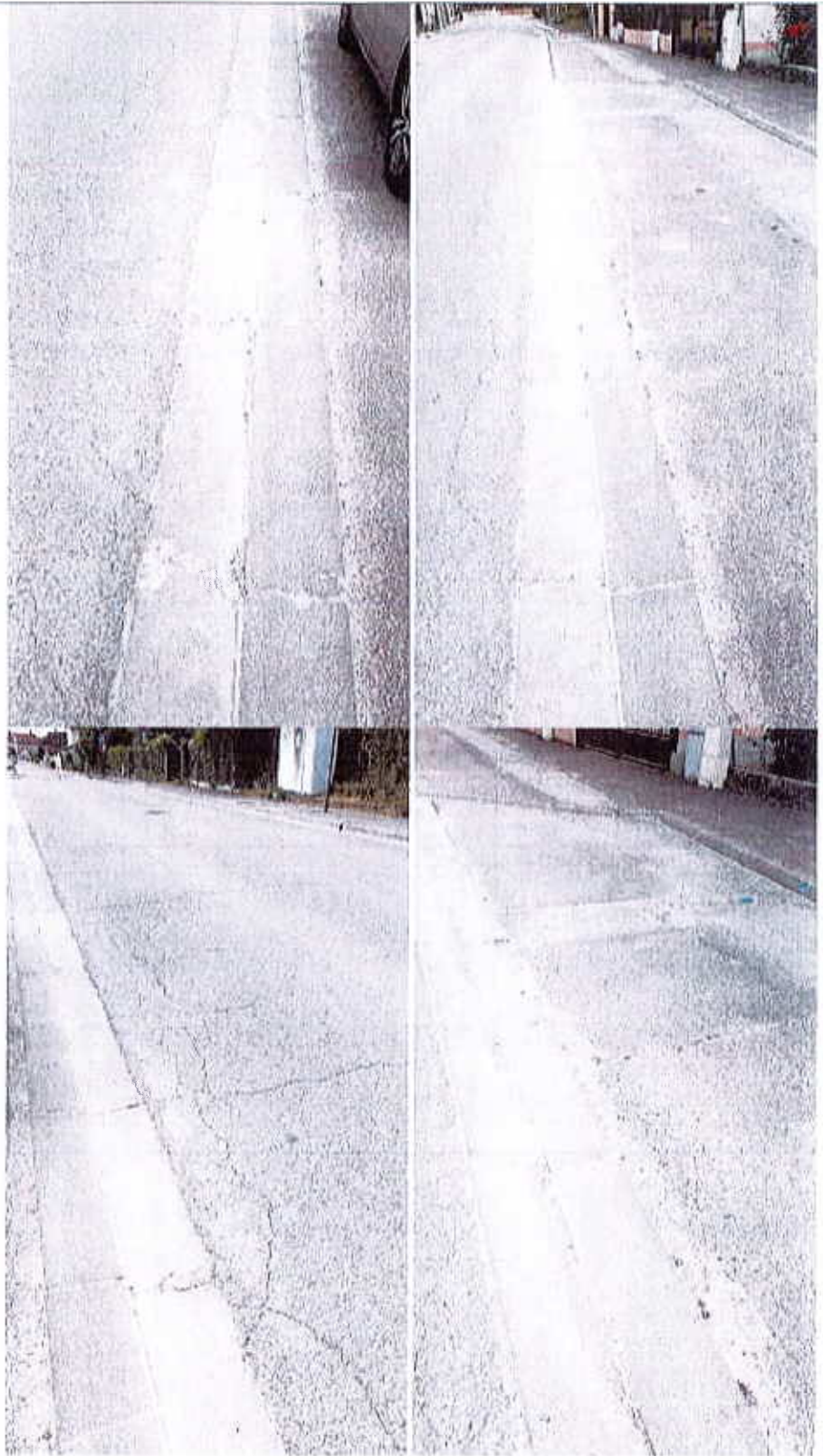


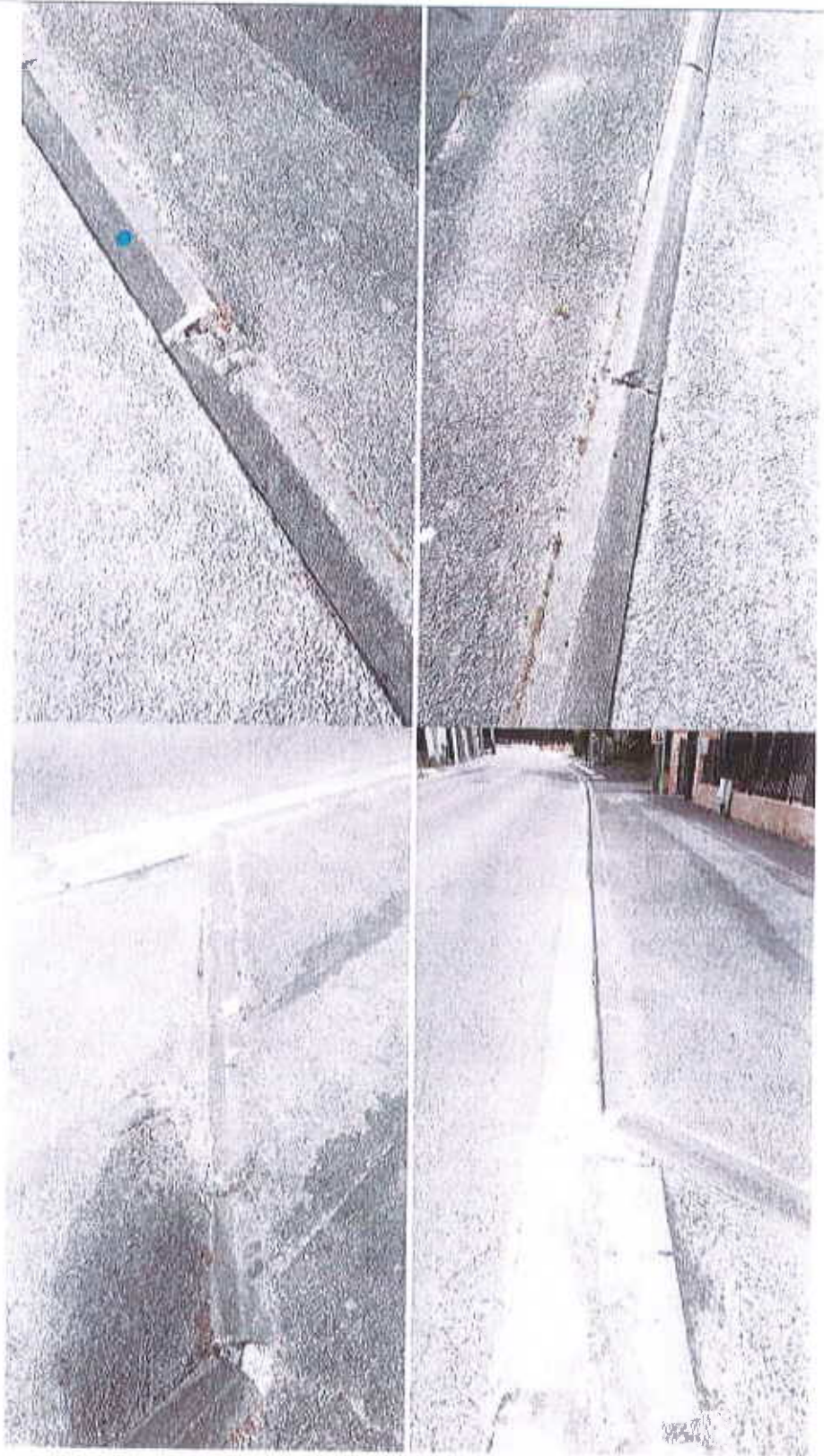


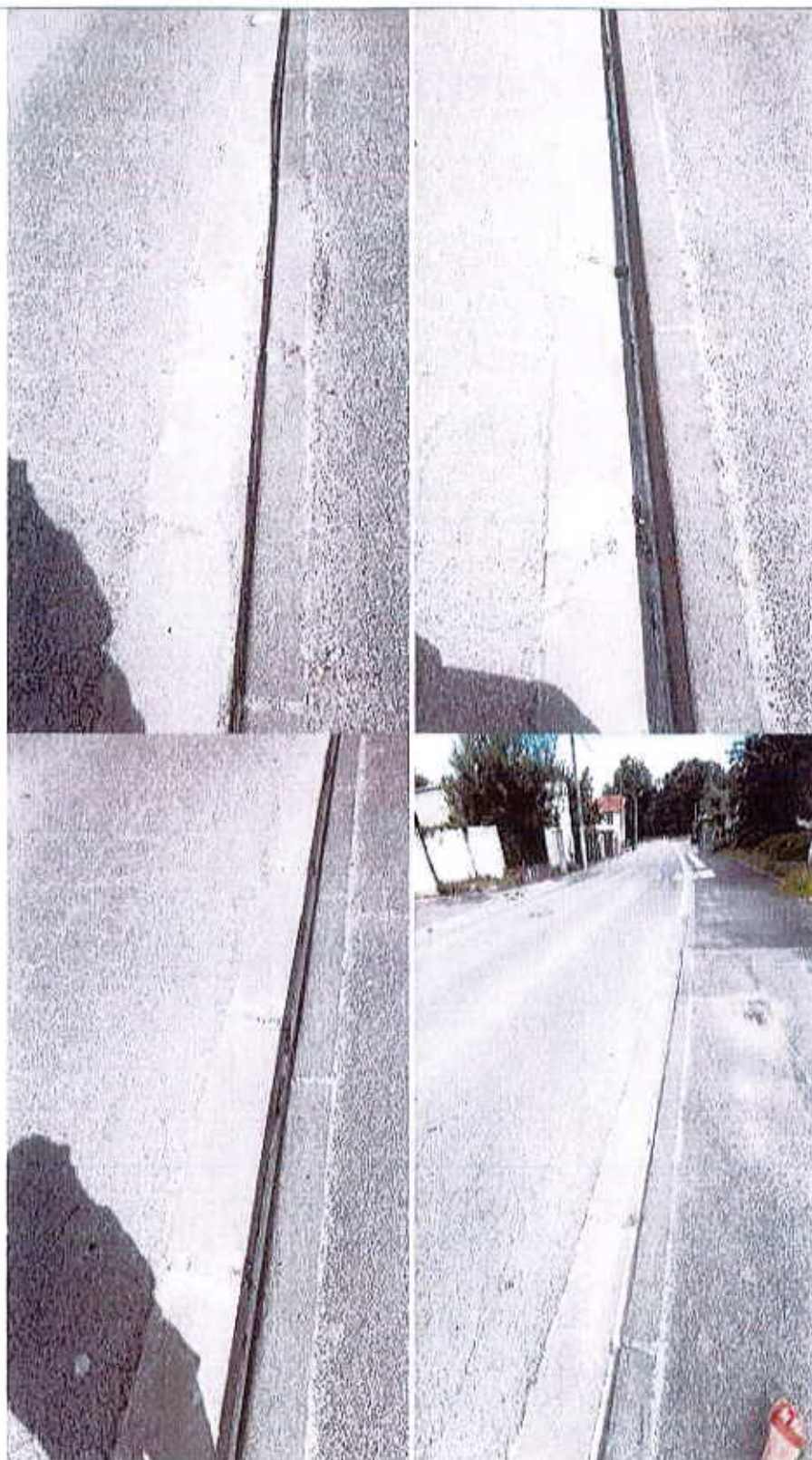


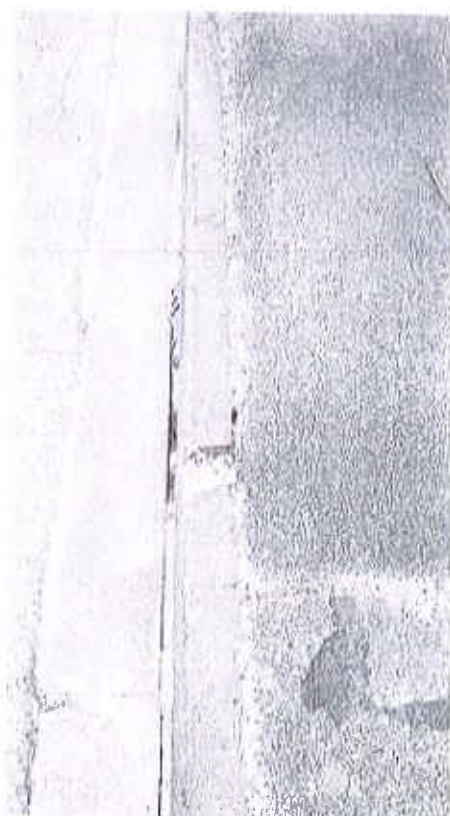




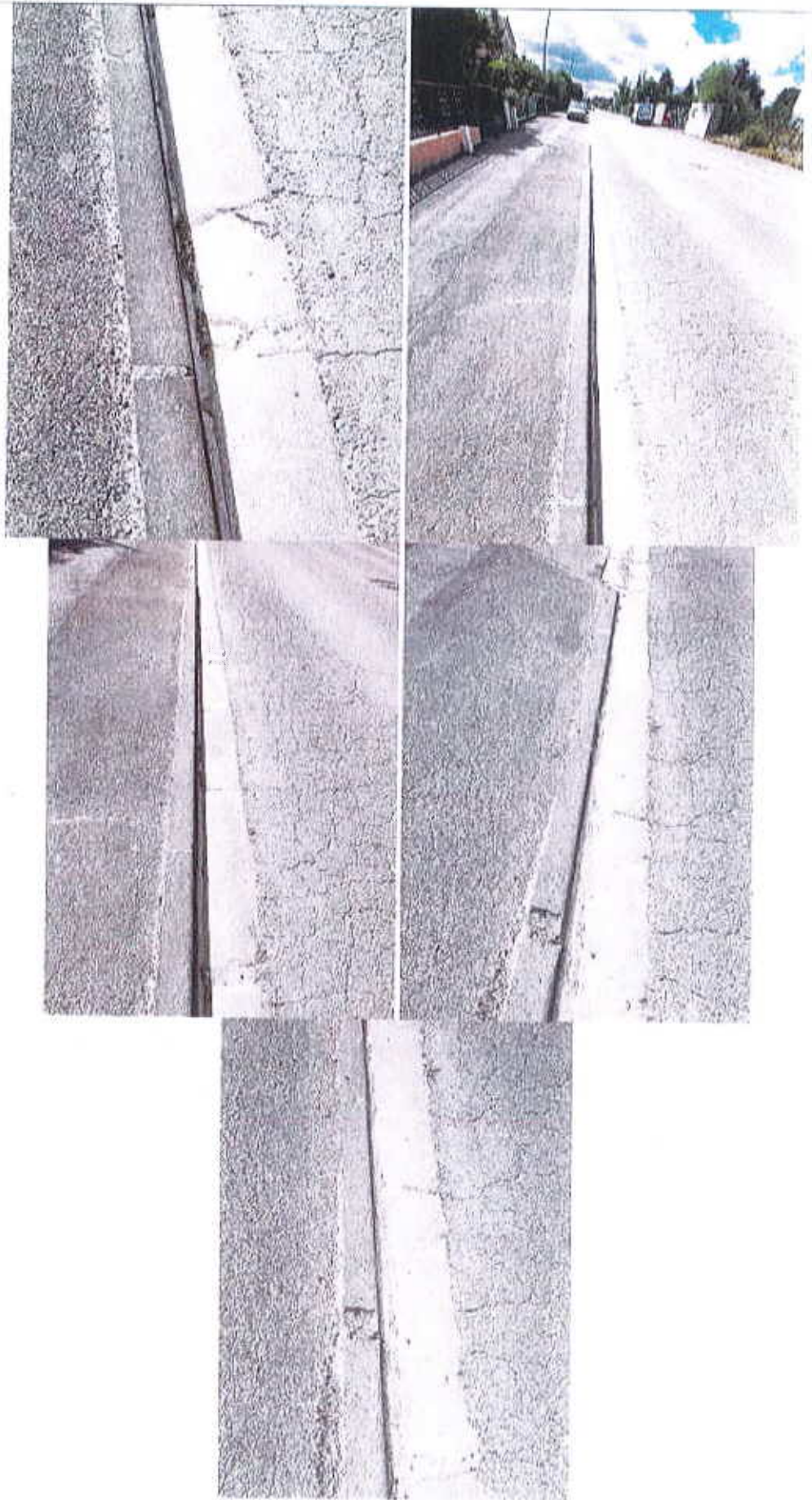






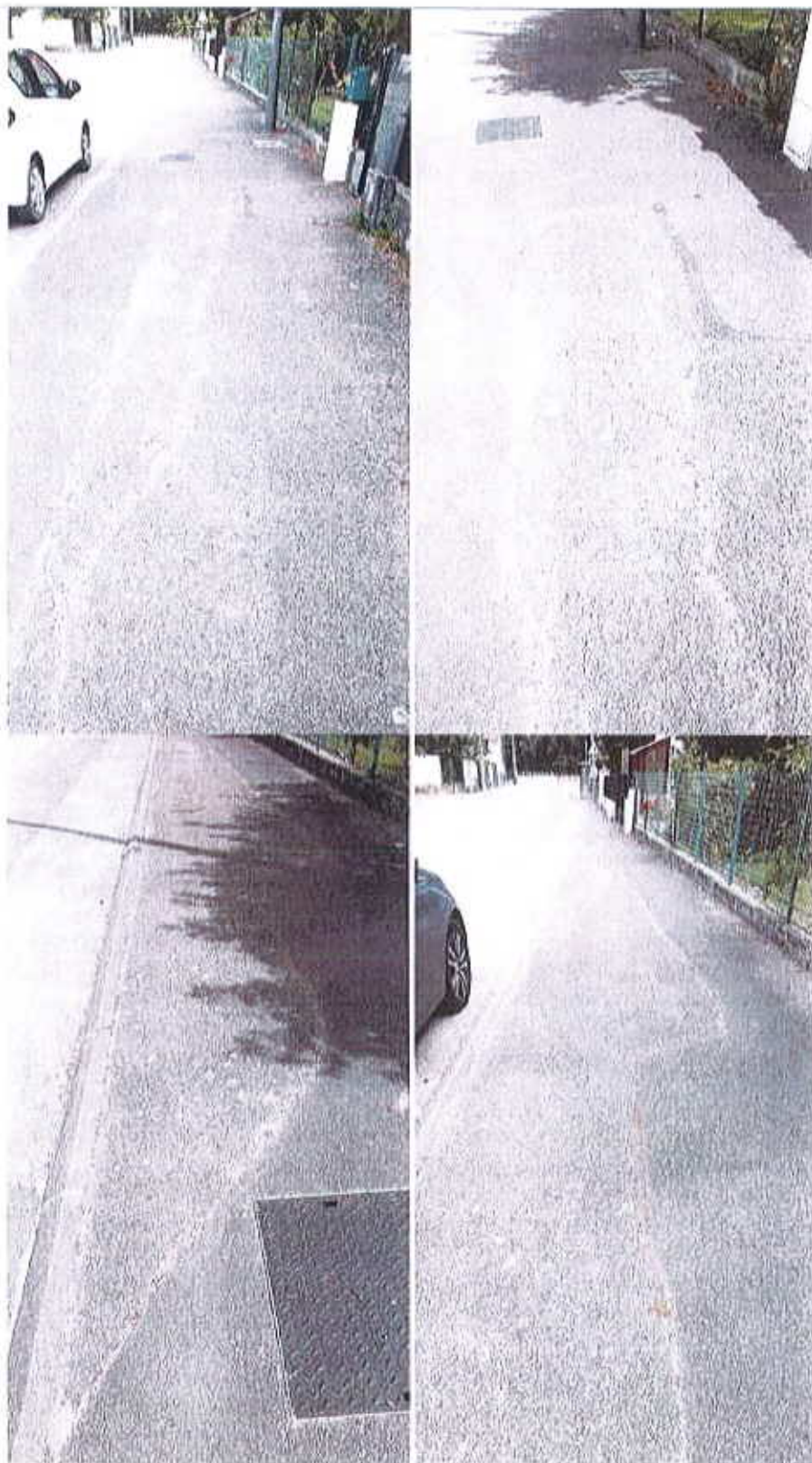




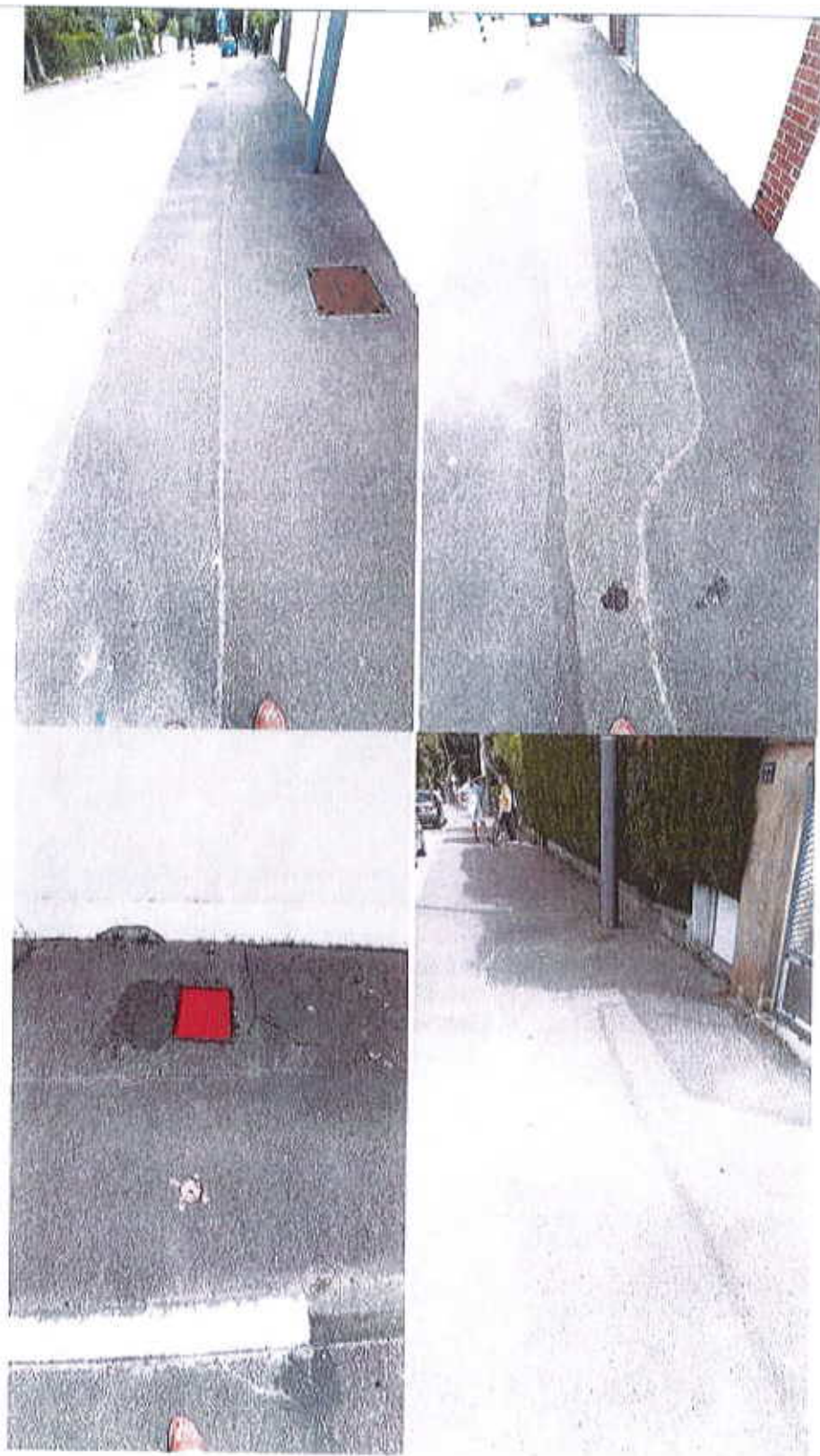


Pour la partie de trottoir non rénové, il existe de nombreuses fissures et raccords.











La chaussée est fissurée.

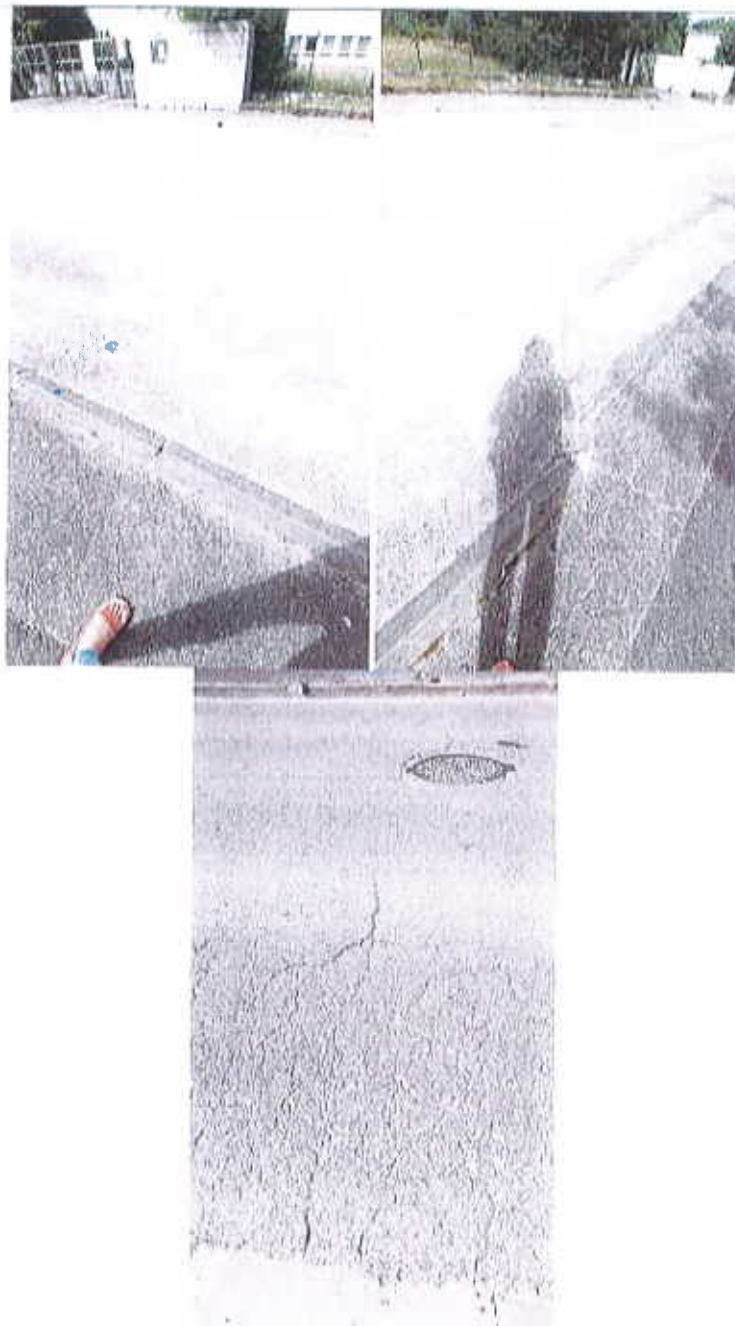












J'ai doublé mes constatations photographiques par des enregistrements vidéo stockés sur la clef USB ci-joint, intitulés comme suit : COTE PAIRE 1 – COTE PAIRE 2 – COTE IMPAIRE 1 et COTE IMPAIRE 2.

Et de tout ce que dessus, je dresse le présent procès-verbal de constat auquel j'annexe la clef USB sur laquelle sont stockés les enregistrements vidéo ; le tout pour servir et valoir ce que de droit.

COUT : MEMOIRE

Me Jessica BRETON



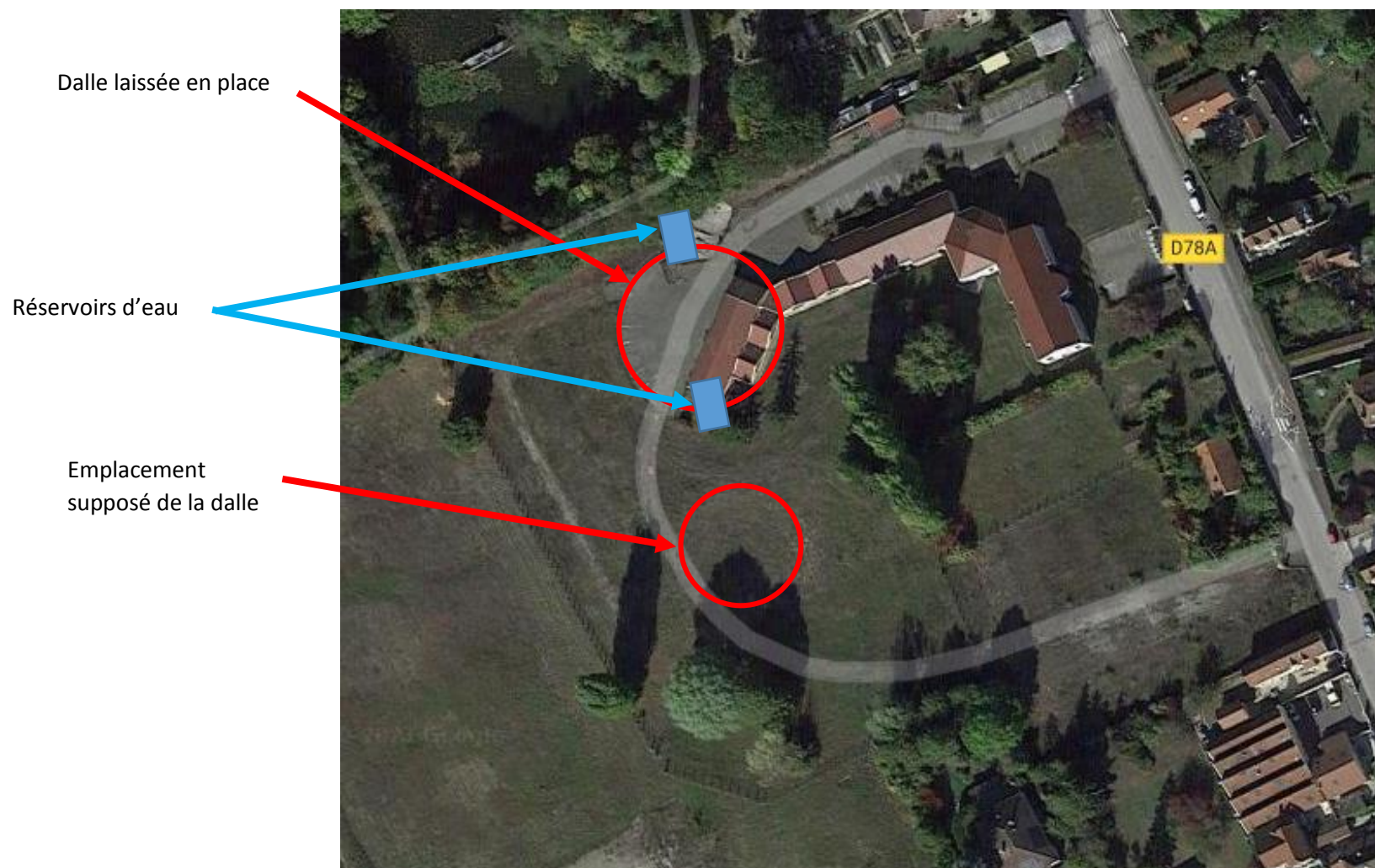
SOUS TOUTES RESERVES

DONT PROCES VERBAL

Constat d'huissier après travaux

Procès-Verbal de Réception

Plan de recollement de l'ancien dallage laissé en place



SCP Bruno BERTON, Jean-Marc GUILLEMINOT, Laura OLTEANU, Jessica BRETON
Huissiers de Justice Associés

17, rue Pierre Jean Grosley
10000 TROYES



Téléphone : 03.51.48.42.29
Portable : 06.29.86.66.32
jbh.huissier@gmail.com

Dossier N° C210184.00

PROCES VERBAL DE CONSTAT



Jessica BRETON

17, Rue Pierre Jean Grosley
10000 TROYES
Tél : 06.29.86.66.32
jbh.huissier@gmail.com

Bruno BERTON

Jean-Marc GUILLEMINOT

Huissiers de Justice Associés
17, Rue du Palais de Justice
B.P. 50215 - 10006 TROYES

Tél : 03.25.83.11.15

Fax : 03.25.83.11.16

scp.berton.guillemminot@gmail.com

CDC TG AUBE n°0000228087V

Laura OLTEANU

2, Rue du Palais de Justice
10006 TROYES

Tél : 03.25.73.42.92

Fax : 03.25.82.61.86

scp.berruet.olteanu@huissier-aube.fr



KALIACT

Etude membre du Réseau KALIACT

<http://kaliact.com/>

Les paiements par carte bancaire sont acceptés

**PREMIERE
EXPEDITION**

**PROCES-VERBAL
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**



PROCES VERBAL DE CONSTAT

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN
LE VINGT-SIX JANVIER
A 14 HEURES 45**

A LA REQUETE DE :

SARL XARDEL DEMOLITION inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 443 773 411, dont le siège social est 148 Boulevard Finlande à POMPEY (54340), agissant poursuites et diligences de son Gérant,

Laquelle m'a fait exposer par Monsieur Lorry MAIRE, Conducteur de travaux :

Que la Société SPEED REHAB a obtenu un permis de démolir PD 010081 19 I7005 en date du 08 Janvier 2020 portant sur la démolition totale de 3 bâtiments situés Rue Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC.

Que ladite société a fait appel à leur service pour y procéder.

Que les travaux sont désormais terminés.

Qu'il me requiert de bien vouloir procéder aux constatations de fin de chantier, le tout pour servir et valoir ce que de droit.

DEFERANT A CETTE REQUISITION,

Je soussignée Maître Jessica Breton, Huissier de justice associée au sein de la Société civile professionnelle Bruno BERTON, Jean-Marc GUILLEMINOT, Laura OLTEANU et Jessica BRETON, Huissiers de Justice associés Titulaire de trois Offices d'Huissiers de Justice, le premier à 10 000 TROYES 17 rue du Palais de Justice en la personne de Maîtres Bruno BERTON et Jean Marc GUILLEMINOT, le deuxième à 10 000 TROYES 2 rue du Palais de Justice en la personne de Maître Laura OLTEANU, le troisième à 10 000 TROYES 17 rue Pierre Jean Grosley en la personne de Maître Jessica BRETON,

Me suis rendue ce jour à 14h45, à LA CHAPELLE SAINT LUC (10600) Rue Aristide Briand et là étant, en présence de Monsieur Lorry MAIRE, lequel me réitère ses réquisitions, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Par constat en date du 29 Juin 2020, j'ai constaté que les trottoirs et abords étaient en très mauvais état. Des éclats étaient apparents au niveau des jointures.

Monsieur MAIRE me présente la seule entrée empruntée tout au long du chantier par les engins.

Je constate qu'à cet endroit, la situation n'a pas évolué.



Au niveau de l'habitation située en face de cette entrée, je ne constate aucun désagrément depuis mon premier passage.





Je constate la réalisation effective des travaux.

Il n'existe plus aucun bâtiment sur le terrain faisant l'objet des constatations.





Au niveau des deux entrées, des blocs bétons ont été repositionnés devant les grilles. Monsieur MAIRE me précise que seule l'entrée indiquée ci-dessus a été utilisée.



Ci-dessous, entrée utilisée par la Société XARDEL DEMOLITION -> blocs de béton repositionnés par leurs soins après les travaux.



Une source d'eau a été protégée par des barrières de chantier, toutes attachées entre elles par des colliers rilsans.







Aucun dégât n'est constaté sur le mur de clôture antérieurement situé à l'arrière d'un bâtiment démoli.





Et de tout ce que dessus, j'ai dressé et rédigé le présent procès-verbal de constat ; le tout pour servir et valoir ce que de droit.

COUT : DEUX CENT QUARANTE NEUF EUROS ET VINGT CENTIMES 249,20€ TTC

ACTE SOUMIS AU DROIT D'ENREGISTREMENT.

Me Jessica BRETON

